This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

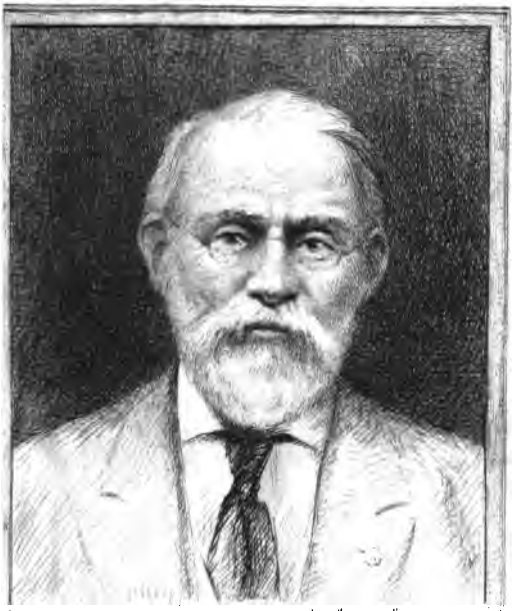

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
611
.C12
A3

ANNUAIRE

DU CALVADOS.

Tous les Exemplaires sont paraphés par l'Auteur.

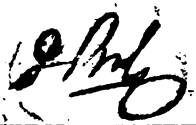

SE TROUVE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU DÉPARTEMENT;

ET A PARIS, CHEZ LANCE, RUE CROIX DES PETITS CHAMPS, N°. 50.

PRIX : 2 FRANCS.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS,

POUR

L'ANNÉE 1832.

CAEN,

IMPRIMERIE DE F. POISSON.

1832.

Dunning
Nijhoff
7-10-28
15855

PRÉFACE.

Lorsqu'en 1828 je me chargeai de la reprise des publications de l'Annuaire du Calvados, j'éprouvai quelque embarras sur le plan qu'il convenait d'adopter.

On est accoutumé à considérer ces recueils comme une statistique abrégée, ou plutôt comme la table des matières d'une véritable statistique.

Il y a un double avantage à les concevoir de cette manière; d'abord chaque publication annuelle évite au lecteur la peine de recourir aux publications précédentes, et de son côté le rédacteur en est quitte pour quelques corrections partielles, si toutefois il veut bien s'en donner l'embarras.

Voici comment je fus amené à m'écarter de la route ordinaire.

Je ne me dissimulais pas que ces sortes d'ouvrages, quelqu'utiles qu'ils soient, sont en général peu recherchés ; mais je n'ignorais pas non plus qu'ils comptent parmi leurs lecteurs des hommes pour qui rien de ce qui intéresse le pays ne peut être étranger. Ce fut principalement pour eux que je me livrai à des recherches si éloignées de mes goûts habituels ; j'avoue aussi que je crus rendre quelque service à l'administration près de laquelle j'étais employé depuis quinze ans.

Elle avait manifesté à différentes reprises, comme on l'a fait presque partout sans plus de résultat, le désir qu'on s'occupât de la rédaction de la statistique du Calvados. Je pensai qu'en attendant la réalisation de ce vœu, on pouvait faire de l'Annuaire un cadre dans lequel viendraient se réunir une foule de faits et de documens

propres à servir un jour de matériaux à ce grand ouvrage.

Le plan que j'ai suivi est dû uniquement à cette idée.

Dans l'Annuaire de 1829 j'ai donné un aperçu général du département, envisagé sous ses différens rapports statistiques.

Dans celui de 1830, je suis entré dans quelques détails de localité, et j'ai présenté, dans un assez grand nombre de tableaux, des résultats numériques qui épargneront un jour à ceux qui voudront en faire usage, l'ennui des recherches minutieuses auxquelles je me suis livré.

En 1831, j'ai donné un précis historique sur la ville de Caen, à partir de son origine jusqu'à nos jours.

Cette année, j'en publie un autre sur la ville de Bayeux, et j'y joins des documens assez étendus sur les colléges électoraux, la garde nationale et plusieurs autres objets.

Quoique je n'attache pas à ces compi-

lations et à ces recherches plus de valeur qu'elles ne méritent, je puis dire du moins que j'y ai donné tous les soins dont je suis capable, au milieu de mes occupations multipliées. Ceux qui savent par expérience tout ce que ce genre de travail présente de pénible et de rebutant m'en sauront peut-être quelque gré.

ÉPOQUES DE L'ANNÉE 1852.

Années] 6545 de la période Julienne.
2585 de la fondation de Rome, selon Varron.
2579 de l'ère de Nabonassar.
2608 des Olympiades, ou la 4e. année de la 655e.
1247 des Turcs.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.		QUATRE-TEMS.	
Nombre d'or en 1852.	9	Mars,	14, 16 et 17.
Epacte.	XVIII	Juin,	23, 25 et 26.
Cycle Solaire.	21	Septembre,	19, 21 et 22.
Indiction Romaine. . .	5	Décembre,	19, 21 et 22.
Lettres Dominicales. . .	AG		

FÊTES MOBILES.

Septuagésime, 19 février.
Les Cendres, 7 mars.
PAQUES, 22 avril.
Les Rogations, 28, 29, 30 mai.
ASCENSION, 31 mai.
PENTECOTE, 10 juin.
La Trinité, 17 juin.
La Fête-Dieu, 21 juin.
1er. Dimanche de l'Avent, 2 décembre.

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ *Aries*, le Bélier.
♉ *Taurus*, le Taureau.
♊ *Gemini*, les Gémeaux.
♋ *Cancer*, l'Ecrevisse.
♌ *Leo*, le Lion.
♍ *Virgo*, la Vierge.
♎ *Libra*, la Balance.
♏ *Scorpius*, le Scorpion.
♐ *Sagittarius*, le Sagittaire.
♑ *Capricornus*, le Capricorne.
♒ *Aquarius*, le Verseau.
♓ *Pisces*, les Poissons.

PLANÈTES.

☿ Mercure.
♀ Vénus.
♁ Terre.
♂ Mars.
⚳ Cérès.
⚴ Pallas.
♃ Junon.
⚶ Vesta.
♃ Jupiter.
♄ Saturne.
♅ Uranus.
☉ Soleil.
☾ Lune.

Éclipses de 1852.

Le 1er. Février, éclipse de soleil, *invisible à Paris.*
Le 27 Juillet, éclipse de soleil, *visible à Paris.*
Commencement de l'éclipse à . . 2 h. 7 m. du soir.
Milieu à . . . . . 2 h. 50 m.
Fin de l'éclipse à . . . . . 3 h. 54 m.

Saisons.

Le Printems commencera le 20 Mars, à 2 h. 20' du soir.
L'Été commencera le 21 Juin, à 11 h. 58' du matin.
L'Automne commencera le 23 Septemb., à 1 h. 48' du m.
L'Hiver commencera le 21 Décembre, à 7 h. 5' du soir.

Tableau des plus grandes Marées pour l'année 1852.

Jours de la Syzygie.		Heures.	Hauteur de la Marée.
Le 5 Janv.	N. L.	5 h. 22 m. du mat.	0,77
Le 17	P. L.	4 h. 2 m. du soir.	1,03
Le 1 Fév.	N. L.	10 h. 25 m. du soir.	0,86
Le 16	P. L.	5 h. 28 m. du mat.	1,03
Le 2 Mars.	N. L.	3 h. 23 m. du soir.	0,93
Le 16	P. L.	5 h. 51 m. du soir.	1,03
Le 1 Avril.	N. L.	5 h. 11 m. du mat.	1,01
Le 16	P. L.	4 h. 10 m. du mat.	0,95
Le 30	N. L.	3 h. 49 m. du soir.	1,02
Le 14 Mai.	P. L.	5 h. 33 m. du soir.	0,81
Le 30	N. L.	0 h. 5 m. du mat.	1,01
Le 13 Juin.	P. L.	7 h. 35 m. du mat.	0,86
Le 28	N. L.	7 h. 8 m. du mat.	0,96
Le 12 Juillet.	P. L.	11 h. 4 m. du soir.	0,75
Le 27	N. L.	2 h. 5 m. du soir.	1,02
Le 11 Août.	P. L.	2 h. 57 m. du soir.	0,80
Le 25	N. L.	9 h. 55 m. du soir.	1,06
Le 10 Sept.	P. L.	5 h. 42 m. du mat.	0,90
Le 24	N. L.	7 h. 17 m. du mat.	1,06
Le 9 Octob.	P. L.	7 h. 45 m. du soir.	0,82
Le 23	N. L.	6 h. 58 m. du soir.	0,98
Le 8 Nov.	P. L.	8 h. 39 m. du mat.	1,02
Le 22	N. L.	9 h. 26 m. du mat.	0,85
Le 5 Déc.	P. L.	8 h. 37 m. du soir.	0,98
Le 22	N. L.	2 h. 45 m. du mat.	0 78

Dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. On aura ainsi l'époque où elles arrivent, en comptant un jour et demi après les syzygies. On voit par le tableau ci-dessus que les marées des 18 janvier, 17 février, 17 mars, 2 avril, 1er. et 31 mai, 28 juillet, 26 août, 25 septembre et 9 novembre, seront les plus fortes de cette année Elles pourront occasionner quelques accidens si les vents les favorisent.

ÉQUATION DE L'HORLOGE.

Le *tems vrai* ou *apparent* est celui qui est réglé par le mouvement vrai du soleil ; ainsi le midi vrai est l'instant où le centre du soleil est dans le méridien. Un jour vrai *est l'intervalle* de deux retours du soleil au même méridien : pendant cet intervalle, il passe au méridien 360 degrés de l'équateur céleste, plus un arc de ce cercle égal au mouvement diurne du soleil en ascension droite. Ainsi, ce mouvement étant inégal, les jours vrais ne peuvent être égaux. Une horloge bien réglée ne s'accordera avec le tems vrai que quatre fois dans l'année ; tous les autres jours elle avancera ou retardera, selon que la longitude moyenne du soleil sera plus petite ou plus grande que son ascension droite vraie.

(*Extrait de la connaissance des tems.*)

La table qui suit indique l'heure que devra marquer en 1832 *une montre bien réglée les* 2, 8, 14, 20 *et* 26 *de chaque mois, à midi vrai.*

Mois.	Le 2.	Le 8.	Le 14.	Le 20.	Le 26.
	h. m. s.	h. m. s.	h. m. s.	h. m. s.	h. m. s.
Janvier.	0 4 5	0 6 46	0 9 16	0 11 11	0 12 45
Février.	0 13 59	0 14 50	0 14 32	0 14 7	0 13 18
Mars.	0 12 22	0 10 59	0 9 22	0 7 55	0 5 45
Avril.	0 3 37	0 1 51	0 0 14	11 58 49	11 57 40
Mai.	11 56 49	11 56 17	11 56 5	11 56 14	11 56 42
Juin.	11 57 39	11 58 41	11 59 53	0 1 9	0 2 26
Juillet.	0 3 59	0 4 41	0 5 28	0 5 58	0 6 9
Août.	0 5 55	0 5 19	0 4 22	0 3 6	0 1 33
Septembre.	11 59 28	11 57 29	11 55 24	11 55 17	11 51 14
Octobre.	11 49 17	11 47 51	11 46 1	11 44 50	11 44 4
Novembre.	11 43 43	11 43 56	11 44 59	11 45 55	11 47 56
Décembre.	11 49 45	11 52 16	11 55 3	11 58 0	0 1 0

JANVIER.

Le Soleil entre dans le Verseau le 20, à 11 h. 38′ du soir.

◉ N. L. le 3, à 3 h. 22′ du matin.
☽ P. Q. le 11, à 1 h. 0′ du matin.
☉ P. L. le 17, à 4 h. 2′ du soir.
☾ D. Q. le 24, à 5 h. 13′ du soir.

Les jours croissent de 32′ le matin et de 32′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Cou. H. M.	Lune. Lever H. M.	Couc. H. M.	J. de la L.
1	*Dim.*	Circoncision.	7 53	4 8	6 Matin. 5	5 8 Soir.	29
2	lundi.	s. Basile, év.	7 52	4 8	7 51	5 54	30
3	mardi.	ste. Genn., V.	7 52	4 9	7 51	4 44	1
4	mercr.	s. Tite, évêque.	7 51	4 9	8 35	5 58	2
5	jeudi.	s. Siméon Stylite.	7 50	4 10	9 13	6 56	3
6	vendr.	L'Epiphanie.	7 50	4 10	9 44	7 57	4
7	samedi.	s. Aldric, évêq.	7 49	4 11	10 12	8 42	5
8	*1. Dim.*	s. Lucien, Mart.	7 48	4 12	10 39	9 48	6
9	lundi.	ste. Marcienne.	7 48	4 13	11 4	10 55	7
10	mardi.	s. Guillaume, év.	7 47	4 14	11 29		8
11	mercr.	s. Hygin, Pape.	7 46	4 14	11 55	0 4 Matin.	9
12	jeudi.	s. Satyre, Mart.	7 45	4 15	0 Soir. 23	1 16	10
13	vendr.	Baptême de N. S.	7 44	4 16	0 55	2 31	11
14	samedi.	s. Hylaire, év.	7 43	4 17	1 34	3 47	12
15	*2. Dim.*	s. Maur, abbé.	7 42	4 18	2 22	5 1	13
16	lundi.	s. Paul, ermite.	7 41	4 20	3 20	6 10	14
17	mardi.	s. Antoine, abbé	7 40	4 21	4 27	7 11	15
18	mercr.	Chaire de s. Pierre	7 39	4 22	5 41	8 2	16
19	jeudi.	s. Contest, év.	7 38	4 23	6 58	8 44	17
20	vendr.	s. Fab. et Séb., m.	7 36	4 24	8 13	9 19	18
21	samedi.	ste. Agnès, v.	7 35	4 25	9 25	9 46	19
22	*3. Dim.*	s. Vincent, m.	7 34	4 27	10 35	10 13	20
23	lundi.	ste. Emérantienne	7 33	4 28	11 43	10 40	21
24	mardi.	s. Timothée, év.	7 31	4 29		11 4	22
25	mercr.	Conv. de s. Paul.	7 30	4 30	0 ♒ 47	11 29	23
26	jeudi.	s. Polycarpe, év.	7 29	4 32	1 ♒ 50	11 56	24
27	vendr.	s. Julien, év.	7 27	4 33	2 ♓ 39	0 Soir. 27	25
28	samedi.	s. Jean Chrysost.	7 26	4 35	3 51	1 2	26
29	*4. Dim.*	s. Fr. de Salles.	7 25	4 36	4 46	1 42	27
30	lundi.	ste. Bathilde.	7 23	4 38	5 37	2 29	28
31	mardi.	ste. Honorine, v.	7 22	4 39	6 23	3 21	29

FÉVRIER.

Le Soleil entre dans les Poissons le 19, à 2 h. 15′ du soir.

◉ N. L. le 1, à 10 h. 25′ du soir.
☽ P. Q. le 9, à 11 h. 22′ du matin.
○ P. L. le 16, à 3 h. 28′ du matin.
☾ D. Q. le 23, à 0 h. 31′ du soir.

Les jours croissent de 49′ le matin et de 48′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	mercr.	s. Ignace, év.	7 20	4 41	7 Matin 3	4 Soir 21	30
2	jeudi.	*La Purification.*	7 19	4 42	7 38	5 22	1
3	vendr.	ste. Félicité.	7 17	4 44	8 9	6 26	2
4	samedi.	s. Eutiche, m.	7 16	4 45	8 56	7 33	3
5	5. *Dim.*	ste. Agathe, v.	7 14	4 47	9 2	8 40	4
6	lundi.	s. Vaast, év.	7 12	4 48	9 27	9 49	5
7	mardi.	s. Romuald.	7 11	4 50	9 53	11 0	6
8	mercr.	s. Honorat, év.	7 9	4 51	10 19		7
9	jeudi.	ste. Apolline, v.	7 8	4 53	10 50	0 Matin 11	8
10	vendr.	ste. Scolastique.	7 6	4 55	11 25	1 23	9
11	samedi.	s. Severin, év.	7 4	4 56	0 Soir 8	2 37	10
12	6. *Dim.*	ste. Eulalie, v.	7 3	4 58	0 59	3 46	11
13	lundi.	s. Licin, év.	7 1	5 0	2 0	4 50	12
14	mardi.	s. Valentin, pr.	6 59	5 1	3 10	5 45	13
15	mercr.	s. Faustin, mart.	6 58	5 3	4 23	6 31	14
16	jeudi.	ste. Julienne, v.	6 56	5 5	5 41	7 9	15
17	vendr.	s. Silvain, év.	6 54	5 6	6 57	7 42	16
18	samedi.	s. Siméon, év.	6 53	5 8	8 11	8 11	17
19	*Dim.*	*Septuagésime.*	6 51	5 10	9 22	8 38	18
20	lundi.	s. Eucher, év.	6 49	5 12	10 30	9 5	19
21	mardi.	s. Pepin, duc.	6 47	5 13	11 35	9 29	20
22	mercr.	s. Baradat, solit.	6 46	5 15		9 56	21
23	jeudi.	s. Syrenne, m.	6 44	5 17	0 Soir 38	10 25	22
24	vendr.	s. Damien.	6 42	5 19	1 39	10 59	23
25	samedi.	s. Mathias, ap.	6 41	5 20	2 38	11 38	24
26	*Dim.*	*Sexagésime.*	6 39	5 22	3 31	0 Soir	25
27	lundi.	s. Félix, pape.	6 37	5 24	4 18	1 15	26
28	mardi.	s. Romain, ab.	6 35	5 26	5 1	2 10	27
29	mercr.	s. Florent.	6 33	5 27	5 38	3 11	28

MARS.

Le Soleil entre dans le Bélier le 20, à 2 h. 20′ du soir.

☉ N. L. le 2, à 3 h. 25′ du soir.
☽ P. Q. le 9, à 7 h. 22′ du soir.
☉ P. L. le 16, à 3 h. 31′ du soir.
☾ D. Q. le 24, à 8 h. 50′ du matin.

Les jours croissent de 55′ le matin et 56′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Couc. H. M.	J. de l'A.
1	jeudi.	s. Aubin, év.	6 32	5 29	6 matin 11	4 soir 15	29
2	vendr.	s. Simplice.	6 30	5 31	6 41	5 23	30
3	samedi.	ste. Cunegonde.	6 28	5 33	7 9	6 39	1
4	*Dim.*	*Quinquagésime.*	6 26	5 35	7 35	7 42	2
5	lundi.	s. Drausin, év.	6 24	5 36	7 59	8 52	3
6	mardi	ste. Colette, rel.	6 22	5 38	8 25	10 5	4
7	merc.	*Les Cendres.*	6 21	5 40	8 55	11 18	5
8	jeud.	s. Jean-de-Dieu.	6 19	5 42	9 30		6
9	vendr.	Les 40 Martyrs.	6 17	5 44	10 9	0 soir 32	7
10	samedi.	s. Doctrovée, ab.	6 15	5 45	10 56	1 41	8
11	1. *Dim.*	*Quadragésime.*	6 14	5 47	11 59	2 45	9
12	lundi.	s. Maximilien, m.	6 12	5 49	0 soir 57	3 41	10
13	mardi.	ste. Euphrasie, v.	6 10	5 51	2 8	4 29	11
14	mercr.	*Quatre-Temps.*	6 8	5 53	3 25	5 10	12
15	jeudi.	s. Longin, soldat.	6 6	5 54	4 38	5 45	13
16	vendr.	s. Cyriaque, d.	6 5	5 56	5 55	6 15	14
17	samedi.	s. Patrice, év.	6 3	5 58	7 5	6 48	15
18	2. *Dim.*	*Reminiscere.*	6 1	6 0	8 16	7 9	16
19	lundi.	s. Joseph.	5 59	6 2	9 23	7 34	17
20	mardi.	s. Nicette, év.	5 57	6 3	10 30	8 0	18
21	mercr.	s. Lucipin, ab.	5 56	6 5	11 34	8 29	19
22	jeudi.	s. Epaphrodite.	5 54	6 7		9 3	20
23	vendr.	s. Victorien, m.	5 52	6 9	0 soir 35	9 40	21
24	samedi	s. Pigménie, pr.	5 50	6 11	1 30	10 22	22
25	3. *Dim.*	*L'Annonciation.*	5 48	6 13	2 20	11 11	23
26	lundi.	s. Ludger, év.	5 47	6 14	3 5	0 soir 4	24
27	mardi.	s. Rupert, év.	5 45	6 16	3 43	1 5	25
28	mercr.	s. Gontran, roi.	5 43	6 18	4 18	2 7	26
29	jeudi.	s. Eustase, abbé.	5 41	6 20	4 49	3 14	27
30	vendr.	s. Jean-Climaque.	5 39	6 22	5 17	4 25	28
31	samedi.	s. Guy, abbé.	5 38	6 25	5 44	5 55	29

AVRIL.

Le Soleil entre dans le Taureau le 20, à 2 h. 45′ du matin.

◉ N. L. le 1, à 5 h. 11′ du matin.
☽ P. Q. le 8, à 1 h. 59′ du matin.
☉ P. L. le 15, à 4 h. 10′ du matin.
☾ D. Q. le 23, à 4 h. 22′ du matin.
◉ N. L. le 30, à 3 h. 49′ du soir.

Les jours croissent de 52′ le matin et de 52′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de l'L.
1	4. *Dim.*	*Lætare.*	5 36	6 25	6 Matin 8	6 Soir 46	1
2	lundi.	S. François de P.	5 34	6 27	6 55	8 0	2
3	mardi.	s. Ambroise, év.	5 32	6 29	7 Matin 4	9 15	3
4	mercr.	s. Richard, év.	5 30	6 31	7 57	10 29	4
5	jeudi.	s. Vincent-Ferrier.	5 29	6 32	8 15	11 41	5
6	vendr.	s. Sixte, pape.	5 27	6 34	9 0		6
7	samedi.	s. Hégésippe, hist	5 25	6 36	9 54	0 Matin 49	7
8	5. *Dim.*	*La Passion.*	5 23	6 38	10 56	1 47	8
9	lundi.	s. Eupsyche, m.	5 22	6 39	0 Soir 56	2 37	9
10	mardi.	s. Macaire, év.	5 20	6 41	1 57	3 20	10
11	mercr.	s. Eustorge, pr.	5 18	6 43	2 51	3 55	11
12	jeudi.	s. Zénon, év.	5 16	6 45	3 44	4 25	12
13	vendr.	*N. D. de Pitié.*	5 14	6 46	4 36	4 53	13
14	samedi.	s. Lambert, év.	5 13	6 48	6 7	5 18	14
15	6. *Dim.*	*Les Rameaux.*	5 11	6 50	7 16	5 45	15
16	lundi.	s. Paterne, év.	5 9	6 51	8 24	6 8	16
17	mardi.	s. Anicet, pape.	5 8	6 53	9 29	6 37	17
18	mercr.	s. Eleuthère, év.	5 6	6 55	10 31	7 7	18
19	jeudi.	s. Paphenuce, m.	5 4	6 57	11 29	7 43	19
20	vendr.	*Vendredi-Saint.*	5 3	6 58		8 25	20
21	samedi.	s. Anselme, év.	5 1	7 0	0 Matin 29	9 9	21
22	*Dim.*	PAQUES.	4 59	7 2	1 9	10 1	22
23	lundi.	s. Georges, m.	4 58	7 3	1 51	10 58	23
24	mardi.	s. Sabas, mart.	4 56	7 5	2 26	11 59	24
25	mercr.	s. Marc. *Abstin.*	4 54	7 7	2 57	1 Soir 5	25
26	jeudi.	s. Clet, pape.	4 53	7 8	3 25	2 10	26
27	vendr.	s. Anthime, év.	4 51	7 10	3 51	3 19	27
28	samedi.	ss. Vital et Agric.	4 49	7 11	4 17	4 51	28
29	*Dim.*	*Quasimodo.*	4 48	7 13	4 42	5 45	29
30	lundi.	s. Eutrope, év.	4 46	7 15	5 10	7 2	30

MAI.

Le Soleil entre dans les Gémeaux le 21, à 3 h. 3′ du matin.

☽ P. Q. le 7, à 8 h. 15′ du matin.
☉ P. L. le 14, à 5 h. 35′ du soir.
☾ D. Q. le 22, à 9 h. 29′ du soir.
● N. L. le 30, à 0 h. 5′ du matin.

Les jours croissent de 38′ le matin et de 38′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de l'A.
1	mardi.	s. Jacq. et s. Phil	4 45	7 16	5 Mat. 41	8 Soir. 18	1
2	mercr.	s. Athanase, év.	4 43	7 18	6 Mat. 17	9 Soir. 34	2
3	jeudi.	Inv. de la Ste. Cr.	4 42	7 19	6 Mat. 59	10 Soir. 45	3
4	vendr.	ste. Monique, vᵉ.	4 40	7 21	7 Mat. 52	11 Soir. 49	4
5	samedi.	s. Pie V, pape.	4 38	7 22	8 Mat. 52		5
6	2. *Dim.*	s. Jean P.-Lat.	4 37	7 24	10 Mat. 0	0 Soir. 45	6
7	lundi.	ste. Marie Egyp.	4 35	7 25	11 Mat. 11	1 Soir. 27	7
8	mardi.	s. Viron, év.	4 34	7 27	0 Soir. 25	2 Soir. 2	8
9	mercr.	s. Grégoire, év.	4 32	7 28	1 Soir. 38	2 Soir. 54	9
10	jeudi.	s. Dioscoride, m.	4 31	7 30	2 Soir. 48	3 Soir. 1	10
11	vendr.	s. Mamert, év.	4 30	7 31	3 Soir. 58	3 Soir. 26	11
12	samedi.	s. Epiphene, év.	4 28	7 33	5 Soir. 6	3 Soir. 50	12
13	3. *Dim.*	s. Servais, év.	4 27	7 34	6 Soir. 13	4 Soir. 14	13
14	lundi.	s. Pacôme, abbé.	4 25	7 35	7 Soir. 19	4 Soir. 40	14
15	mardi.	ste. Dimpne, v.	4 24	7 37	8 Soir. 23	5 Soir. 10	15
16	mercr.	s. Regnobert, év.	4 23	7 38	9 Soir. 25	5 Soir. 42	16
17	jeudi.	ste. Restitue, v.	4 21	7 39	10 Soir. 19	6 Soir. 20	17
18	vendr.	s. Venant, mart.	4 20	7 40	11 Soir. 8	7 Soir. 4	18
19	samedi.	s. Yves, prêtre.	4 19	7 42	11 Soir. 50	7 Soir. 55	19
20	4. *Dim.*	s. Paul, év.	4 18	7 43		8 Soir. 47	20
21	lundi.	s. Hospice, solit.	4 17	7 44	0 Mat. 27	9 Soir. 46	21
22	mardi.	ste. Julie, vierge.	4 15	7 45	1 Mat. 0	10 Soir. 49	22
23	mercr.	s. Didier, év.	4 14	7 46	1 Mat. 29	11 Soir. 54	23
24	jeudi.	s. Donatien, m.	4 13	7 47	1 Mat. 54	1 Soir. 0	24
25	vendr.	s. Urbain, pape.	4 12	7 48	2 Mat. 18	2 Soir. 9	25
26	samedi.	s. Augustin, év.	4 11	7 49	2 Mat. 42	3 Soir. 20	26
27	5. *Dim.*	s. Evroult, abbé.	4 10	7 50	3 Mat. 8	4 Soir. 33	27
28	lundi.	*Rogations.*	4 9	7 51	3 Mat. 57	5 Soir. 51	28
29	mardi.	s. Maximin, év.	4 8	7 52	4 Mat. 9	7 Soir. 10	29
30	mercr.	s. Félix, pape.	4 7	7 53	4 Mat. 49	8 Soir. 26	1
31	jeudi.	L'ASCENSION.	4 6	7 54	5 Mat. 38	9 Soir. 55	2

JUIN.

Le Soleil entre dans l'Ecrevisse le 21, à 11 h. 38′ du matin.

☽ P. Q. le 5, à 3 h. 8′ du soir.
☉ P. L. le 13, à 7 h. 55′ du matin.
☾ D. Q. le 21, à 11 h. 23 du matin.
◉ N. L. le 28, à 7 h. 8′ du matin.

Les jours croissent jusqu'au 21 de 9′ le matin et de 9′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	vendr.	s. Pamphile.	4 57	55	6 56 Matin	10 35 Soir.	3
2	samedi.	s. Potin, mart.	4 57	56	7 44 Matin	11 24 Soir.	4
3	6. *Dim.*	ste. Clotilde, R.	4 57	57	8 56		5
4	lundi.	s. Quirin, év.	4 57	57	10 11	0 4 Matin	6
5	mardi.	s. Boniface, mart.	4 57	58	11 24	0 36	7
6	mercr.	s. Paul, év. et m.	4 57	59	0 56 Soir.	1 4	8
7	jeudi.	s. Licarion, év.	4 57	59	1 46	1 30	9
8	vendr.	s. Médard, év.	4 58	0	2 35	1 54	10
9	samedi.	*Vigile-jeûne.*	4 0 8	0	4 1	2 17	11
10	*Dim.*	PENTECOTE.	3 59 8	1	5 7	2 42	12
11	lundi.	s. Barnabé, ap.	3 59 8	1	6 11	3 9	13
12	mardi.	s. Basilide et c.	3 59 8	2	7 11	3 40	14
13	mercr.	*Quatre-Temps.*	3 58 8	2	8 8	4 15	15
14	jeudi.	s. Quintien, év.	3 58 8	2	9 0	4 56	16
15	vendr.	ste. Modeste, m.	3 58 8	3	9 45	5 45	17
16	samedi.	s. Cyr, mart.	3 57 8	3	10 24	6 35	18
17	1. *Dim.*	LA TRINITÉ.	3 57 8	3	10 58	7 32	19
18	lundi.	ste. Marine, v.	3 57 8	3	11 28	8 54	20
19	mardi.	ss. Gerv. et Prot.	3 57 8	3	11 54	9 37	21
20	mercr.	s. Silvère, pape.	3 57 8	4		10 41	22
21	jeudi.	FÊTE-DIEU.	3 57 8	4	0 17 Matin	11 47	23
22	vendr.	s. Paulin, év.	3 57 8	4	0 41 Matin	0 55 Soir.	24
23	samedi.	ste. Marie.	3 57 8	3	1 10	2 7	25
24	2. *Dim.*	*s. Jean-Baptiste.*	3 57 8	3	1 51	3 21	26
25	lundi.	s. Prosper, év.	3 57 8	3	2 0	4 38	27
26	mardi.	ss. Jean et Paul, m.	3 57 8	3	2 55	5 53	28
27	mercr.	s. Ladislas, roi.	3 58 8	3	3 18	7 6	29
28	jeudi.	s. Irénée, év.	3 58 8	2	4 11	8 13	1
29	vendr.	*ss. Pierre et Paul.*	3 58 8	2	5 15	9 9	2
30	samedi.	Comm. de s. Paul.	3 59 8	2	6 28	9 56	3

JUILLET.

Le Soleil entre dans le Lion le 22, à 10 h. 51′ du soir.

☽ P. Q. le 4, à 11 h. 42′ du soir.
☉ P. L. le 12, à 11 h. 4′ du soir.
☾ D. Q. le 20, à 10 h. 11′ du soir.
● N. L. le 27, à 2 h. 5′ du soir.

Les jours diminuent de 28′ le matin et de 29′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Couc. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	5. *Dim.*	*Sacré-Cœur.*	3 59	8 1	7 Matin 47	10 Soir 52	4
2	lundi.	Visit. de la Ste. V.	3 59	8 0	9 4	11 3	5
3	mardi.	s. Anatole, év.	4 0	8 0	10 18	11 50	6
4	mercr.	Transl. de s. Mart.	4 0	8 0	11 29	11 55	7
5	jeudi.	ste. Zoé, mart.	4 1	7 59	0 Soir 59		8
6	vendr.	s. Tranquille.	4 2	7 58	1 47	0 Matin 49	9
7	samedi.	s. Allyre, év.	4 2	7 58	2 53	0 45	10
8	4. *Dim.*	ste. Elizabeth.	4 3	7 57	3 57	1 9	11
9	lundi.	ste. Anatolie, v.	4 3	7 56	4 58	1 38	12
10	mardi.	Les 7 Frères, m.	4 4	7 56	5 55	2 11	13
11	mercr.	s. Benoît, abbé.	4 5	7 55	6 48	2 50	14
12	jeudi.	s. Félix, mart.	4 6	7 54	7 37	3 35	15
13	vendr.	s. Silas, ap.	4 7	7 53	8 19	4 25	16
14	samedi.	s. Loup et s. Vigor.	4 8	7 52	8 55	5 21	17
15	5. *Dim.*	LA DÉDICACE.	4 9	7 51	9 26	6 21	18
16	lundi.	s. Vitalien, év.	4 10	7 50	9 55	7 25	19
17	mardi.	s. Alexis.	4 11	7 49	10 17	8 27	20
18	mercr.	s. Clair, prêtre.	4 11	7 48	10 40	9 35	21
19	jeudi.	s. Arsène, diacre.	4 12	7 47	11 5	10 40	22
20	vendr.	ste. Marguerite, v.	4 14	7 46	11 28	11 48	23
21	samedi.	ste. Praxède, v.	4 15	7 45		0 Soir 59	24
22	6. *Dim.*	ste. Marie-Mad.	4 16	7 44	0 Matin 56	2 12	25
23	lundi.	s. Ravent, mart.	4 17	7 42	0 29	3 26	26
24	mardi.	s. Vincent de P.	4 18	7 41	1 7	4 29	27
25	mercr.	s. Jacques, ap.	4 19	7 40	1 55	5 28	28
26	jeudi.	ste. Anne.	4 20	7 39	2 50	6 19	29
27	vendr.	ste. Anthuse, v.	4 22	7 37	3 58	7 41	30
28	samedi.	s. Pantaléon, m.	4 23	7 36	5 15	8 23	1
29	7. *Dim.*	ste. Marthe.	4 25	7 35	6 35	8 58	2
30	lundi.	s. Ignace de Loyola	4 26	7 34	7 54	9 27	3
31	mardi.	s. Germain, év.	4 27	7 32	9 9	9 55	4

AOUT.

Le Soleil entre dans la Vierge le 23, à 5 h. 3′ du matin.

☽ P. Q. le 3, à 10 h. 58′ du matin.
☉ P. L. le 11, à 2 h. 37′ du soir.
☾ D. Q. le 19, à 6 h. 42′ du matin.
● N. L. le 25, à 9 h. 53′ du soir.

Les jours diminuent de 49′ le matin et de 49′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	mercr.	s. Exup. 1er év. de B.	4 29	7 31	10 ♍ 23	10 ♍ 19	5
2	jeudi.	s. Pierre ès liens.	4 30	7 29	11 54	10 44	6
3	vendr.	s. Etienne, pape.	4 31	7 28	0 ♎ 41	11 10	7
4	samedi.	s. Dominique.	4 33	7 26	1 ♎ 48	11 39	8
5	8. *Dim.*	ste. Afre, mart.	4 34	7 25	2 51		9
6	lundi.	Transfig. de N. S.	4 36	7 24	3 49	0 ♏ 12	10
7	mardi.	s. Donat, év.	4 37	7 22	4 44	0 ♏ 49	11
8	mercr.	Oct. de s. Exupère.	4 39	7 21	5 36	1 32	12
9	jeudi.	s. Romain, soldat.	4 40	7 19	6 19	2 21	13
10	vendr.	s. Laurent, diacre.	4 42	7 18	6 57	3 15	14
11	samedi.	ste. Suzanne.	4 43	7 16	7 30	4 15	15
12	9. *Dim.*	ste. Claire, vierge.	4 45	7 14	7 58	5 17	16
13	lundi.	s. Hipolyte, m.	4 46	7 13	8 27	6 21	17
14	mardi.	*Vigile jeûne.*	4 48	7 11	8 47	7 26	18
15	mercr.	L'ASSOMPTION.	4 50	7 10	9 10	8 32	19
16	jeudi.	s. Roch, laïque.	4 51	7 8	9 54	9 39	20
17	vendr.	s. Mammez, m.	4 53	7 6	10 0	10 49	21
18	samedi.	ste. Hélène, imp.	4 55	7 5	10 30	0 ♐ 0	22
19	10 *Dim.*	s. Magne, év.	4 56	7 3	11 5	1 15	23
20	lundi.	s. Bernard, abbé.	4 58	7 2	11 45	2 34	24
21	mardi.	s. Privat.	4 59	7 0		3 53	25
22	mercr.	Oct. de l'Assomp.	5 1	6 58	0 ♑ 58	4 37	26
23	jeudi.	ste. Chantal, vve.	5 3	6 57	1 41	5 35	27
24	vendr.	s. Barthélemi, ap.	5 4	6 55	2 ♑ 53	6 19	28
25	samedi.	s. Louis, roi de F.	5 6	6 53	4 11	6 58	29
26	11 *Dim.*	s. Zéphirin, pape.	5 8	6 52	5 30	7 34	1
27	lundi.	s. Césaire, év.	5 10	6 50	6 49	7 59	2
28	mardi.	s. Augustin, év.	5 11	6 48	8 5	8 24	3
29	mercr.	ste. Sabine, vve.	5 13	6 46	9 19	8 49	4
30	jeudi.	s. Fiacre, solit.	5 15	6 45	10 29	9 16	5
31	vendr.	ss. Félix et Adaucte	5 16	6 43	11 39	9 45	6

SEPTEMBRE.

Le Soleil entre dans la Balance le 23, à 1 h. 48′ du matin.

☽ P. Q. le 2, à 1 h. 40′ du matin.
☽ P. L. le 10, à 5 h. 42′ du matin.
☾ D. Q. le 17, à 1 h. 54′ du soir.
◉ N. L. le 24, à 7 h. 17′ du matin.

Les jours diminuent de 54′ le matin et de 55′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Couc H. M.	J. de la L.
1	samedi	s. Gilles, abbé.	5 18	6 41	0 Soir 43	10 Soir 15	7
2	12 *Dim.*	s. Antonin, mart.	5 20	6 39	1 47	10 55	8
3	lundi.	Transl. de s. Regn.	5 22	6 38	2 46	11 55	9
4	mardi.	s. Grég. le Grand.	5 23	6 36	3 38		10
5	mercr.	s. Victorin, év.	5 25	6 34	4 24	0 Matin 22	11
6	jeudi.	s. Joachim.	5 27	6 32	5 5	1 13	12
7	vendr.	s. Cloud, prêtre.	5 29	6 31	5 57	2 10	13
8	samedi	*Nativité de la V.*	5 30	6 29	6 7	3 12	14
9	13 *Dim.*	s. Gorgon et ses C.	5 32	6 27	6 34	4 18	15
10	lundi.	ste. Pulchérie, v.	5 34	6 25	6 59	5 25	16
11	mardi.	s. Hyacinthe, m.	5 36	6 24	7 24	6 32	17
12	mercr.	s. Révérend, pr.	5 37	6 22	7 48	7 39	18
13	jeudi.	s. Maurille, év.	5 39	6 20	8 12	8 48	19
14	vendr.	Exalt. de la ste. +	5 41	6 18	8 39	9 59	20
15	samedi.	Oct. de la Nativ.	5 42	6 17	9 12	11 11	21
16	14 *Dim.*	s. Cyprien, év. et m	5 44	6 15	9 51	0 Soir 22	22
17	lundi.	s. Lambert, év.	5 46	6 15	10 39	1 Soir 32	23
18	mardi.	s. Ferréol, mart.	5 48	6 12	11 36	2 37	24
19	mercr.	*Quatre-Temps.*	5 50	6 10		3 54	25
20	jeudi.	s. Eustache, m.	5 52	6 8	0 Matin 42	4 22	26
21	vendr.	s. Mathieu. ap.	5 53	6 6	1 Matin 59	5 4	27
22	samedi.	s. Maurice, m.	5 55	6 4	3 14	5 57	28
23	15 *Dim.*	ste. Thècle, v.	5 57	6 2	4 52	6 8	29
24	lundi.	s. Gérard, év.	5 59	6 0	5 49	6 54	1
25	mardi.	s. Firmin, év.	6 1	5 59	7 4	6 58	2
26	mercr.	s. Fauste, mart.	6 2	5 57	8 17	7 25	3
27	jeudi.	s. Côme et s. Dam.	6 4	5 56	9 29	7 51	4
28	vendr.	ste. Liobe, vierge.	6 6	5 55	10 58	8 22	5
29	samedi.	s. Michel, arch.	6 8	5 52	11 44	8 56	6
30	16 *Dim.*	s. Jérôme, pr. et d.	6 10	5 50	0 44	9 56	7

OCTOBRE.

Le Soleil entre dans le Scorpion le 23, à 10 h. 4′ du matin.

☽ P. Q. le 1, à 7 h. 46′ du soir.
☉ P. L. le 9, à 7 h. 45′ du soir.
☾ D. Q. le 16, à 8 h. 43′ du soir.
● N. L. le 23, à 6 h. 58′ du soir.
☽ P. Q. le 31, à 4 h. 15′ du soir.

Les jours diminuent de 54′ le matin et de 54′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	lundi.	s. Rémi, évêque.	6 11	5 48	1 Soir. 39	10 Soir. 22	8
2	mardi.	ss. Anges gardiens	6 13	5 46	2 28	11 Soir. 15	9
3	mercr.	s. Candide, m.	6 15	5 44	3 10	●	10
4	jeudi.	s. François d'Ass.	6 17	5 43	3 47	0 Matin. 9	11
5	vendr.	s. Placide, moine.	6 18	5 41	4 19	1 9	12
6	samedi.	s. Bruno, solitaire.	6 20	5 39	4 47	2 13	13
7	17 *Dim.*	ste. Justine, v.	6 22	5 37	5 9	3 20	14
8	lundi.	ste. Réparate, v.	6 24	5 36	5 36	4 28	15
9	mardi.	s. Denis, évêque.	6 26	5 34	5 59	5 35	16
10	mercr.	s. Géréon et ses c.	6 27	5 32	6 23	6 44	17
11	jeudi.	s. Nicaise, évêque.	6 29	5 30	6 50	7 55	18
12	vendr.	s. Wilfride, év.	6 31	5 28	7 22	9 10	19
13	samedi.	s. Géraut, comte.	6 33	5 27	7 59	10 24	20
14	18 *Dim.*	s. Caliste, pape.	6 34	5 25	8 44	11 56	21
15	lundi.	ste. Thérèse, v.	6 36	5 23	9 38	0 Soir. 42	22
16	mardi.	s. Gal, abbé.	6 38	5 21	10 41	1 40	23
17	mercr.	ste. Hedwige, vve.	6 40	5 20	11 51	2 29	24
18	jeudi.	s. Luc, évang.	6 41	5 18		3	25
19	vendr.	s. Aquilin, év.	6 43	5 16	1 Matin. 5	3 45	26
20	samedi.	s. Caprais, mart.	6 45	5 14	2 21	4 15	27
21	19 *Dim.*	ste. Ursule, v.	6 47	5 13	3 36	4 42	28
22	lundi.	s. Mellon, év.	6 48	5 11	4 50	5 6	29
23	mardi.	s. Romain, év.	6 50	5 10	6 4	5 31	30
24	mercr.	s. Magloire, év.	6 52	5 8	7 16	5 58	1
25	jeudi.	s. Loup, év. de B.	6 53	5 6	8 27	6 26	2
26	vendr.	s. Amand.	6 55	5 4	9 35	6 59	3
27	samedi.	s. Frumence, év.	6 57	5 2	10 38	7 55	4
28	20 *Dim.*	ss. Simon et Jude.	6 58	5 1	11 36	8 18	5
29	lundi.	s. Quentin, év.	7 0	4 59	0 29	9 7	6
30	mardi.	s. Léon, pape.	7 2	4 58	1 15	10 2	7
31	mercr.	*Vigile-jeûne.*	7 4	4 56	1 54	10 59	8

NOVEMBRE.

Le Soleil entre dans le Sagittaire le 22, à 6 h. 34′ du matin.

♍ P. L. le 8, à 8 h. 39′ du matin.
☾ D. Q. le 15, à 4 h. 1′ du matin.
● N. L. le 22, à 9 h. 26′ du matin.
☽ P. Q. le 30, à 0 h. 42′ du soir.

Les jours diminuent de 4c′ le matin et de 41′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Cou. H. M.		Lune. Lev. H. M.		Couc. H. M.		J. de la L.
1	jeudi.	LA TOUSSAINT.	7	54	54	2	Soir 25			9
2	vendr.	*Les Trépassés.*	7	54	53	2	52	0	Matin 1	10
3	samedi.	s. Marcel, év.	7	54	51	3	18	1	5	11
4	21 *Dim.*	s. Charles Borrom.	7	104	49	3	42	2	11	12
5	lundi.	s. Vigor, évêque.	7	114	48	4	5	3	19	13
6	mardi.	s. Léonard, abbé.	7	134	46	4	28	4	28	14
7	mercr.	s. Florent, évêque.	7	154	45	4	54	5	40	15
8	jeudi.	Saintes Reliques.	7	164	43	5	23	6	55	16
9	vendr.	s. Théodore, év.	7	184	42	5	56	8	11	17
10	samedi.	s. Martin, pape.	7	194	40	6	38	9	24	18
11	22 *Dim.*	s. Martin, évêque	7	214	39	7	51	10	34	19
12	lundi.	s. Ruf, évêque.	7	224	37	8	59	11	37	20
13	mardi.	s. Brice, évêque.	7	244	36	9	40	0	Soir 30	21
14	mercr.	s. Laurent, év.	7	254	34	10	52	1	13	22
15	jeudi.	s. Malo, évêque.	7	274	33			1	48	23
16	vendr.	s. Eucher, év.	7	284	32	0	Matin 6	2	18	24
17	samedi.	s. Grég. Thaumat.	7	294	30	1	22	2	45	25
18	23 *Dim.*	s. Odon, abbé.	7	304	29	2	56	3	9	26
19	lundi.	ste. Elisabeth, R.	7	324	28	3	48	3	33	27
20	mardi.	s. Edmond, Roi.	7	334	26	4	59	3	57	28
21	mercr.	*Présent. de la V.*	7	344	25	6	9	4	25	29
22	jeudi.	ste. Cécile, v.	7	354	24	7	17	4	54	1
23	vendr.	s. Clément, pape.	7	374	23	8	23	5	29	2
24	samedi.	s. Chrysogone, m.	7	384	22	9	23	6	8	3
25	24 *Dim.*	ste. Catherine, v.	7	394	21	10	19	6	54	4
26	lundi.	s. Lin, pape.	7	404	19	11	9	7	45	5
27	mardi.	s. Maxime, év.	7	414	18	11	49	8	42	6
28	mercr.	s. Sosthène.	7	424	17	0	Soir 22	9	42	7
29	jeudi.	s. Saturnin, év.	7	434	16	0	50	10	45	8
30	vendr.	s. André, apôtre.	7	444	15	1	16	11	48	9

DÉCEMBRE.

Le Soleil entre dans le Capricorne le 21, à 7 h. 5′ du soir.

☉ P. L. le 7, à 8 h. 37′ du soir.
☾ D. Q. le 14, à 0 h. 41′ du soir.
◉ N. L. le 22, à 2 h. 45′ du matin.
☽ P. Q. le 30, à 8 h. 19′ du matin.

Les jours diminuent jusqu'au 22 de 22′ et croissent de 4′ jusqu'au 31.

J. du M.	Jours de la semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Cou. H. M.	J. de la L.
1	samedi.	s. Eloi, évêque.	7 45	4 15	1 soir 59		10
2	1. *Dim.*	*L'Avent.*	7 46	4 14	2 1	0 Matin 54	11
3	lundi.	s. Lucius, roi.	7 47	4 13	2 23	2 1	12
4	mardi.	s. Gerb. et s^e. Barb.	7 48	4 12	2 46	3 9	13
5	mercr.	s. Sabas, abbé.	7 49	4 11	3 12	4 20	14
6	jeudi.	s. Nicolas, évêque.	7 49	4 10	3 43	5 35	15
7	vendr.	s. Ambroise, év.	7 50	4 10	4 21	6 52	16
8	samedi.	*Concept. de la V.*	7 51	4 9	5 9	8 7	17
9	2. *Dim.*	ste. Léocadie, v.	7 51	4 9	6 8	9 16	18
10	lundi.	s. Melchiade, p.	7 52	4 8	7 17	10 15	19
11	mardi.	s. Damase, pape.	7 52	4 7	8 31	11 3	20
12	mercr.	s. Sinésius, mart.	7 53	4 7	9 47	11 42	21
13	jeudi.	ste. Luce, vierge.	7 53	4 7	11 2	0 soir 14	22
14	vendr.	s. Gratien, év.	7 54	4 6		0 41	23
15	samedi.	Octave.	7 54	4 6	0 Matin 16	1 5	24
16	3. *Dim.*	s. Adon, évêque.	7 54	4 6	1 28	1 28	25
17	lundi.	ste. Olimpiade.	7 54	4 5	2 37	1 51	26
18	mardi.	ss. Rufe et Zozime.	7 55	4 5	3 46	2 15	27
19	mercr.	*Quatre-Temps.*	7 55	4 5	4 54	2 43	28
20	jeudi.	s. Philogone, m.	7 55	4 5	6 0	3 15	29
21	vendr.	s. Thomas, apôtre.	7 55	4 5	7 2	3 53	30
22	samedi.	s. Ischirion, m.	7 55	4 5	7 59	4 36	1
23	4. *Dim.*	ste. Victoire, v.	7 55	4 5	8 50	5 25	2
24	lundi.	*Vigile-jeûne.*	7 55	4 5	9 33	6 20	3
25	mardi.	NOËL.	7 55	4 5	10 10	7 19	4
26	mercr.	*s. Etienne, I. m.*	7 54	4 6	10 41	8 20	5
27	jeudi.	s. Jean, apôtre.	7 54	4 6	11 8	9 22	6
28	vendr.	ss. Innocens.	7 54	4 6	11 30	10 25	7
29	samedi.	s. Thom., év.	7 53	4 7	11 51	11 30	8
30	*Dim.*	s. Ursin, évêque.	7 53	4 7	0 soir 13		9
31	lundi.	s. Sylvestre, pape.	7 53	4 7	0 35	1 Matin 45	10

PRINCIPALES PUISSANCES DE L'EUROPE.

France.

Louis-Philippe Ier., né à Paris le 6 octobre 1773, Roi des Français, le 9 août 1830; marié le 25 novembre 1809, à

Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles, née le 26 avril 1782. De ce mariage :

Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Joseph d'Orléans, *duc d'Orléans*, né à Palerme le 3 septembre 1810.

Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle *princesse* d'Orléans, née à Palerme le 3 avril 1812.

Marie-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine, *princesse* d'Orléans, née à Palerme le 13 avril 1813.

Louis-Charles-Philippe-Raphael d'Orléans, *duc de Nemours*, né à Paris le 25 octobre 1814.

Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine-Clotilde, *princesse* d'Orléans, née à Neuilly le 3 juin 1817.

François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, *prince de Joinville*, né à Neuilly le 14 octobre 1818.

JUIN.

Le Soleil entre dans l'Ecrevisse le 21, à 11 h. 38′ du matin.

☽ P. Q. le 5, à 3 h. 8′ du soir.
☉ P. L. le 13, à 7 h. 55′ du matin.
☾ D. Q. le 21, à 11 h. 25 du matin.
● N. L. le 28, à 7 h. 8′ du matin.

Les jours croissent jusqu'au 21 de 9′ le matin et de 9′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	vendr.	s. Pamphile.	4 57	55	6 56 Matin	10 35 Soir	3
2	samedi.	s. Potin, mart.	4 57	56	7 44	11 24	4
3	6. *Dim.*	ste. Clotilde, R.	4 47	57	8 56		5
4	lundi.	s. Quirin, év.	4 57	57	10 11	0 4 Matin	6
5	mardi.	s. Boniface, mart.	4 57	58	11 24	0 36	7
6	mercr.	s. Paul, év. et m.	4 57	59	0 36 Soir	1 4	8
7	jeudi.	s. Licarion, év.	4 57	59	1 46	1 30	9
8	vendr.	s. Médard, év.	4 58	0	2 55	1 54	10
9	samedi.	*Vigile-jeûne.*	4 58	0	4 1	2 17	11
10	*Dim.*	PENTECOTE.	3 59 8	1	5 7	2 42	12
11	lundi.	s. Barnabé, ap.	3 59 8	1	6 11	3 9	13
12	mardi.	s. Basilide et c.	3 59 8	2	7 11	3 40	14
13	mercr.	*Quatre-Temps.*	3 58 8	2	8 8	4 15	15
14	jeudi.	s. Quintien, év.	3 58 8	2	9 0	4 56	16
15	vendr.	ste. Modeste, m.	3 58 8	3	9 45	5 45	17
16	samedi.	s. Cyr, mart.	3 57 8	3	10 24	6 35	18
17	1. *Dim.*	LA TRINITÉ.	3 57 8	3	10 58	7 32	19
18	lundi.	ste. Marine, v.	3 57 8	3	11 28	8 34	20
19	mardi.	ss. Gerv. et Prot.	3 57 8	3	11 54	9 37	21
20	mercr.	s. Silvère, pape.	3 57 8	4		10 41	22
21	jeudi.	FÊTE-DIEU.	3 57 8	4	0 17 Matin	11 47	23
22	vendr.	s. Paulin, év.	3 57 8	4	0 41	0 35 Soir	24
23	samedi.	ste. Marie.	3 57 8	3	1 5	2 Soir 7	25
24	2. *Dim.*	*s. Jean-Baptiste.*	3 57 8	3	1 31	3 21	26
25	lundi.	s. Prosper, év.	3 57 8	3	2 0	4 38	27
26	mardi.	ss. Jean et Paul, m.	3 57 8	3	2 35	5 53	28
27	mercr.	s. Ladislas, roi.	3 58 8	3	3 18	7 6	29
28	jeudi.	s. Irénée, év.	3 58 8	2	4 11	8 13	1
29	vendr.	*ss. Pierre et Paul.*	3 58 8	2	5 15	9 9	2
30	samedi.	Comm. de s. Paul.	3 59 8	2	6 28	9 56	3

JUILLET.

Le Soleil entre dans le Lion le 22, à 10 h. 51′ du soir.

☽ P. Q. le 4, à 11 h. 42′ du soir.
☉ P. L. le 12, à 11 h. 4′ du soir.
☾ D. Q. le 20, à 10 h. 11′ du soir.
● N. L. le 27, à 2 h. 5′ du soir.

Les jours diminuent de 28′ le matin et de 29′ le soir.

J. du Mois	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	S. *Dim.*	*Sacré-Cœur.*	3 59	8 1	7 matin 47	10 soir 59	4
2	lundi.	Visit. de la Ste. V.	3 59	8 0	9 matin 4	11 soir 5	5
3	mardi.	s. Anatole, év.	4 0	8 0	10 matin 18	11 soir 50	6
4	mercr.	Transl. de s. Mart.	4 0	8 0	11 29	11 55	7
5	jeudi.	ste. Zoé, mart.	4 1	7 59	0 soir 39		8
6	vendr.	s. Tranquille.	4 2	7 58	1 47	0 matin 19	9
7	samedi.	s. Allyre, év.	4 2	7 58	2 55	0 45	10
8	4. *Dim.*	ste. Elizabeth.	4 3	7 57	3 57	1 9	11
9	lundi.	ste. Anatolie, v.	4 3	7 56	4 58	1 58	12
10	mardi.	Les 7 Frères, m.	4 4	7 56	5 55	2 11	13
11	mercr.	s. Benoît, abbé.	4 5	7 55	6 48	2 50	14
12	jeudi.	s. Félix, mart.	4 6	7 54	7 37	3 35	15
13	vendr.	s. Silas, ap.	4 7	7 53	8 19	4 25	16
14	samedi.	s. Loup et s. Vigor.	4 8	7 52	8 55	5 21	17
15	5. *Dim.*	LA DÉDICACE.	4 9	7 51	9 26	6 21	18
16	lundi.	s. Vitalien, év.	4 10	7 50	9 53	7 23	19
17	mardi.	s. Alexis.	4 11	7 49	10 17	8 27	20
18	mercr.	s. Clair, prêtre.	4 11	7 48	10 40	9 35	21
19	jeudi.	s. Arsène, diacre.	4 12	7 47	11 5	10 40	22
20	vendr.	ste. Marguerite, v.	4 14	7 46	11 28	11 48	23
21	samedi.	ste. Praxède, v.	4 15	7 45		0 soir 59	24
22	6. *Dim.*	ste. Marie-Mad.	4 16	7 44	0 matin 56	2 soir 12	25
23	lundi.	s. Ravent, mart.	4 17	7 42	0 29	3 26	26
24	mardi.	s. Vincent de P.	4 18	7 41	1 7	4 39	27
25	mercr.	s. Jacques, ap.	4 19	7 40	1 53	5 48	28
26	jeudi.	ste. Anne.	4 20	7 39	2 50	6 49	29
27	vendr.	ste. Anthuse, v.	4 22	7 37	3 58	7 41	30
28	samedi.	s. Pantaléon, m.	4 23	7 36	5 15	8 23	1
29	7. *Dim.*	ste. Marthe.	4 25	7 35	6 35	8 58	2
30	lundi.	s. Ignace de Loyola	4 26	7 34	7 54	9 27	3
31	mardi.	s. Germain, év.	4 27	7 32	9 9	9 55	4

AOUT.

Le Soleil entre dans la Vierge le 23, à 5 h. 3′ du matin.

☽ P. Q. le 3, à 10 h. 58′ du matin.
☉ P. L. le 11, à 2 h. 37′ du soir.
☾ D. Q. le 19, à 6 h. 42′ du matin.
● N. L. le 25, à 9 h. 53′ du soir.

Les jours diminuent de 49′ le matin et de 45′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	mercr.	s. Exup. 1er év. de B.	4 29	7 31	10 ♍ 25	10 ♍ 19	5
2	jeudi.	s. Pierre ès liens.	4 30	7 29	11 54	10 ♍ 44	6
3	vendr.	s. Etienne, pape.	4 31	7 28	0 ♎ 41	11 10	7
4	samedi.	s. Dominique.	4 33	7 26	1 ♎ 48	11 59	8
5	8. *Dim.*	ste. Afre, mart.	4 34	7 25	2 51		9
6	lundi.	Transfig. de N. S.	4 36	7 24	3 49	0 ♍ 19	10
7	mardi.	s. Donat, év.	4 37	7 22	4 44	0 49	11
8	mercr.	Oct. de s. Exupère.	4 39	7 21	5 36	1 52	12
9	jeudi.	s. Romain, soldat.	4 40	7 19	6 19	2 21	13
10	vendr.	s. Laurent, diacre.	4 41	7 18	6 57	3 15	14
11	samedi.	ste. Suzanne.	4 43	7 16	7 30	4 15	15
12	9. *Dim.*	ste. Claire, vierge.	4 44	7 14	7 58	5 17	16
13	lundi.	s. Hipolyte, m.	4 46	7 13	8 27	6 21	17
14	mardi.	*Vigile jeûne.*	4 48	7 11	8 47	7 26	18
15	mercr.	L'ASSOMPTION.	4 50	7 10	9 10	8 32	19
16	jeudi.	s. Roch, laïque.	4 51	7 8	9 54	9 39	20
17	vendr.	s. Mammez, m.	4 53	7 6	10 0	10 49	21
18	samedi.	ste. Hélène, imp.	4 55	7 5	10 30	0 ♎ 0	22
19	10 *Dim.*	s. Magne, év.	4 56	7 3	11 5	1 15	23
20	lundi.	s. Bernard, abbé.	4 58	7 2	11 45	2 24	24
21	mardi.	s. Privat.	4 59	7 0		3 33	25
22	mercr.	Oct. de l'Assomp.	5 1	6 58	0 ♐ 38	4 37	26
23	jeudi.	ste. Chantal, vve.	5 3	6 57	1 ♐ 41	5 35	27
24	vendr.	s. Barthélemi, ap.	5 4	6 55	2 ♐ 55	6 19	28
25	samedi.	s. Louis, roi de F.	5 6	6 53	4 11	6 58	29
26	11 *Dim.*	s. Zéphirin, pape.	5 8	6 52	5 30	7 34	1
27	lundi.	s. Césaire, év.	5 10	6 50	6 49	7 59	2
28	mardi.	s. Augustin, év.	5 11	6 48	8 8	8 24	3
29	mercr.	ste. Sabine, vve.	5 13	6 46	9 19	8 49	4
30	jeudi.	s. Fiacre, solit.	5 15	6 45	10 29	9 16	5
31	vendr.	ss. Félix et Adaucte	5 16	6 43	11 39	9 45	6

SEPTEMBRE.

Le Soleil entre dans la Balance le 23, à 1 h. 48′ du matin.

☽ P. Q. le 2, à 1 h. 40′ du matin.
☉ P. L. le 10, à 5 h. 42′ du matin.
☾ D. Q. le 17, à 1 h. 54′ du soir.
◉ N. L. le 24, à 7 h. 17′ du matin.

Les jours diminuent de 54′ le matin et de 53′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc H. M.	J. de l'An.
1	samedi	s. Gilles, abbé.	5 18	6 41	0 ☽ 43 soir	10 ☽ 15 soir	7
2	12 *Dim.*	s. Antonin, mart.	5 20	6 39	1 47	10 55	8
3	lundi.	Transl. de s. Regn.	5 22	6 38	2 46	11 55	9
4	mardi.	s. Grég. le Grand.	5 23	6 36	3 38		10
5	mercr.	s. Victorin, év.	5 25	6 34	4 24	0 ☽ 22 matin	11
6	jeudi.	s. Joachim.	5 27	6 32	5 5	1 12	12
7	vendr.	s. Cloud, prêtre.	5 29	6 31	5 57	2 10	13
8	samedi	*Nativité de la V.*	5 30	6 29	6 7	3 12	14
9	13 *Dim.*	s. Gorgon et ses C.	5 32	6 27	6 54	4 18	15
10	lundi.	ste. Pulchérie, v.	5 34	6 25	6 59	5 25	16
11	mardi.	s. Hyacinthe, m.	5 36	6 24	7 24	6 32	17
12	mercr.	s. Révérend, pr.	5 37	6 22	7 48	7 39	18
13	jeudi.	s. Maurille, év.	5 39	6 20	8 12	8 48	19
14	vendr.	Exalt. de la ste. †	5 41	6 18	8 39	9 59	20
15	samedi.	Oct. de la Nativ.	5 42	6 17	9 12	11 11	21
16	14 *Dim.*	s. Cyprien, év. et m	5 44	6 15	9 51	0 ☽ 22 soir	22
17	lundi.	s. Lambert, év.	5 46	6 13	10 39	1 32	23
18	mardi.	s. Ferréol, mart.	5 48	6 12	11 36	2 37	24
19	mercr.	*Quatre-Temps.*	5 50	6 10		3 34	25
20	jeudi.	s. Eustache, m.	5 52	6 8	0 ☽ 42 matin	4 22	26
21	vendr.	s. Mathieu. ap.	5 53	6 6	1 59	5 2	27
22	samedi.	s. Maurice, m.	5 55	6 4	3 14	5 37	28
23	15 *Dim.*	ste. Thècle, v.	5 57	6 2	4 52	6 8	29
24	lundi.	s. Gérard, év.	5 59	6 0	5 49	6 34	1
25	mardi.	s. Firmin, év.	6 1	5 59	7 4	6 58	2
26	mercr.	s. Fauste, mart.	6 2	5 57	8 17	7 25	3
27	jeudi.	s. Côme et s. Dam.	6 4	5 56	9 29	7 51	4
28	vendr.	ste. Liobe, vierge.	6 6	5 53	10 58	8 22	5
29	samedi.	s. Michel, arch.	6 8	5 52	11 44	8 56	6
30	16 *Dim.*	s. Jérôme, pr. et d.	6 10	5 50	0 44	9 56	7

OCTOBRE.

Le Soleil entre dans le Scorpion le 23, à 10 h. 4′ du matin.

☽ P. Q. le 1, à 7 h. 46′ du soir.
☉ P. L. le 9, à 7 h. 45′ du soir.
☾ D. Q. le 16, à 8 h. 43′ du soir.
● N. L. le 23, à 6 h. 58′ du soir.
☽ P. Q. le 31, à 4 h. 15′ du soir.

Les jours diminuent de 54′ le matin et de 54′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Soleil. Cou. H. M.	Lune. Lev. H. M.	Lune. Couc. H. M.	J. de la L.
1	lundi.	s. Rémi, évêque.	6 11	5 48	1 Soir. 39	10 Soir. 22	8
2	mardi.	ss. Anges gardiens.	6 13	5 46	2 28	11 13	9
3	mercr.	s. Candide, m.	6 15	5 44	3 10		10
4	jeudi.	s. François d'Ass.	6 17	5 43	3 47	0 Matin. 9	11
5	vendr.	s. Placide, moine.	6 18	5 41	4 19	1 9	12
6	samedi.	s. Bruno, solitaire.	6 20	5 39	4 47	2 13	13
7	17 *Dim.*	ste. Justine, v.	6 22	5 37	5 9	3 20	14
8	lundi.	ste. Réparate, v.	6 24	5 36	5 36	4 28	15
9	mardi.	s. Denis, évêque.	6 26	5 34	5 59	5 55	16
10	mercr.	s. Géréon et ses c.	6 27	5 32	6 23	6 44	17
11	jeudi.	s. Nicaise, évêque.	6 29	5 30	6 50	7 55	18
12	vendr.	s. Wilfride, év.	6 31	5 28	7 22	9 10	19
13	samedi.	s. Géraut, comte.	6 33	5 27	7 59	10 24	20
14	18 *Dim.*	s. Caliste, pape.	6 34	5 25	8 44	11 56	21
15	lundi.	ste. Thérèse, v.	6 36	5 23	9 38	0 Soir. 42	22
16	mardi.	s. Gal, abbé.	6 38	5 21	10 41	1 40	23
17	mercr.	ste. Hedwige, v^e.	6 40	5 20	11 51	2 29	24
18	jeudi.	s. Luc, évang.	6 41	5 18		3 9	25
19	vendr.	s. Aquilin, év.	6 43	5 16	1 Mat. 5	3 45	26
20	samedi.	s. Caprais, mart.	6 45	5 14	2 21	4 15	27
21	19 *Dim.*	ste. Ursule, v.	6 47	5 13	3 36	4 42	28
22	lundi.	s. Mellon, év.	6 48	5 11	4 50	5 6	29
23	mardi.	s. Romain, év.	6 50	5 10	6 4	5 31	30
24	mercr.	s. Magloire, év.	6 52	5 8	7 16	5 58	1
25	jeudi.	s. Loup, év. de B.	6 53	5 6	8 27	6 26	2
26	vendr.	s. Amand.	6 55	5 4	9 35	6 59	3
27	samedi.	s. Frumence, év.	6 57	5 2	10 38	7 55	4
28	20 *Dim.*	ss. Simon et Jude.	6 58	5 1	11 36	8 18	5
29	lundi.	s. Quentin, év.	7 0	4 59	0 29	9 7	6
30	mardi.	s. Léon, pape.	7 2	4 58	1 15	10 2	7
31	mercr.	*Vigile-jeûne.*	7 4	4 56	1 54	10 59	8

NOVEMBRE.

Le Soleil entre dans le Sagittaire le 22, à 6 h. 34′ du matin.

☍ P. L. le 8, à 8 h. 39′ du matin.
☾ D. Q. le 15, à 4 h. 1′ du matin.
● N. L. le 22, à 9 h. 26′ du matin.
☽ P. Q. le 30, à 0 h. 42′ du soir.

Les jours diminuent de 4c′ le matin et de 41′ le soir.

J. du M.	Jours de la Semain.	Noms des Saints.	Soleil. Lev. H. M.	Cou. H. M.	J. de la L.	Lune. Lev. H. M.	Couc. H. M.	J. de la L.
1	jeudi.	LA TOUSSAINT.	7 5	4 54		2 Soir 25		9
2	vendr.	*Les Trépassés.*	7 7	4 53		2 53	0 Matin 1	10
3	samedi.	s. Marcel, év.	7 8	4 51		3 18	1 5	11
4	21 *Dim.*	s. Charles Borrom.	7 10	4 49		3 42	2 11	12
5	lundi.	s. Vigor, évêque.	7 11	4 48		4 5	3 19	13
6	mardi.	s. Léonard, abbé.	7 13	4 46		4 28	4 28	14
7	mercr.	s. Florent, évêque.	7 15	4 45		4 54	5 40	15
8	jeudi.	Saintes Reliques.	7 16	4 43		5 23	6 55	16
9	vendr.	s. Théodore, év.	7 18	4 42		5 56	8 11	17
10	samedi.	s. Martin, pape.	7 19	4 40		6 38	9 24	18
11	22 *Dim.*	s. Martin, évêque	7 21	4 39		7 51	10 54	19
12	lundi.	s. Ruf, évêque.	7 22	4 37		8 52	11 57	20
13	mardi.	s. Brice, évêque.	7 24	4 36		9 40	0 Soir 50	21
14	mercr.	s. Laurent, év.	7 25	4 34		10 52	1 43	22
15	jeudi.	s. Malo, évêque.	7 27	4 33			1 48	23
16	vendr.	s. Eucher, év.	7 28	4 32		0 Matin 6	2 18	24
17	samedi.	s. Grég. Thaumat.	7 29	4 30		1 32	2 45	25
18	23 *Dim.*	s. Odon, abbé.	7 30	4 29		2 56	3 9	26
19	lundi.	ste. Elisabeth, R.	7 32	4 28		3 48	3 33	27
20	mardi.	s. Edmond, Roi.	7 33	4 26		4 59	3 57	28
21	mercr.	*Présent. de la V.*	7 34	4 25		6 9	4 25	29
22	jeudi.	ste. Cécile, v.	7 35	4 24		7 17	4 54	1
23	vendr.	s. Clément, pape.	7 37	4 23		8 23	5 29	2
24	samedi.	s. Chrysogone, m.	7 38	4 22		9 23	6 8	3
25	24 *Dim.*	ste. Catherine, v.	7 39	4 21		10 19	6 54	4
26	lundi.	s. Lin, pape.	7 40	4 19		11 9	7 45	5
27	mardi.	s. Maxime, év.	7 41	4 18		11 49	8 42	6
28	mercr.	s. Sosthène.	7 42	4 17		0 Soir 22	9 42	7
29	jeudi.	s. Saturnin, év.	7 43	4 16		0 50	10 45	8
30	vendr.	s. André, apôtre.	7 44	4 15		1 16	11 48	9

COMPOSITION DU MINISTÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

M. BARTHE ✻, membre de la Chambre des Députés, garde-des-sceaux, *ministre et secrétaire-d'état.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. le comte SÉBASTIANI, G. ✻, membre de la Chambre des Députés, *ministre et secrétaire-d'état.*

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

M. PÉRIER (Casimir) ✻, *ministre et secrétaire d'état, président du conseil.*

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

M. le duc DE DALMATIE, pair de France, G. ✻, *ministre et secrétaire-d'état.*

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

M. le baron LOUIS, G. ✻, membre de la Chambre des Députés, *ministre et secrétaire-d'état.*

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le comte DE RIGNY, G. O. ✻, membre de la Chambre des Députés, *ministre et secrétaire-d'état.*

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

M. le comte DE MONTALIVET ✱, pair de France, *ministre et secrétaire-d'état.*

DÉPARTEMENT DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

M. le comte D'ARGOUT, O. ✱, pair de France, *ministre et secrétaire-d'état.*

DIRECTIONS ET ADMINISTRATIONS.

Douanes et Sels. M. GRÉTERIN ✱, directeur.

Ponts-et-Chaussées. M. BÉRARD ✱, conseiller-d'état, directeur-général.

Enregistrement et Domaines. M. CALMON, O. ✱, directeur-général.

Contributions Indirectes. M. BOURSY ✱, directeur de l'administration.

Tabacs. M. PASQUIER O. ✱, directeur.

Postes. M. CONTE ✱, directeur de l'administration.

Forêts. M. MARCOTTE ✱, directeur de l'administration.

Loterie royale. M. LAINÉ, O. ✱, directeur.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS.

TOPOGRAPHIE.

PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA VILLE DE BAYEUX.

Situation. La ville de Bayeux est située sur l'Aure, au 16° 9′ 57″ de longitude du méridien de l'île de Fer, et au 49° 16′ 12″ de latitude septentrionale.

Limites. Les communes qui la bornent sont, au Nord, Vaux-sur-Aure; à l'Est, Saint-Vigor-le-Grand; au Sud-Est, Saint-Martin-des-Entrées; au Midi, Monceaux, Gueron et Saint-Loup-Hors; à l'Ouest, Vaucelles.

Etendue. Son territoire renferme 683 hectares 67 ares 74 centiares, divisés ainsi qu'il suit :

Division du territoire. Labours plantés et non plantés, 244 hectares 88 ares 10 centiares ; jardins, 40 hectares 73 ares 98 centiares ; jardins d'agrément, 96 ares 6 centiares ; herbages, 220 hectares 35 ares 23 centiares ; vergers, 46 hectares 93 ares ; prés, 22 hectares 91 ares 20 centiares ; étangs, 1 are 36 centiares ; propriétés bâties, 57 hectares 63 ares 3 centiares ; objets non imposables, 49 hectares 25 ares 78 centiares.

Population. On y compte environ 1,800 maisons. Sa population, d'après les derniers récensemens opérés en 1831, est de 10,303 habitans.

C'était autrefois la capitale du Bessin. A l'époque de la formation du département du Calvados elle devint le chef-lieu de l'arrondissement qui porte son nom.

C'est le siége d'un évêché, d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce et d'une justice de paix.

Qualité de l'air. On ne s'y plaint point de l'insalubrité de l'air, et c'est sans-doute, à quelque autre cause qui n'a pas encore été bien appréciée qu'il faut attribuer ces miliaires endémiques qui y occasionnent quelquefois de si grands ravages. M. Pluquet, dont le livre est

l'ouvrage d'un bon citoyen, (1) laisse entendre qu'on pourrait y remédier en établissant un abattoir public, en tenant la main à l'exécution des réglemens sur la propreté des rues, et surtout en débarrassant l'Aure des immondices qui retardent le cours déjà trop lent de cette rivière sans embouchure (2).

Le sang y est en général fort beau. Les hommes y sont d'une constitution robuste; mais la complexion des femmes y est plus délicate que dans la plaine de Caen.

ORIGINE.

L'origine de Bayeux, comme celle de la plupart des villes de la Normandie, se perd dans la nuit des tems. Selon quelques écrivains, un roi des Gaules, nommé Samothes, l'aurait bâtie, environ un siècle après le déluge; d'autres lui donnent pour fondateur le babylonien Bélus. Il suffit de citer ces fables ridicules pour en faire justice. L'opinion la plus accréditée, mais seulement parce qu'elle offre quelque vrai- Origine.

(1) Essai historique sur la ville de Bayeux; Caen, 1829.

(2) On sait qu'elle se perd avec la Dromme dans les Fosses du Soucy, à environ 5 kilomètres de Bayeux.

semblance, est que son origine est antérieure à la conquête de César.

Il faut remarquer cependant que non-seulement César n'en parle pas dans ses Commentaires, mais qu'il ne fait même aucune mention des peuples qui habitaient de son tems le pays où elle est située. On pense que Pline les a désignés le premier sous les noms de *Bodiocasses*, *Vadiocasses* ou *Vadicasses*. Ce dernier nom, formé évidemment du mot *vadum*, s'applique encore aujourd'hui à la partie maritime du canton d'Isigny qu'on appelle *les Veys*.

Depuis la conquête ces noms subirent plusieurs altérations, telles que *Badiocasses*, *Bajocasses*, *Biducasses*, etc.

Ptolomée donne à la capitale de ces peuples le nom de *Nœomagus*, qui paraît d'origine celtique. Sous la domination romaine elle prît, selon l'usage, celui des habitans, et s'appela *Civitas Bajocassium* seu *Biducassium*.

Elle a reçu depuis ceux de *Bajocæ*, *Baicæ* (1), *Bajoca*, *Bagiæ*, *Bagias*, *Bajocum*, etc.

(1) Neustriam Bajocassinam à baïs aquisve stagnalibus crediderim appellatam, abundat enim fluentis intermontanis.

Rob. Ceneau, évêque d'Avranches.

Son nom moderne a également subi plusieurs changemens. On la trouve désignée sous ceux de *Baex*, de *Baièves* ou plutôt *Baieues*, dans les titres des 12e. et 13e. siècles et dans le Roman de Rou. Plus tard on l'appela *Baiex* et enfin *Baieux* et *Bayeux*.

Bayeux sous les Gaulois

N'attaquons pas l'opinion généralement reçue qui place à la porte de Nœomagus un temple et même une école de druïdes; elle est particulièrement sanctionnée par un passage d'Ausone, qui écrivait dans le 4e. siècle. Le temple, un des plus célèbres des Gaules, était situé sur le mont *Phaunus*, à l'entrée de la ville, du côté de Caen, sur la commune de Saint-Vigor, et était consacré au dieu Belenus, l'Apollon des Gaulois. Une tradition populaire veut qu'on y ait aussi adoré un veau d'or. L'abbé Beziers raconte que de son tems on fit pour le retrouver des fouilles auprès de l'église de Saint-Floel, et qu'il en coûta la vie à deux ouvriers (1). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en creusant la terre dans cet endroit, on a fréquemment rencontré des tombeaux et des ustensiles d'une antiquité reculée.

(1) Histoire sommaire de la ville de Bayeux.

Une époque qui n'a ni historiens ni monumens, ne peut vivre dans la mémoire des hommes que par de vagues traditions plus ou moins défigurées par les conjectures des écrivains qui les recueillent. Une pierre brute que la pluie et les vents ont dégagée du sol qui l'environnait, sa position sur deux bases également informes, le voisinage d'une vieille forêt, suffisent ordinairement pour rappeler dans nos contrées le culte des Druïdes sur lequel on a publié tant de Mémoires. A défaut de dolmens ou de pierres levées qu'on ne trouve nî dans les environs de Bayeux, ni même dans l'arrondissement qui porte son nom, il a bien fallu se contenter d'une chênaie qui existait encore au commencement de la Révolution sur le mont Phaunus, pour en tirer l'induction que ces Prêtres y avaient établi un Temple. Des monnaies fort anciennes, des haches de silex trouvées à des distances plus ou moins rapprochées viennent appuyer ces conjectures. Le dernier historien de Bayeux, M. Pluquet, qui les a souvent combattues, croit reconnaître quelques traces de ce culte dans des pratiques religieuses qui, au reste, ne sont pas particulières au Bessin, telles que

ces promenades nocturnes qu'on fait dans les champs avec des torches allumées la veille de l'Epiphanie, et l'ancien usage qui place la plupart des fontaines sous l'invocation de quelque Saint, objet de la vénération des passans.

Bayeux sous les Romains.

Quoique les Romains ne fûssent pas intolérans à cette époque de leurs conquêtes, on ne peut douter que l'envahissement des Gaules par César n'ait été promptement suivi d'un grand changement dans les mœurs des indigènes. Soit par indifférence, soit par intérêt, les vaincus ne tardèrent pas à adopter celles du vainqueur. Ceux-ci leur apportèrent, en échange d'une liberté orageuse et sauvage, des lois civiles plus humaines, le génie des constructions et des établissemens permanens, et, à la longue, le goût des lettres et des sciences.

Il est aujourd'hui démontré d'une manière incontestable que les Romains avaient fait de cette ville une station militaire. Une grande communication avait été établie par eux entre la cité des Viducasses, Bayeux, St.-Lo et le littoral du Cotentin. Des traces de chaussées retrouvées depuis long-tems et qui subsistent encore, des

colonnes miliaires, récemment découvertes, ne laissent à cet égard aucun doute (1). La plupart de ces colonnes sont du commencement du 3e. siècle, et offrent les noms des empereurs Septime-Sévère et Caracalla. Elles indiquent des rapports de distance avec *Augustodurum*, port ou station militaire dont, malgré toutes leurs investigations, les savans ne sont pas encore parvenus à déterminer l'emplacement (2).

Lorsqu'on fit refaire en 1760 le Chœur de l'Eglise St.-Laurent, on découvrit dans les fondemens d'anciens murs revêtus en partie d'un placage de marbre; ils étaient supportés par une voûte. Précédemment on avait trouvé non loin delà, à environ 12 pieds de profondeur, des débris de squelettes d'animaux, parmi lesquels il y avait des ossemens humains. L'abbé Beziers ne manqua pas d'y voir les ruines d'un temple d'idoles, environné des restes

(1) On doit la conservation de quelques fragmens précieux de ces colonnes à M. Lambert, membre de la Société des Antiquaires.

(2) Il est probable qu'il faut le chercher dans Bayeux même. On s'occupe, au reste, d'éclaircir ce point historique, et l'on annonce comme très-prochaine la publication d'un Mémoire sur ce sujet.

des victimes qu'on y avait immolées.

De nouveaux travaux faits à cette Eglise en 1821, et au pavé de la rue St.-Laurent en 1825, ont fait voir ce qu'il fallait penser de ces vaines conjectures. Il n'est plus permis de douter aujourd'hui, après les laborieuses explorations de M. Lambert, que ces ruines n'appartiennent à des thermes Romains. Il paraît même certain que tout l'espace occupé maintenant par l'Eglise et les rues adjacentes, l'a été autrefois par des édifices publics élevés par ces maîtres du monde. A la vérité, des fragmens de briques, de tuiles, de poteries, des plaques et des corniches de marbre de diverses couleurs, tristes débris, entassés pêle-mêle dans un sol superposé, sont tout ce qui reste de ces monumens dont ils ont seuls revelé l'existence. Ils sont tombés, non sous la faux du tems, non sous les efforts du peuple dont la servitude, quelque longue qu'elle soit, ne prescrit jamais les droits, mais au milieu des incendies que les Saxons allumèrent dans l'Armorique, depuis la fin du 3e. siècle jusqu'au commencement du 6e. Les rivages du Bessin devenus fameux par leurs déprédations, reçurent à cette époque la

Bayeux sous les Saxons.

colonnes miliaires, récemment découvertes, ne laissent à cet égard aucun doute (1). La plupart de ces colonnes sont du commencement du 3e. siècle, et offrent les noms des empereurs Septime-Sévère et Caracalla. Elles indiquent des rapports de distance avec *Augustodurum*, port ou station militaire dont, malgré toutes leurs investigations, les savans ne sont pas encore parvenus à déterminer l'emplacement (2).

Lorsqu'on fit refaire en 1760 le Chœur de l'Eglise St.-Laurent, on découvrit dans les fondemens d'anciens murs revêtus en partie d'un placage de marbre ; ils étaient supportés par une voûte. Précédemment on avait trouvé non loin delà, à environ 12 pieds de profondeur, des débris de squelettes d'animaux, parmi lesquels il y avait des ossemens humains. L'abbé Beziers ne manqua pas d'y voir les ruines d'un temple d'idoles, environné des restes

(1) On doit la conservation de quelques fragmens précieux de ces colonnes à M. Lambert, membre de la Société des Antiquaires.

(2) Il est probable qu'il faut le chercher dans Bayeux même. On s'occupe, au reste, d'éclaircir ce point historique, et l'on annonce comme très-prochaine la publication d'un Mémoire sur ce sujet.

des victimes qu'on y avait immolées.

De nouveaux travaux faits à cette Eglise en 1821, et au pavé de la rue St.-Laurent en 1825, ont fait voir ce qu'il fallait penser de ces vaines conjectures. Il n'est plus permis de douter aujourd'hui, après les laborieuses explorations de M. Lambert, que ces ruines n'appartiennent à des thermes Romains. Il paraît même certain que tout l'espace occupé maintenant par l'Eglise et les rues adjacentes, l'a été autrefois par des édifices publics élevés par ces maîtres du monde. A la vérité, des fragmens de briques, de tuiles, de poteries, des plaques et des corniches de marbre de diverses couleurs, tristes débris, entassés pêle-mêle dans un sol superposé, sont tout ce qui reste de ces monumens dont ils ont seuls revelé l'existence. Ils sont tombés, non sous la faux du tems, non sous les efforts du peuple dont la servitude, quelque longue qu'elle soit, ne prescrit jamais les droits, mais au milieu des incendies que les Saxons allumèrent dans l'Armorique, depuis la fin du 3e. siècle jusqu'au commencement du 6e. Les rivages du Bessin devenus fameux par leurs déprédations, reçurent à cette époque la

Bayeux sous les Saxons.

dénomination de *Littus-Saxonicum*. Telle était alors la faiblesse de l'empire, qu'il se vit réduit à n'opposer à ces dévastateurs que d'autres barbares plus propres à consommer la ruine des peuples qu'à les défendre.

L'année 368 de notre ère fut notamment féconde en désastres ; ils durèrent sans relâche jusqu'à la fin du siècle. Les villes et les nations entières disparurent sous ce fléau destructeur. *Arægenus*, la capitale des Viducasses, dont on a retrouvé quelques ruines souterraines dans le village de Vieux, fut entièrement anéantie, ses peuples détruits ou dispersés, perdirent jusqu'à leur nom. Bayeux fut incendié; les traces du feu qui la dévora, ont été reconnues dans ses débris après 14 siècles : annales funestes comme ces tems de brigandage et de dévastation !

Les incursions de ces peuples, qui n'eurent d'abord que le caractère d'une véritable piraterie, expliquent au reste, jusqu'à un certain point, cet esprit de destruction dont ils étaient animés. C'était en général des villes que partait la résistance qu'on pouvait encore leur opposer ;

ils n'imaginèrent pas de meilleur moyen de la vaincre que de les renverser.

Pendant ces premiers tems, leur séjour dans nos provinces ne doit être considéré que comme un véritable campement dont quelques huttes et des tentes au confluent des rivières et sur les bords de la mer, faisaient tous les frais. Mais leurs succès même leur donnèrent, à la longue, le goût des établissemens durables; on les vit bâtir des bourgades sur les villes qu'ils avaient renversées. Leurs chefs reconnurent l'autorité de Clovis, et devinrent les auxiliaires de ses successeurs, sous le nom de Saisnes du Bessin, *Saxones Bajocassini*. Ce fut sans doute vers ce tems-là qu'ils embrassèrent la religion chrétienne, qui acheva d'adoucir leurs mœurs. Au reste, si l'on en croit les écrivains ecclésiastiques, l'idolâtrie avait encore un temple sur le mont Phaunus au commencement du 6°. siècle. St.-Vigor, Evêque de Bayeux, le fit abattre, et le remplaça par d'autres temples consacrés à l'exercice du nouveau culte. Ce fut à cette occasion que le mont Phaunus prit le nom de *Chrismat* ou Mont des Eglises. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce siècle et le suivant virent élever dans le pays un assez

grand nombre de monastères, et qu'on cessa d'y tolérer d'autre religion que celle de l'Evangile.

La population saxone du Bessin s'augmenta sous Charlemagne d'une partie de ces dix mille compagnons de Vitikind, que le conquérant transporta dans ses états où il leur fit embrasser le christianisme. On croit que le canton qui leur fut assigné comprenait les villages de Saon et Saonnet, et que c'est le même que Charles-le-Chauve désigna sous la dénomination d'*Otlingua Saxonia*, dans un capitulaire rédigé à Senlis en 853.

Bayeux sous les Normands.

Le tems, la religion, la fertilité du sol avaient à peine adouci les mœurs de ces sauvages conquérans, que d'autres aventuriers non moins barbares, mais plus exercés dans l'art des combats, vinrent à leur tour menacer leurs propriétés usurpées. Les premières descentes des Normands dans le Bessin remontent à l'année 844. Ils y commirent d'affreux ravages ; les monastères de Deux-Jumeaux et de Livry furent ruinés de fond en comble ; l'Evêque de Bayeux, Sulpice, qu'on honore ailleurs comme martyr, fut tué à Livry.

Quatre ans après, ces peuples, attirés

par l'espoir d'un nouveau butin, revinrent dans le pays ; Bayeux fut pris et saccagé ; l'Evêque Baltfride y perdit la vie.

Cette ville fut de nouveau assiégée par les Normands en 890. Bérenger, qui la gouvernait en qualité de comte, obtint une trève d'un an pour la rançon de Bothon, leur chef, qu'il avait fait prisonnier. Au bout de ce tems la ville fut prise par Rollon, qui la livra aux flammes. Bérenger y périt avec une partie des habitans ; sa fille Pope, dont Robert Wace vante la jeunesse et la beauté, devint la femme ou la concubine du vainqueur.

Quoique cette époque ait été signalée par une foule d'excès inséparables d'une guerre d'invasion faite par des barbares, il est juste de remarquer que chez les Normands l'amour des conquêtes fut tempéré par l'esprit de fondation. Les Saxons vainqueurs renversèrent de fond en comble l'édifice social ; pendant leur domination il ne se réleva pas de ses ruines, il se constitua avec de nouveaux élémens, informe et grossier comme eux. Les Normands ne combattirent les Saxons que pour leur arracher le pouvoir. Violens dans leurs attaques, terribles dans leurs vengeances,

ils se hâtèrent de consolider par des lois une domination acquise par le fer et par le feu. Ils donnèrent à l'Europe moderne l'exemple de vainqueurs adoptant la religion, la langue et les arts des vaincus. Cette politique de Rollon et de ses successeurs explique la puissance formidable à laquelle ils parvinrent en si peu d'années.

Bayeux, détruit en 891, fut relevé dans les commencemens du siècle suivant par les soins de Bothon, qui succéda à Bérenger dans la dignité de Comte du Bessin. Il le peupla presque entièrement de Normands. Les Ducs contribuèrent à sa prospérité en y fixant fréquemment leur résidence. L'un d'eux, Richard Ier., y bâtit vers l'année 960 le château qu'on y voyait encore à la fin du 18e. siècle.

Ancien Château.

Cette forteresse, qui, indépendamment d'une chapelle, érigée depuis en paroisse, renfermait un palais, un jardin et du logement pour des troupes de garnison, occupait tout le terrain qui forme aujourd'hui la place St.-Sauveur ou plutôt la place du Château. La porte principale donnait en face de la rue de la Maîtrise, que les anciens titres désignent sous le nom de *rue de la Mère-Eglise allant au Chastel.* D'é-

paisses murailles flanquées de neuf tours carrées et d'une tour ronde fermaient l'enceinte du château. On y bâtit en 1551 une maison pour le gouverneur de la ville; elle était située sur les ruines du palais ducal; un ouragan la renversa en 1765.

Après la bataille de Formigny, en 1450, ce château se défendit pendant 15 jours contre les troupes de Dunois. Mathieu Goth en était alors le gouverneur.

François Ier. y fit placer six couleuvrines en fer de fonte, dont quelques-unes servent aujourd'hui de bornes sur la place St.-Patrice. Quelques réparations faites en 1656 le mirent à l'abri d'un coup-de-main; mais ces moyens de défense ne furent pas entretenus avec soin. Dès l'année 1771, on forma devant le château une esplanade aux dépens d'une partie de ses fossés et des jardins y attenans.

Terminons en quelques lignes ce qui regarde les révolutions de Bayeux.

Suite des révolutions de Bayeux.

Cette ville fut presque entièrement brûlée par accident, sous Guillaume, vers l'année 1046, vingt ans avant la conquête de l'Angleterre. La cathédrale, les autres églises et le faubourg St.-Vigor qui ne s'est point

relevé depuis, devinrent la proie du feu. Elle fut promptement restaurée, puisque le même Guillaume, institué héritier de la couronne d'Angleterre par le testament d'Edouard, y reçut en 1065 les hommages de Harold, le même qui fut depuis son compétiteur, et qu'il vainquit à la bataille de Hastings.

Henri Ier., fils de Guillaume', s'en empara en 1106 et la livra aux flammes. Son fils naturel, Robert de Kent, depuis comte de Glocester, auquel il donna le commandement du Bessin, répara bientôt ce nouveau désastre.

Depuis la réunion de la Normandie à la couronne de France, Bayeux fut réduit en cendres encore une fois, en 1356, par Philippe de Navarre, frère de Charles-le-Mauvais, qui avait pris parti pour Edouard III.

Ici se termine, pour deux siècles du moins, cette longue suite de calamités, dont malheureusement l'histoire offre trop d'exemples. On ne les vit point se reproduire en 1417, lorsque les Anglais se rendirent maîtres d'une partie de la province. Henri V, et non pas Edouard, comme le dit l'abbé Béziers, par une étrange

inadvertance, se contenta de dépouiller les Français de leurs charges pour les donner à ses sujets.

Bayeux sous les Anglais.

On sait que la domination anglaise dura 33 ans. Le 18 mai 1450, 33 jours après la bataille de Formigny, Bayeux se rendit par capitulation aux troupes de Charles VII. Neuf cents hommes d'armes composaient sa garnison.

Guerres de religion.

Les guerres de religion furent pour cette malheureuse cité l'occasion de nouveaux désastres. Les protestans s'y livrèrent en 1562 et en 1563 à d'épouvantables excès. Coulombières qui les commandait y commit, ou, ce qui revient au même, y laissa commettre des atrocités révoltantes. Les temples furent pillés et ravagés ; les prêtres torturés et mis à mort. De leur côté, les catholiques, sous les ordres du duc d'Etampes et de l'italien Ravilio Ruffo, qui commandait pour le duc de Ferrare, se livrèrent à des représailles non moins horribles. Ce dernier, pris par Coulombières, fut conduit à Caen, où l'amiral Coligny le fit pendre comme coupable de rapt et de concussion.

L'exercice du culte catholique, suspendu pendant une partie de ces années, fut

rétabli le 16 juillet 1563 par le comte de Matignon qui, depuis quelque tems, faisait aux protestans une guerre qui ne leur fut pas moins funeste qu'au pays qui en était le théâtre.

Un ligueur, nommé La Moricière de Vicques, s'empara de cette ville en 1589, et la rendit l'année suivante au duc de Montpensier.

Cette série de calamités fut aggravée pendant près de deux siècles, c'est-à-dire de 1456 à 1630, par des maladies contagieuses qui firent périr un grand nombre d'habitans.

Quelques séditions excitées en 1639, à l'occasion d'une taxe sur les cuirs, y firent mettre par la Cour des garnisons qui y exercèrent toutes sortes de brigandages. Le chancelier Séguier y arriva au commencement de l'année suivante, avec un grand appareil de pouvoir, quoique sa mission se bornât à rechercher et à faire punir quelques hommes égarés (1).

Depuis la révocation de l'édit de Nantes, qui fut à Bayeux, comme partout, l'oc-

(1) La Cour leur donnait le nom de *Vanupieds*, parce qu'ils appartenaient à la classe ouvrière.

casion d'une foule de persécutions, cette ville commença à jouir d'une tranquillité qui ne devait plus être troublée.

Camp de Vaussieu.

Louis XVI fit former dans les environs, en 1778, un camp de 35,000 hommes, qu'on appela le *camp de Vaussieu*, du nom du château d'Esquay, où logeait le commandant en chef, M. le maréchal de Broglie. La présence de ces troupes, dont la réunion fit alors quelque bruit en Europe, donna à la ville, qui pouvait en être considérée comme le quartier-général, une importance qu'elle n'avait plus depuis longtems. Les grands événemens qui commencèrent à se développer en France dix ans après, firent bientôt oublier le camp de Vaussieu.

Les historiens de Bayeux ont cité avec complaisance les princes et les souverains qui l'ont visitée, depuis Richard Ier., duc de Normandie, qui y mourut en 996, jusqu'à Madame la Dauphine qui y passa le 10 septembre 1827. St.-Louis, Philippe le Bel, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, François Ier., Louis XVI et Napoléon, sont de ce nombre. Des événemens de ce genre ne sauraient avoir d'importance qu'autant qu'ils se rattache-

raient à des faits dignes d'être recueillis par l'histoire.

ARMOIRIES.

Les armes de Bayeux sont de gueules au léopard d'or, avec les lettres B. X. On présume qu'elles lui furent données par un duc de Normandie, après la conquête de l'Angleterre.

TOPOGRAPHIE.

Ancienne circonvallation.

M. Pluquet a combattu l'opinion de l'abbé Beziers, qui veut que cette ville ait été autrefois beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui. Il est assez probable néanmoins que son enceinte a été réduite en 1377 et en 1378, lorsque après tant de désastres, on releva de nouveau ses murailles. Elle prît alors la forme carrée qu'elle a conservée depuis, et devint une ville de guerre. Ses murs, flanqués de tours, étaient défendus par un fossé large et profond. Louis XI y fit faire quelques réparations. Il ne reste plus aujourd'hui que de faibles vestiges de ses remparts dans la rue Neuve, la rue Saint-Mâlo, et aux alentours de la place au Bois; dès le milieu du 18e. siècle la plus grande partie en était tombée faute d'entretien.

On pénétrait dans la cité par quatre entrées : la *porte Saint-Martin* et la *porte de Saint-Vigor-le-Petit* ou de *Notre-Dame* au Levant ; au Nord, la *porte Saint-André* ; et au Midi la *porte Arborée*. Elles étaient masquées par des fers à cheval ou des demi-lunes qui en défendaient l'approche. Toutes ces portes ont disparu ; celle de Saint-André fut abattue en 1752 ; celle de Saint-Vigor en 1756 ; celle de Saint-Martin en 1759 ; la porte Arborée ou de Saint-Loup quelques années seulement avant la révolution. Portes.

La porte Saint-Martin, la plus remarquable de toutes, était accompagnée, dit M. Beziers, de deux grosses tours rondes fort élevées, et terminées par une plateforme qui pouvait contenir au moins cent hommes armés. Ces tours, qui n'avaient aucune liaison avec la porte, étaient évidemment d'une date postérieure. La porte Arborée, qu'on appelait par corruption la *porte Aubraye*, était fort ancienne, mais moins cependant que les murs qui l'accompagnaient. L'abbé Lebeuf, célèbre antiquaire, qui les examina en 1714, les croyait du tems des Romains.

La ville se compose de la cité et de quatre faubourgs.

Faubourgs. Le *faubourg Saint-Jean* est séparé de la cité par la rivière d'Aure, au Levant : l'évêque Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem, avait conçu le projet de l'enclore de murs avec une partie des deux quartiers qui en dépendent. Sa mort, arrivée en 1479, en arrêta l'exécution.

Le *faubourg Saint-Patrice*, placé au Couchant, est remarquable par la belle place où se tient le marché.

Le *faubourg Saint-Loup*, situé au Midi, commençait à la porte Arborée.

Le *faubourg Saint-Laurent*, situé au Nord, est moins considérable que les autres.

La ville est en général bien bâtie ; plusieurs de ses rues sont assez belles. On emploie pour couvrir les maisons une espèce d'ardoise brute et épaisse qu'on tire des carrières de Castillon, dans le canton de Balleroy. L'usage de l'enduire en mortier de chaux donne uniformément aux toîts une couleur blanche ou grisâtre assez désagréable.

GRANDES ROUTES.

Plusieurs routes royales ou départe-

mentales traversent Bayeux ou y aboutissent.

Routes royales.

La route de Paris à Cherbourg (1re. classe , n°. 13) y traverse l'Aure sur le pont Saint-Martin.

La route de Granville à Bayeux (3e. classe , n°. 172) s'y réunit à la précédente.

Routes départementales.

La route de Bayeux à Isigny ; par la mine de Littry , s'embranche à Bayeux avec la route royale n°. 172.

La route de Port-en-Bessin à Falaise traverse toute la ville.

La route de Bayeux à Creully qui n'est pas encore terminée se réunit à la route royale n°. 13.

RUES , PONTS ET PLACES PUBLIQUES.

Si l'on plaçait , comme on le devrait sans doute , au nombre des devoirs de l'autorité municipale , la conservation des noms qui rappellent quelques circonstances historiques , il faudrait convenir qu'elle se serait bien mal acquittée de cette obligation.

La facilité avec laquelle elle se prête partout à changer les dénominations des rues, des ponts, des places publiques, serait vraiment digne de pitié si elle n'avait pas d'autres inconvéniens que d'attester le caprice ou la servilité de l'administration. Il semble que des circonstances graves devraient seules motiver ces changemens qui intéressent non seulement l'histoire, mais les droits de la ville et des particuliers; et qu'en aucun cas, on ne devrait les effectuer que de l'avis du conseil de la commune.

Les rues de Bayeux sont en très-grand nombre; on va se contenter de mentionner les principales.

Rues. La *rue Saint-Jean* qui traverse le faubourg de ce nom, et qui se termine au pont Saint-Martin, a porté anciennement différens noms, tels que ceux de *Froide-Rue*, *Rue-ès-Fèvres*, *rue Saint-Symphorien* qui fut aussi celui du faubourg jusqu'au tems de l'épiscopat de M. de Nesmond. On commença à la paver en grès rouge en 1754.

La *rue de la Madeleine* qui y faisait suite se prolongeait jusqu'à la rencontre de la *rue Neuve* ou *Larcher*, à gauche. Elle a porté le nom de *rue des Maréchaux*. C'est aujourd'hui la *rue Saint-Martin*, après

laquelle viennent les rues *Saint-Mâlo* et *Saint-Patrice*. Rues.

La *rue Saint-Loup* depuis la place au Bois jusqu'à l'extrémité du faubourg; elle forme la prolongation de la route royale de Granville à Bayeux.

La *rue des Bouchers*, autrefois la *Grande Rue*, est parallèle aux rues Saint-Martin et Saint-Mâlo, à droite en venant de Caen, depuis l'église Saint-Laurent jusqu'au séminaire.

La *rue de l'Hôpital*, ci-devant *Saint-Vigoret*, s'étend depuis la cathédrale jusqu'à la *rue Echo*, anciennement la *rue aux Coqs* ou *ès-Coqs*, qui aboutit dans la rue Saint-Jean, et forme la continuation de la route de Port-en-Bessin à Falaise.

La *rue de la Cave*, autrefois du *Champ-Fleuri*, est prolongée par la rue *Saint-Flocel* où commence la route départementale de Bayeux à Creully.

La *rue des Cambettes* est parallèle à la rue Saint-Loup, à gauche.

Ponts.

Le *Pont St.-Martin*, sur l'Aure, est situé entre la rue de ce nom et la rue St.-Jean. On le désigne aussi sous le nom de Ponts.

Ponts.

Pont-Neuf. Il fut reconstruit en 1775 sous l'administration de M. Larcher de la Londe.

Le *Pont Trubert*, sur l'Aure, à l'extrémité de la rue St.-Quentin, fut détruit vers l'année 1376. Il est désigné sous le nom de *Pons Isberti* dans les Chartes du moyen âge. Il servait à établir une communication entre le quartier de la ville où est maintenant située l'église St.-Laurent et le faubourg de St.-Vigor.

Le *Pont de l'Hôpital*, sur la même rivière, est fort ancien. La ville y a fait ajouter une arcade en 1825.

Places publiques.

Places publiques.

La PLACE ST.-PATRICE était anciennement nommée le *Marché du Roi.* Elle est entourée de tilleuls et d'une balustrade en pierre. Ces tilleuls ont remplacé, à la fin du siècle dernier, des ormes plantés vers l'année 1737.

La *place Notre-Dame* ou le *Plaître* a succédé, en 1676, à l'ancien cimetière de St.-Sauveur. Une partie des tilleuls qui l'ornent aujourd'hui furent plantés en 1756.

La *place de l'Hôtel-de-Ville* a été formée il y a peu d'années, en partie aux dépens des anciens murs de la ville. On trouva dans les décombres 17 boulets de

pierre, destinés probablement à être lancés avec des machines de guerre.

On a parlé ailleurs de la place du Château ; sa position et son étendue la rendent susceptible d'embellissemens peu coûteux, qui en feraient un lieu de promenade fort agréable.

MONUMENS RELIGIEUX.

Si les monumens consacrés au culte tiennent presque partout le premier rang, soit par leur antiquité, soit par la beauté de leurs formes, on conçoit qu'il doit surtout en être ainsi dans une ville qui passe pour avoir été l'un des berceaux de la religion chrétienne dans les Gaules. Sans adopter l'opinion du curé de Maltot, Hermant, ni celle des autres écrivains qui font remonter au 4°. siècle la fondation de l'Evêché de Bayeux, il n'est pas permis de révoquer en doute l'ancienneté de son origine. La plupart des auteurs s'accordent à nous y montrer, au commencement du 6°. siècle, St.-Vigor, animé de l'esprit du prosélytisme, remplaçant par des églises sous l'invocation de nos Saints les temples élevés aux Idoles : les Dieux s'en allaient, les Dieux venaient. Ces édifices furent

abattus par les Normands, qui du reste ne tardèrent pas à les relever.

M. Beziers se plaignait du grand nombre des églises de Bayeux; on y en avoit compté jusqu'à dix-sept; de son tems ce nombre était réduit à quatorze, et c'était, disait-il, la moitié plus que ne le demandait l'étendue de la ville et sa population, qui était alors de 10,000 âmes, comme aujourd'hui.

Eglises ouvertes au culte.

Quatre de ces églises sont maintenant ouvertes au culte; savoir : la Cathédrale, St.-Exupère, St.-Patrice et St.-Laurent.

Cathédrale.

Cathédrale.

L'origine de la Cathédrale n'est pas postérieure aux tems de la domination des Saxons. Il faut laisser aux écrivains ecclésiastiques le plaisir de l'attribuer à St.-Exupère ou à St.-Regnobert, sur la foi de traditions populaires qui confondent les noms et les dates. Selon eux elle aurait été détruite par les Normands en 891, et rebâtie après la conversion de Rollon, leur 1er. Duc, pour disparaître encore une fois dans l'incendie de 1046.

Hugues, qui occupait alors le siége épiscopal, fit commencer une nouvelle église qui fut terminée par Odon de Conte-

ville, son successeur. La dédicace s'en fit le 14 juillet 1077, par Jean, archevêque de Rouen, en présence de Guillaume-le-Conquérant, frère d'Odon, de la Reine Mathilde et d'une foule de personnages de la première distinction. La cérémonie fut brillante comme la fortune de ce nouveau Charlemagne.

Tapisserie de la Reine Mathilde.

M. Pluquet conjecture que ce fut à cette occasion qu'on exposa pour la première fois la fameuse tapisserie de la Reine Mathilde, qu'on voit aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville, et qui représente une partie des événemens de la conquête. Il était difficile de choisir une circonstance plus solennelle; reste à savoir si cette tapisserie, sur laquelle on a tant écrit, existait réellement à cette époque. Quoiqu'il en soit, elle a servi à éclaireir plusieurs faits historiques, et elle est précieuse pour la consécration des usages. On ne peut donc attacher trop de prix à la conservation de cette toile fragile, qu'on déroule aujourd'hui après sept siècles et demi, sur les ruines d'un si grand nombre de monumens dont la solidité n'a pu assurer la durée. (1)

(1) Cette toile a 19 pouces de haut sur plus de 200 pieds de long.

Guillaume contribua puissamment à la magnificence de la Cathédrale par le don de la baronnie du Plessis-Grimoult, qui comprenait d'immenses domaines. Odon l'enrichit d'une couronne, ouvrage précieux et singulier qui occupait toute la largeur de la nef. Les Protestans l'enlevèrent en 1562. (1)

On croit que l'incendie de 1106 détruisit en partie cet édifice ; ce qui paraît certain, c'est que les arcades de la nef sont tout ce qui reste des contructions du 11e. siècle. « Echantillon magnifique, dit M. Pluquet, « de l'architecture de ce tems et des or- « nemens employés. Les siéges, les incen- « dies, la foudre n'ont épargnés que les

(1) Le moine Raoul Tortaire, qui visita Bayeux vers la fin du 11e. siècle, en a laissé la description suivante :

Ferrea sustentant argenti vincla coronam,
Altè quæ duræ sunt clave fixa sudis.
Tota superficies auro vestita renidet,
Cinxit turritis quam faber ædiculis ;
Vix geminus templi paries capit hanc, licet ampli;
Non aliam tanti ponderis esse reor.

Voici la traduction qu'en donne M. Pluquet :

« Là des cercles de fer soutiennent une couronne d'argent fixée solidement à la voûte. L'or brille sur toute sa surface, et un ouvrier habile l'a ceinte d'une suite de petites tours élégantes. A peine, dans la vaste étendue de sa double muraille, le temple peut-il contenir cet ornement, qui n'a pas son pareil en pesanteur. »

« parties basses, tout le reste a été rétabli « dans les 12e., 13e., 14e. et 15e. siècles; « la tour de l'horloge l'a même été dans « le 18e.

Le niveau de l'emplacement où elle est assise s'est tellement élevé, qu'on descend aujourd'hui dans la nef par six degrés, et qu'il en faut descendre six autres pour parvenir aux bas côtés du chœur. Ses ruines même auront contribué à exhausser le sol.

Il est facile de reconnaître dans l'intérieur les travaux faits à la nef, au clocher et au aîles, depuis Philippe de Harcourt et Henri II, son successeur, qui la rétablirent dans le 12e. siècle.

L'architecture de la nef, quoique fort belle, ne l'est pas à beaucoup près autant que celle du chœur, dont rien n'égale l'élégante perfection. On remarque dans cette dernière partie de l'Eglise qui est entièrement séparée de l'autre, de magnifiques stales en chêne, sculptées dans le 16e. siècle par Jacques Lefèvre, menuisier de Caen.

Le portail serait fort beau, s'il était moins écrasé. On y voyait les statues de Saint-Christophe et de Guillaume-le-

Conquérant ; les Protestans les ont abattues

Deux pyramides s'élèvent au-dessus de ce portail à la hauteur de 230 pieds. Celle qui est au Nord a été bâtie avec l'église ; celle du Sud est de l'année 1424 ; on en refit une partie en 1746 pour réparer les dégâts que le tonnerre y avait causés.

La tour octogone qu'on voit sur le chœur, n'a que 224 pieds ; elle se termine par une lanterne pyramidale que supportent huit élégans piliers. La construction de cette tour qui renferme l'horloge et le carillon, date des années 1714 et 1715. Elle en remplaça une autre brûlée par accident en 1676, et qui avait été élevée deux siècles auparavant, sous l'épiscopat de Louis de Harcourt.

M. Beziers, écrivain correct, auquel il il n'a manqué que de la méthode, donne, dans son *Histoire sommaire de la ville de Bayeux*, une ample et curieuse description de cette cathédrale et des droits attachés à son clergé. Entre plusieurs anecdotes singulières qu'il aime à raconter, on remarque celle de la découverte de la crypte ou de la chapelle St.-Manvieu, placée sous le chœur et une partie du sanctuaire.

Cette chapelle que l'on croit antérieure

aux constructions de Hugues et d'Odon, était oubliée depuis des siècles, lorsqu'on la découvrit au mois d'avril 1412, en creusant une fosse pour enterrer l'évêque Jehan de Boissey. Elle est supportée par huit colonnes massives, surmontées de chapiteaux grossiers. Une seule fenêtre l'éclaire au Midi. Le souvenir de cette découverte est conservé dans une inscription en vers, tracée en caractères gothiques au-dessus de cette fenêtre. Les murs et les colonnes de cette chapelle souterraine ont été peints à fresque dans le 15e. siècle.

Chasuble de S. Regnobert

On conserve dans le trésor de la cathédrale, la chasuble de St.-Regnobert, renfermée dans un coffret d'ivoire, garni de plaques d'argent doré, ornées d'arabesques. La serrure est entourée d'une inscription en caractères orientaux, qui renferme une pensée de morale religieuse, si l'on s'en rapporte aux trois traductions qu'en ont faites, à un siècle d'intervalle, M. Petits de la Croix et M. de Hammer, quoiqu'elles n'aient guère entr'elles que ce trait de ressemblance. M. J. Spencer Smith en a donné la description dans une brochure fort curieuse, publiée à Caen en 1820. L'opinion la plus accréditée, quoiqu'elle ne repose

Eglises.

que sur une conjecture du jésuite Tournemine, est que cette cassette, trouvée dans le camp des Sarrasins après la bataille de Tours, fut donnée à l'Eglise, par Hermentrude, femme de Charles-le-Chauve. N'est-il pas plus présumable qu'elle fut rapportée de la Terre Sainte à une époque postérieure, lorsque la manie des croisades précipitait sur l'Orient tant de peuples divers, à la suite de leurs princes et de leurs prélats?

On a transporté de l'abbaye de Mondaye dans la cathédrale, plusieurs tableaux de Restout, qui ne sont pas sans mérite.

St.-Exupère.

Cette Eglise est située hors de la ville; sur la grande route de Caen, à l'extrémité du mont Phaunus, près des hameaux de Belle-Fontaine et de Crémelle qui dépendent de Bayeux. Elle passe pour la plus ancienne de la ville. « Il est constant, dit « M. Beziers, qu'un des premiers soins des « Chrétiens, quand ils en eurent la li- « berté, fut d'élever sur le tombeau de « l'apôtre du Bessin, une Eglise qui, « bientôt après, devint le chef-lieu d'une « paroisse. »

Eglises.

Il est en effet assez probable que sa fondation originaire doit remonter au tems où St.-Vigor, après avoir fait disparaître de ce lieu les dernières traces de l'idolâtrie, le consacra à la religion devant laquelle tous les cultes devaient s'anéantir. Quoiqu'il en soit, il ne reste des anciennes constructions que le corps carré de la tour, sur lequel on a élevé une pyramide d'un mauvais goût, et encore ne peut-on le considérer que comme appartenant tout au plus à l'architecture du 11e. siècle. L'Eglise démolie en partie pendant la Révolution, a été rebâtie sous le Consulat.

Elle a porté différens noms, tels que *St.-Soupire*, *St.-Spire et St.-Soupierre*; l'évêque, son patron, est lui-même honoré à Corbeil, sous celui de St.-Spire. On peut donc regarder comme évident, malgré les assertions ridicules d'Hermant, que ces dénominations ont pour origine les diverses altérations que le langage a fait subir au nom du prélat que nous appelons aujourd'hui St.-Exupère.

Dix évêques, honorés comme des saints, ont été enterrés dans cette église : c'est ce qui a fait dire à Guillaume Marcel,

Eglises. chanoine et principal du collége de Bayeux, mort nonagénaire en 1782 :

Omnia si lustres peregrinæ climata terræ
Vix erit in toto sanctior orbe locus (1).

St.-Patrice.

L'église actuelle de St.-Patrice appartient en grande partie au 18e. siècle. Le chœur fut relevé en entier en 1747. La tour qui est d'une architecture élégante, fut construite vers le milieu du 16e. siècle, aux dépens d'un riche paroissien nommé Samson.

St.-Laurent.

On a déjà fait mention de cette église et des ruines qui attestent que l'emplacement sur lequel elle est bâtie fut jadis occupé par des Thermes romains.

Elle était sans doute fort ancienne, car elle avait prêté son nom à une des premières prébendes de la cathédrale. On croit qu'elle fut entièrement détruite par l'incendie de 1106; il ne reste rien de celle qui l'a remplaça. Le chœur en fut relevé en 1765, et considérablement aug-

(1) Quand vous parcourriez toute la terre, vous ne trouveriez pas un lieu plus saint.

menté par un seigneur de Villiers-le-Sec, nommé d'Amours. Il y a peu d'années qu'on y a fait de nouvelles réparations, comme nous l'avons vu ailleurs. Ces fréquens changemens n'ont presque rien laissé nulle part de la forme primitive des églises. Lorsque les revenus des fabriques ne suffisaient pas aux dépenses, ou que le zèle des fidèles avait besoin d'être stimulé, le clergé frappait les églises d'interdit : c'était alors à qui montrerait de l'empressement pour subvenir aux frais des nouvelles constructions, personne ne voulant être privé de l'office de sa paroisse ou faire suspecter sa piété.

Il faut dire un mot des anciennes églises de Bayeux, quoique la plupart n'existent plus et que les autres aient depuis longtems cessé d'être ouvertes au culte.

St.-André, et plus récemment *St.-André de la Porte* : Elle était située primitivement, si l'on en croit la tradition, au-delà des murs de la ville vers le Nord. Elle fut abattue lorsqu'on les reconstruisit, et son office transporté dans une chapelle bâtie sur une voûte et attenant à la porte du même nom ; on y montait par deux escaliers. On l'a démolie en

1751 ; mais elle était abandonnée depuis 1682.

St.-Georges : L'époque de sa construction est ignorée. Il en est fait mention dans la charte de fondation de l'abbaye de Cérisy en 1034. Cette église, située près de l'Hôpital-Général, tombait en ruine, lorsqu'en 1680, l'évêque, M. de Nesmond, transféra son office à St.-Exupère. Le décret d'union fut toutefois différé jusqu'en 1754.

St.-Jean ou St.-Symphorien : Dans le faubourg de ce nom. Elle n'avait qu'une aile qui fut bâtie en 1439, aux frais des paroissiens.

Une maison a été construite sur son emplacement à l'angle des rues St.-Jean et de la Cave, vers St.-Exupère.

St.-Flocel : On attribue sa fondation à St.-Vigor. Elle était située sur le mont Phaunus ; M. de Nesmond la réunit à St.-Jean ; elle a été détruite.

St.-Loup : La tour est un monument du 11e. siècle ; les autres parties de cette église sont plus récentes. Elle est placée à l'extrémité du faubourg qui porte son nom et dépend de la commune de St.-Loup-Hors.

Ste.-Madeleine ; Située près du pont St.-Martin, elle fut abattue en 1586 et rétablie quelque tems après. Il en subsiste encore une partie.

St.-Malo : Fondation incertaine, attribuée aux seigneurs d'Argouges. Un magasin de bois occupe aujourd'hui son emplacement.

L'abbé Beziers, mort le 18 août 1782 ; a été enterré dans le cimetière de cette église. La pierre modeste qui couvrait sa cendre fut brisée pendant la révolution. Ainsi l'historien de Bayeux, qui n'en obtint aucune faveur pendant sa vie, n'a pas même aujourd'hui un tombeau dans sa ville natale !

St.-Martin : La dernière église de ce nom n'était pas antérieure à 1761. Elle fut vendue et démolie pendant la révolution. L'église primitive de la paroisse était attenante au mur intérieur de la ville contre la porte St.-Martin. Elle était probablement du 11e. siècle ; on l'abattit en 1759.

Notre-Dame de la Poterie : Cette ancienne église était située sur les glacis des fossés du château dans le faubourg St.-Loup. On croit qu'elle devait son nom à

une fabrique de vases de terre qui existait dans les environs. Elle a été vendue et démolie ; son cimetière est aujourd'hui converti en jardin.

St.-Ouen-du-Château : C'était dans l'origine une chapelle fondée par Richard Ier. ; les chartes ne la qualifient du titre de paroisse qu'à la fin du 14e. siècle ; l'église abattue de nos jours, était d'une construction bien postérieure à la première.

St.-Ouen-des-Faubourgs : Une charte de Henri II, roi d'Angleterre, la mentionne comme chapelle, vers l'année 1165. Elle était située près du pont Trubert avec lequel elle communiquait par une chaussée pavée. Elle a été détruite après avoir longtems servi de grange.

St.-Sauveur : Selon l'abbé Beziers, cette paroisse a toujours été regardée comme la première de Bayeux par son antiquité et par ses prérogatives. L'office qui se faisait d'abord dans la cathédrale fut transféré dans la chapelle St.-Etienne, enclavée dans les murs de la ville, près l'église St.-Martin. Sa fondation était attribuée à St.-Regnobert. On abandonna cette église au 17e. siècle pour celle de *St.-Nicolas des-Cour-*

tits, qui prit à cette occasion le nom de St.-Sauveur. Quelques parties de cet édifice ont été enclavées dans les bâtimens élevés sur son emplacement (1).

Notre-Dame des Fossés ou de la Capelette : Située sur le bord des fossés du château ; abattue en 1562, comme nuisible à sa défense.

St.-Vigor-le-Petit ou St.-Vigoret : Elle existait dès le 13e. siècle ; on l'a démolie en 1795. Le terrain qu'elle occupait forme aujourd'hui une petite place publique qui a retenu le dernier de ces noms.

SÉMINAIRE.

Le Séminaire, fondé sous l'épiscopat de M. Nesmond, fut d'abord placé dans la rue Franche, d'où on le transféra dans le prieuré de l'Hôtel-Dieu, rue St.-Georges. Les maisons de ce prieuré tombant en ruine, le prélat les fit abattre et posa lui-même, le 20 avril 1693, la première pierre du bel édifice qu'on y voit au-

(1) Chaque évêque de Bayeux, à son entrée, allait faire une station dans cette église ; le curé lui lavait les pieds et les mains, après quoi, dit l'abbé Beziers qui appelle cet usage *une belle prérogative*, la jatte et le pot à l'eau d'argent lui appartenaient.

jourd'hui. Pendant la révolution, ce bâtiment fut tour-à-tour converti en hôpital, en magasin de vivres, en caserne. « Nous y avons vu, dit M. Pluquet, des Autrichiens, prisonniers de guerre en 1813, et des Prussiens vainqueurs en 1815. » Les uns y apparurent comme les derniers trophées de notre gloire militaire, les autres comme auxiliaires de la restauration !

Cet édifice, rendu à sa destination primitive en 1820, est devenu le grand Séminaire du diocèse.

Il existait en outre, dans la ville, un *Petit-Séminaire*, placé dans les bâtimens du couvent de la Charité. Il a été supprimé après la révolution de juillet.

Prieurés.

Le prieuré de St.-Vigor-le-Grand tire son origine de l'évêque de ce nom. Il était situé sur mont Phaunus, et, si l'on en croit la tradition, sur l'emplacement même d'un temple d'idoles. On y voyait de très-anciens fonds batismaux en marbre, qui passaient pour avoir servi à conférer le baptême aux néophytes du 6°. siècle. Ruiné par les Normands, ce monastère

fut rebâti par Odon. Il l'avait désigné pour le lieu de sa sépulture ; mais le sort qui se joue de nos projets, même quand ils n'embrassent qu'un tombeau, lui en avait réservé un à Palerme, où il mourut en 1097.

L'église bâtie par ce prélat fut écrasée en grande partie par la chûte d'une tour, le 11 février 1579. Celle qui la remplaça a disparu durant le cours de nos orages politiques.

Ce prieuré avait embrassé la réforme de St.-Mans en 1658.

Celui de *St.-Nicolas de la Chênaie* était placé à peu de distance du précédent ; il est présumable qu'il eut la même origine. L'église était de la fin du 12e. siècle. Il ne reste aujourd'hui de ses vastes bâtimens qu'une habitation rurale qui en dépendait.

Ce prieuré était occupé par des chanoines réguliers de l'ordre de St.-Augustin.

Autres congrégations religieuses.

Bayeux, en sa qualité de ville épiscopale, fut, comme on pouvait s'y attendre, fécond en établissemens ecclésiastiques.

Indépendamment des prieurés dont il vient d'être parlé, il eut des couvens d'*Augustins*, de *Cordeliers*, de *Capucins*, de *Sachets*, de *Billettes*, d'*Ursulines*, de *Bénédictines*, de *Religieuses de la Charité*, etc. Ces trois dernières congrégations de femmes y ont été rétablies depuis la Révolution.

ÉTABLISSEMENS DE BIENFAISANCE.

Passons de futiles nomenclatures, aujourd'hui sans intérêt, aux établissemens de bienfaisance qui n'en peuvent trop inspirer.

M. Pluquet a publié, en 1825, un mémoire pour prouver que la fondation de de l'*Hôtel-Dieu* de Bayeux devait être attribuée à Guillaume-le-Conquérant (1). Cette opinion est aussi celle de M. l'abbé de La Rue, et il est difficile de ne pas la partager, lorsqu'on cherche consciencieusement la vérité. Ce serait donc à tort que quelques écrivains ecclésiastiques auraient fait honneur de cette fondation aux évêques de Bayeux. Quoiqu'il en soit, il n'est pas contesté que Robert-des-Ablèges,

(1) Mémoire historique sur l'Hôtel-Dieu de Bayeux. — Caen, 1825.

l'un d'eux, et Guy, l'un de ses successeurs, ont reconstruit, dans le 13e. siècle, l'Hôtel-Dieu élevé et aumôné par Guillaume. St.-Louis et Philippe-le-Bel sont comptés parmi les bienfaiteurs de cet établissement; mais, s'il faut en croire M. Beziers, qui devrait d'ailleurs être irrécusable en de pareilles matières, les religieux qui étaient des chanoines réguliers, ne tardèrent pas à porter une main avide sur les biens des pauvres. Leurs déprédations allèrent si loin que, dans les commencemens du 17e. siècle, on n'y comptait que quatre ou cinq malades abandonnés aux soins d'un gardien à gages. On fut forcé de leur ôter l'administration temporelle en 1644 et de la confier à des religieuses de la miséricorde.

M. d'Angennes n'opéra, au reste, ce changement qu'en dépouillant les pauvres d'une partie de leurs revenus, au profit des religieux qu'on expulsait.

L'Hôtel-Dieu a été reconstruit aux frais de la ville; les travaux commencés en 1823 furent terminés en 1825; la dépense s'éleva à près de 100,000 fr.

L'Hôpital-Général fut établi en vertu de l'édit 1661, qui enjoignait de fonder des

hospices dans toutes les villes pour y renfermer les mendians. Un établissement du même genre existait alors à Bayeux pour les aveugles ; il était désigné sous le nom de *St.-Gratien*. M. de Nesmond, qui fit bâtir les maisons de l'Hôpital, y réunit les revenus de l'autre hospice ; ces maisons furent terminées en 1673.

Louis XIV donna à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital-Général les revenus affectés auparavant au culte réformé ; jusques-là, l'Hôpital n'avait subsisté que d'aumônes. Il est situé sur une hauteur entre la rue St.-Jean et la rue des Capucins.

Sous le règne de St.-Louis, et même long-tems auparavant, on comptait dans le Bessin plusieurs *Léproseries*. La plus considérable était celle de St.-Nicolas de la Chênaie.

MONUMENS CIVILS.

Hôtel-de-Ville.

Il était autrefois situé dans la rue des Cuisiniers ; on l'abattit en 1736.

L'Hôtel-de-Ville fut ensuite établi en face de la place du Château, dans une maison où sont aujourd'hui les écoles des

Frères de la doctrine chrétienne ; de là, on le transféra en 1793 dans les vastes bâtimens de l'évêché attenant à la cathédrale. On y a réuni l'hôtel de la sous-préfecture.

L'édifice actuel a été construit presqu'entièrement sous l'épiscopat de M. de Rochechouard ; il n'y a d'ancien que la chapelle et les parties basses où l'on voit encore la salle et les prisons de l'officialité.

Palais Episcopal.

L'ancien doyenné est devenu le *Palais-Episcopal*. Les bâtimens actuels sont de l'année 1737. Les jardins ont été considérablement embellis et augmentés aux dépens des murs de la ville et du Boulevard. Ce palais n'est d'ailleurs qu'une maison fort ordinaire. Il y a quelques années qu'on s'avisa d'y adapter un escalier ridicule qui coûta plus de vingt mille francs au département et qu'on ne tarda pas à abattre.

La galerie est ornée de la collection des portraits de tous les évêques de Bayeux.

Collége.

Sa fondation remonte au 16e. siècle ; il

était situé dans la rue aux Coqs. Le collége actuel est établi dans l'ancien couvent des Ursulines, rue Saint-Patrice.

Tribunal de première instance.

Il est placé dans les bâtimens de l'ancien évêché, avec la mairie et la sous-préfecture; la chapelle est devenue la chambre du conseil.

Casernes.

Après avoir occupé divers emplacemens, les casernes sont aujourd'hui établies dans les bâtimens du couvent de la Charité, auxquels on a fait en 1830 les appropriations nécessaires pour loger un bataillon.

Prison.

On y trouve aussi la prison qui est à la fois mal saine, peu sûre et trop éloignée du tribunal de première instance. La ville ne saurait trop se hâter de la remplacer.

Salles de spectacle.

Bayeux avait une salle de spectacle dès l'année 1736; elle était située dans la rue Saint-Patrice, à la place où l'on voit main-

tenant l'auberge de la Croix-Blanche ; elle a été remplacée par celle qui existe encore dans la rue Bienvenu, non loin de l'Hôtel-de-Ville, dans l'ancienne chapelle Saint-Yves. C'étaient plutôt des granges que des temples élevés à Thalie. Quelques amateurs formèrent il y a peu d'années le projet d'élever un nouveau théâtre au moyen d'une souscription. Ils achetèrent à cet effet un terrain situé dans la rue Genas-Duhomme, et livrèrent au public en 1830 une salle de spectacle qui, sans avoir à la vérité rien de monumental, est fort agréable et très-bien décorée. Elle fut achevée en huit mois, sur les plans et sous la direction de M. Edouard Leforestier, et ne coûta pas soixante mille francs.

Bibliothèque.

La révolution offrit à la ville une occasion favorable de former sans frais une bibliothèque publique. M. Pluquet élève à près de 30,000 volumes les livres qu'on y rassembla à cette époque ; c'est beaucoup ou du moins il faut croire qu'un choix éclairé en aurait considérablement diminué le nombre. Ces livres provenaient des établissemens religieux et des confiscations

particulières. Il fut un instant question de doter la ville du précieux établissement qui lui manquait ; le bibliothécaire fut même nommé : ce fut M. Bouisset, que nous avons vu depuis professer avec éclat la littérature française, d'abord à l'école centrale, ensuite à l'Académie de Caen. Mais si cette époque fut féconde en idées généreuses, on est forcé d'avouer qu'elle ne réalisa pas tous ses projets ; celui-ci fut bientôt abandonné comme tant d'autres. En peu de tems cette immense collection d'ouvrages se trouva réduite à sept ou huit mille volumes, répartis aujourd'hui entre le chapitre, le collége et le séminaire ; depuis il n'a plus été question de cet établissement (1). Il ne paraît pas du moins que les vœux formés par les amis des lettres aient été accueillis par les autorités locales.

Cette bibliothèque serait parfaitement située dans le couvent de la Charité, sur la place Saint-Patrice. On y accéderait par le beau portail qui le décore (2).

(1) Espérons que l'exemple donné à Falaise par M. Galeron sera enfin imité, et qu'il se rencontrera un administrateur qui songera à honorer son nom par la création d'un établissement aussi utile.

(2) Il a été bâti en 1708.

Nous avons terminé la liste des édifices civils de Bayeux ; on voit qu'ils ne sont ni nombreux ni remarquables. En revanche on y trouve un grand nombre de maisons particulières bâties avec élégance et accompagnées de jardins d'agrément distribués avec beaucoup de goût.

ADMINISTRATION.

Avant la conquête des Normands cette ville était gouvernée par des Comtes. On a vu que Bérenger l'occupait à ce titre lorsque Rollon s'en empara. Les nobles revêtus de cette dignité ayant depuis adopté exclusivement la profession des armes, l'exercice personnel de la justice fut confié à des magistrats qui, sous le nom de Vicomtes, eurent d'abord de grandes attributions qu'on diminua à mesure que l'unité du pouvoir prévalut comme maxime de l'Etat. L'édit de 1694 attribua au bureau des trésoriers de France les affaires du domaine et de la voirie ; celui de 1699 donna l'administration intérieure au lieutenant-général de police : il ne resta au vicomte que la connaissance des matières civiles.

Raoul fut le premier qui porta ce titre

Edit de 1749.

à Bayeux en 1049. Sept siècles après, ils furent supprimés par un édit de Louis XV. François Genas, sieur Duhomme, était alors le vicomte en exercice; il devint subdélégué de l'intendant de Caen, charge qui succéda à celle dont il était revêtu. La révolution remplaça ces subdélégués et les intendans eux-mêmes par des administrations de district et de département auxquelles ont succédé les préfets et les sous-préfets, créés par la loi du 28 pluviôse an 8 (1).

Avant que d'être ce que nous la voyons aujourd'hui, l'administration municipale avait subi bien des changemens. Anciennement le vicomte était maire-né de la ville; il partageait l'autorité avec des officiers qu'on appelait gouverneurs. Plus tard ces gouverneurs devinrent des échevins qu'on élisait tous les trois ans, et près desquels il y avait un procureur-syndic, un receveur et un greffier. On est revenu de nos jours à un système d'administration ana-

(1) Cinq sous-préfets ont déjà administré l'arrondissement de Bayeux, savoir; de 1800 à 1811, M. Lalouette; de 1811 à 1814, M. Guillot; de 1814 à 1830, M. Genas-Duhomme; du 28 août au 15 décembre 1830, M. de Moras; son successeur, M. de Portes a été installé le 12 janvier 1831.

logue ; qu'on a abandonné avant d'en avoir compris tous les avantages.

Les échevins firent place aux assesseurs en 1692 ; Louis XV les rétablit en 1771 ; Bayeux fut administré par un maire, quatre échevins, six conseillers de ville, un syndic-receveur et un secrétaire. La révolution opéra dans cette organisation des changemens qui passèrent avec elle. La loi de l'an 8 elle-même vient de faire place à celle du 21 mars 1831, en vertu de laquelle, l'administration de Bayeux est exercée par un maire assisté de deux adjoints ; le conseil municipal est composé de vingt-sept membres.

Avant la révolution, cette ville était le siége d'un bailliage, d'une élection, d'un grenier à sel, d'une amirauté et d'une maîtrise des eaux-et-forêts. Ces institutions sont aujourd'hui remplacées en partie par un tribunal de première instance, un tribunal de commerce et une chambre consultative, une direction des contributions indirectes et une sous-inspection forestière.

Deux circonstances historiques qu'on ne doit pas omettre, donnèrent pendant quelque tems à Bayeux un éclat inaccoutumé.

François Ier., mécontent du parlement de Rouen, l'interdit et créa à Bayeux en 1540 une juridiction souveraine composée d'un président et de douze conseillers. Elle est désignée dans l'histoire sous le nom des *Grands Jours de Bayeux*. On la supprima au commencement de 1541.

On sait qu'à l'exemple du chancelier Poyet, Maupeou porta Louis XV à sévir contre les Parlemens qui résistaient quelquefois aux exigences de la Cour ; on les cassa. Celui de Rouen fut remplacé par le *Conseil supérieur* de Bayeux, en 1771. Cette nouvelle juridiction, généralement décriée, subsista jusqu'au commencement du règne de Louis XVI.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

Le commerce de Bayeux ne répond ni à son étendue ni surtout à la richesse de son arrondissement.

Cette ville possédait sous les Romains une *fabrique de poteries* ; une de ses rues en a conservé le nom, et une grande quantité de débris recueillis par les Antiquaires, ne doivent laisser à cet égard aucun doute.

On croit qu'elle occupait l'emplacement où M. Langlois a élevé, il y a trente ans,

sa belle *manufacture de porcelaines* sur les ruines du couvent des Bénédictines.

Cet établissement, dirigé par des mains habiles, s'est acquis une réputation méritée par la qualité de ses produits. Sans avoir l'éclat et la légèreté de celle de Sèvres, la porcelaine de Bayeux lui est supérieure sous d'autres rapports, notamment parce qu'elle résiste bien mieux à l'action du feu.

Sa chapellerie, jadis florissante, emploie encore quelques ouvriers. Ses produits consistent en chapeaux communs qui se vendent dans le pays.

Au milieu du 17°. siècle, cette ville avait des *fabriques de cuirs* très-renommées. On y compte encore aujourd'hui sept tanneries.

Depuis plusieurs années on y a établi un *moulin à huile*.

Ses imprimeries sont au nombre de deux. Il ne paraît pas que cet art ait été pratiqué à Bayeux avant les premières années du 17°. siècle.

A la tête des établissemens industriels de cette ville, il faut placer la *manufacture de dentelles de fil*, fondée en 1740, par M. Clément, et que M. Tardif, son suc-

cesseur, éleva à un si haut degré de prospérité. Malheureusement elle a perdu depuis les guerres de la révolution une partie de son importance, sans rien perdre d'ailleurs de sa réputation. L'exportation de ses produits à l'étranger est devenue presque nulle. D'un autre côté, l'usage des blondes et des tulles de coton lui a causé un préjudice réel à l'intérieur.

M. Tardif fils qui n'a rien négligé pour soutenir cette fabrique, a établi, il y a quelques années, une *manufacture de calicots* et autres tissus de coton, à l'exemple de MM. Parrin frères, auxquels la ville est redevable de l'introduction de ce genre d'industrie.

Indépendamment de ces objets, le commerce de Bayeux comprend une partie des productions du Bessin, telles que les chevaux, les bœufs, les vaches, les volailles, le poisson, les pommes et le beurre.

Foires et marchés.

Les foires annuelles de Bayeux sont au nombre de cinq.

La plus considérable est celle de *la Toussaint* ou *des Morts* qui, depuis 1809, se tient le 3 novembre sur la place St.-

Patrice et la place du Château ; elle se tenait auparavant auprès du prieuré de St.-Vigor. Son établissement est antérieur au règne de Guillaume-le-Conquérant. Son principal objet consiste dans la vente des chevaux du Bessin. L'administration y fait distribuer des primes aux propriétaires des plus belles jumens poulinières, encouragement qui contribue puissamment à la conservation des races.

La foire St.-Croix est également fort ancienne. Elle se tenait avant la révolution le jour de l'Exaltation de la Croix, en septembre, dans un champ, derrière l'enclos des Bénédictines ; c'est ce qui lui avait fait donner le nom de *Foire des Etos* (1). On l'a transférée sur la place St.-Patrice.

C'est encore sur cette dernière place que se tient la *foire Saint-Nicolas* en décembre. On doit son établissement au roi d'Angleterre Henri II, qui la créa en 1166, en faveur des religieux de Saint-Nicolas de la Chênaie.

Les *foires Saint-Jean* et *Saint-Luc* furent fondées par Louis XIV, en 1704, et presque aussitôt supprimées. Elles furent

(1) *Stapula*; parce qu'à cette époque les blés sont coupés.

rétablies un demi-siècle après. On vend des laines et des bestiaux à la première ; la seconde n'est guère plus considérable qu'un marché ordinaire.

Marchés.

Le marché de Bayeux se tient le samedi, sur la place Saint-Patrice. « Il y avait autrefois au haut de cette place, dit M. Pluquet, une ancienne chapelle, dédiée à Saint-Michel, qui fut abattue en 1737. On y disait la messe tous les samedis avant de commencer le marché. »

Son importance s'est toujours soutenue ; c'est peut-être le marché le plus considérable du département. On en avait établi un autre le mardi, en 1771 ; mais il fut supprimé peu de tems après.

La halle à blé se tient le mardi, le jeudi et le samedi, dans la rue Saint-Jean. Le bâtiment qu'on appelait *le Tripot*, existait depuis plus de six cents ans ; la porte était évidemment du 11e. siècle. Il a été remplacé en 1830 par une halle qui occupe un rang distingué parmi les monumens de la ville.

CONTRIBUTIONS ET REVENUS.

Contributions de 1831.

Foncière.	Personn.	Mobilière.	Portes et Fenêtres.	Patentes.
52,350 f. 95	8,680 f. 05	25,555 f. 12	28,556 f. 94	18,114 f. 15

Total général, 133,121 fr. 89 c.

Revenus de la ville.

Recettes ordinaires portées au budget de 1832. . . . . 98,396 f. 62 c.
—— Extraordinaires. 32,970 f. 98 c.

Total. . . 131,367 f. 60 c.

Dépenses ordinaires. . 98,317 f.
—— Extraordinaires. 16,522 f.

Total. . . 114,839 f.

Revenus des hospices.

Recettes ordinaires portées au budget de 1832. . . . . 75,625 f. 60 c.
—— Extraordinaires. 9,681 f. 26 c.

Total. . . 85,306 f. 86 c.

Dépenses ordinaires. . 96,737 f. 72 c.
—— Extraordinaires. 3,504 f. 80 c.

Total. . . 100,242 f. 52 c.

MÉTÉOROLOGIE.

L'hiver de 1831 n'a été ni long ni rigoureux, surtout si on le compare à celui de l'année précédente.

Les gelées ne commencent guère dans le Calvados qu'aux approches de Noël, et il n'est même pas rare qu'on arrive aux premiers jours de janvier sans avoir éprouvé de grands froids.

Les 23, 24 et 25 décembre 1830 furent marqués par une forte gelée qui fit place à un tems plus doux pendant les derniers jours du mois pour reprendre au commencement de janvier, mais avec moins d'intensité. Après une intermittence de trois semaines, la gelée recommença le 24 janvier et continua jusqu'aux premiers jours de février ; elle était accompagnée d'une légère couche de neige qui ne tarda pas à disparaître.

Le 10 février la température était totalement changée ; l'air était devenu doux et serein comme aux plus beaux jours du printems. Le reste du mois et la première moitié de mars ne furent pas moins favo-

rables. Les vents de l'équinoxe amenèrent quelques pluies, bientôt remplacées par de nouveaux beaux jours qui hâtèrent le développement de la végétation.

Le mois de mai fut marqué par des pluies abondantes qui occasionnèrent des inondations dans la Vallée-d'Auge, sur les bords de la Laize et dans plusieurs autres parties du département.

L'inondation de la Laize pouvait causer des accidens très-graves ; elle commença au milieu de la nuit du 31 mai au 1er. juin et pénétra dans plusieurs habitations où elle répandit l'épouvante. Des piles de planches et de tan, des pailles et quelques instrumens aratoires furent enlevés par les eaux qui s'écoulèrent entièrement dans la nuit du troisième jour.

Ces accidens sont, au surplus, les seuls dont on ait eu à se plaindre pendant le reste de la belle saison ; aucun autre orage n'est venu flétrir ni les roses du printems, ni les trésors de l'été, ni les dons de l'automne. Le seul coup de tonnerre dont on puisse faire mention retentit dans la matinée du 8 octobre ; quelques personnes en furent atteintes aux environs de Laize-la-Ville, sur la limite des cantons de Bourguébus

et de Bretteville-sur-Laize. Le reste du mois a été presque constamment beau ; mais des pluies à peu près continuelles ont signalé les premiers jours de novembre, qui n'a point eu cette année son *été de la St.-Martin*. La gelée a commencé le 27, premier dimanche de l'*Avent*, et a duré jusqu'au 30.

POPULATION.

De nouveaux récensemens de la population doivent remplacer, en 1832, ceux que l'ordonnance du 15 mars 1827 avait rendus officiels pour cinq ans. Soixante jours suffisaient pour bien faire ce travail dans les plus grandes communes, et il n'est pas encore terminé sur tous les points, quoi que les maires aient reçu l'invitation de s'y livrer depuis le mois d'avril dernier.

C'est à cette époque qu'ils se sont occupés des récensemens de la garde nationale ; il eût été facile de faire marcher ces deux opérations de pair, ce qui aurait présenté d'ailleurs l'avantage de vérifier la première par la seconde.

Le peu d'empressement que l'on a mis, soit à recueillir, soit à transmettre ces renseignemens, est d'autant plus fâcheux que l'on n'ignore pas qu'ils servent de base à plusieurs opérations administratives dans lesquelles on ne peut apporter trop de régularité.

Espérons du moins que les maires auront profité de ce délai pour présenter à l'administration des chiffres qui méritent toute sa confiance.

En attendant, nous sommes forcés de renvoyer à l'année prochaine la publication de ces récensemens.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1829.

Naissances.

Enfans légitimes.	Garçons,	5,082	9,956
	Filles,	4,874	
Enfans naturels non reconnus.	Garçons,	596	1,166
	Filles,	570	
Enfans naturels reconnus.	Garçons,	59	116
	Filles,	57	
Total des Naissances. . . .			11,238

Mariages.

Entre Garçons et Filles.	3,091
Entre Garçons et Veuves.	116
Entre Veufs et Filles.	282
Entre Veufs et Veuves.	72
Total des Mariages.	3,561

Décès.

Garçons.	2,839
Hommes mariés.	1,644
Veufs.	699
Filles.	2,501
Femmes mariées.	1,345
Veuves.	1,485
Total des Décès.	10,513

Il suit du tableau ci-contre, qu'en 1829 les naissances ont excédé les décès de 725.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1830.

Naissances.

Enfans légitimes.	Garçons,	4,845	9,388
	Filles,	4,543	
Enfans naturels non reconnus.	Garçons,	576	1,109
	Filles,	533	
Enfans naturels reconnus.	Garçons,	57	106
	Filles,	49	
Total des Naissances. . . .			10,603

Mariages.

Entre Garçons et Filles.	3,311
Entre Garçons et Veuves.	103
Entre Veufs et Filles.	328
Entre Veufs et Veuves.	70
Total des Mariages.	3,812

Décès.

Garçons.	2,806
Hommes mariés.	1,622
Veufs.	719
Filles.	2,466
Femmes mariées.	1,299
Veuves.	1,564
Total des Décès.	10,476

Il suit du tableau ci-dessus, qu'en 1830 les naissances ont excédé les décès de 127.

POPULATION MILITAIRE.

Classe de 1830.

CANTONS.	Nombre de jeunes gens de la classe.	CONTINGENT.	Dernier n°. appelé.
Arrondiss. de Bayeux.			
Balleroy.	132	37	70
Bayeux.	105	32	43
Caumont.	101	26	46
Isigny.	111	29	48
Ryes.	84	23	38
Trévières.	109	24	37
	642	171	»
Arrondissem. de Caen.			
Bourguébus.	76	21	33
Caen (Est).	186	52	95
Caen (Ouest).	136	37	58
Creully.	114	31	54
Douvres.	121	38	61
Evrecy.	126	31	44
Tilly-sur-Seulles.	118	34	59
Troarn.	109	26	42
Villers-Bocage.	110	30	54
	1096	300	»
Arrondiss. de Falaise.			
Bretteville-sur-Laize.	128	34	53
Coulibœuf.	81	23	41
Falaise (1re. section).	92	24	43
Falaise (2e. section).	144	34	54
Harcourt.	136	38	57
	581	153	»
Total.	2319	624	»

CANTONS.	Nombre de jeunes gens de la classe.	CONTINGENT.	Dernier n°. appelé.
Report. . .	2319	624	»
Arrondiss. de Lisieux.			
Lisieux (1re. section).	118	29	49
Lisieux (2e. section).	110	29	54
Livarot.	93	22	48
Mézidon.	82	19	24
Orbec.	134	29	45
St.-Pierre-sur-Dives.	97	19	32
	634	147	»
Arr. de Pont-l'Évêq.			
Blangy.	99	23	33
Cambremer.	75	20	40
Dives.	90	24	42
Honfleur.	127	35	59
Pont-l'Evêque.	83	27	43
	474	129	»
Arrondissem. de Vire.			
Aunay.	118	34	59
Bény-Bocage.	124	33	54
Condé-sur-Noireau.	119	35	61
Saint-Sever.	142	38	64
Vassy.	127	32	44
Vire.	183	45	83
	813	217	»
Total général. . .	4240	1117	»

SOCIÉTÉ

D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE,

Pour les départemens du Calvados, de l'Orne et de la Manche, autorisée par ordonnance du Roi du 9 avril 1820.

Au 1er. octobre 1830, cette Société réunissait dans le Calvados pour 172,683,572 francs de valeurs assurées. On verra par le tableau ci-après, qui présente sa situation au 1er. octobre 1831, que dans l'espace d'un an le montant de ces valeurs s'y est accru de 3,590,330 francs.

Nombre des Propres. engagés à l'Assurance.	Départemens.	Arrondissemens.	Valeurs assurées.	Total par Département.
			f.	
20,044	CALVADOS.	Caen.	69,315,802	f.
		Bayeux.	17,566,326	
		Pont-l'Evêq.	22,768,020	
		Lisieux.	19,258,150	176,273,902
		Falaise.	17,454,089	
		Vire.	29,953,535	
6,120	ORNE.	Domfront.	11,412,967	
		Argentan.	9,658,260	
		Alençon.	14,068,470	46,675,697
		Mortagne.	11,536,000	
13,916	MANCHE.	Valognes.	20,752,531	
		St.-Lo.	12,922,650	
		Mortain.	10,178,060	
		Avranches.	21,395,450	100,557,841
		Coutances.	17,199,950	
		Cherbourg.	18,129,200	
40,060		Total général. . .		323,507,440

ADMINISTRATION.

La révolution de juillet, qui n'eut d'abord que le simple caractère d'une résistance aux agressions du pouvoir, ne déposa les armes qu'après avoir renversé le trône. Quinze ans de tendance à des idées rétrogrades et le dernier attentat de la Couronne lui avaient appris qu'une transaction arrachée par la force serait nécessairement éphémère. On pouvait donc s'attendre qu'en brisant le sceptre de la Restauration, elle exigerait du pouvoir de son choix des garanties qu'on n'avait pu trouver dans une Charte octroyée. L'opinion qui l'a représentée depuis cette époque à la tribune nationale s'est divisée en deux partis qui s'y disputent la conduite des affaires : essayons de les caractériser.

Le premier, qui se donne exclusivement pour le représentant de toutes les idées généreuses de la nation, se croit seul appelé à la rendre grande, forte, libre, indépendante ; telle qu'elle était en théorie sous la République, en pratique sous l'Empire ; se flattant de repousser égale-

ment et l'anarchie de l'une et le despotisme de l'autre. Il la veut avec les principes de 89 et la gloire du Consulat, confondant ainsi les hommes et les tems dans les rêves d'une imagination pleine de vie et de grandeur, qui ne voit ni les difficultés ni les obstacles, ou qui se plaît à les méconnaître. Ce parti a reçu son étendard de la presse périodique qui marche en avant de ses colonnes : une jeunesse ardente et généreuse, mais imprévoyante et légère, forme son arrière-garde, qui se grossit à son insu de toutes les ambitions trompées.

L'autre fraction de l'opinion publique se compose de ces hommes à puissantes doctrines, accoutumés à chercher dans le passé des leçons pour l'avenir, et qui, expliquant leurs prévisions par l'expérience, sont convaincus que l'arbre de la liberté ne peut pousser de profondes racines que dans un sol raffermi. Ainsi, tandis que tous les efforts de l'un tendent à consolider l'œuvre de la révolution, l'autre s'attache incessamment à en développer les résultats. Celui-là veut qu'on se contente de recueillir tous les fruits de la victoire ; celui-ci n'y voit que le prélude de nouveaux triomphes. Comme l'Hercule

de Farnèse ; appuyé sur sa massue , le premier se repose avec fierté sur le champ de bataille où il a vaincu ; le second s'écrie qu'on n'a rien fait tant qu'il reste quelque chose à faire. Toujours prêt à s'aventurer sur un sol mouvant , il compromet le présent pour un avenir qui ne lui appartiendrait pas. La tribune et la France entière se sont émues de la violence de ses attaques. Il est vrai que la réponse ne s'est jamais fait attendre et qu'elle a presque toujours été péremptoire. Mais on exige du pouvoir autre chose que des combats de tribune ; il est dans sa nature de ne se bien justifier que par ses actes , et pour être bien compris , ces actes eux-mêmes ont presque toujours besoin du succès.

Tout système politique repose sur des prévisions , et tant qu'elles ne sont pas accomplies , chacun est le maître de l'approuver ou de le blâmer , selon sa portée. Le ministère , en prenant pour sa devise la Charte et la paix , était convaincu qu'il jetait l'ancre sur le seul fonds où le vaisseau de l'Etat pût être amarré sans danger. Il l'avait déclaré à la tribune avec toute la puissance du talent et de la raison ; on lui répondait en lui montrant l'Europe en

armes ; une seule épée sortie du fourreau devait faire étinceler des millions de glaives ; comment ne pas le voir, comment du moins ne pas le craindre ?

Quelque solide que pût être son système de politique extérieure, quelque approprié qu'il fût aux véritables besoins de l'époque actuelle, moins il était compris, plus il avait besoin de la sanction de l'événement. Comment sans elle, averti de toutes parts, et par les discussions de la tribune et par les mille voix des journaux, le ministère aurait-il pu échapper au reproche d'imprévoyance qui l'aurait accompagné dans sa chûte ?

Il y avait dans cette position quelque chose de grave, de dangereux, d'impopulaire, bien propre à faire reculer la médiocrité ; il fallait y voir de haut pour l'embrasser tout entière, et pour y rester deux choses étaient indispensables, le cœur d'un citoyen et la tête d'un homme d'état : ces deux choses se sont rencontrées. L'événement, ce juge du vulgaire, mais qui du reste est bien aussi de quelque poids quand il s'agit des destinées de l'état, a complètement justifié ce système, méconnu par les passions, et dont la des-

tinée est de survivre à tant d'aberrations politiques.

On conçoit que pendant cette lutte qui heureusement touche à son terme, des opinions si divergentes proclamées avec tant de persévérance, ont dû réagir sur la masse entière de la nation. Il n'est pas de petite ville de province qui n'ait pris une part plus ou moins active à ces fâcheuses dissentions.

Depuis six mois, ces opinions se sont groupées à trois reprises différentes autour de l'urne électorale, d'où sont sortis les noms des députés, des officiers de la garde nationale et des conseillers municipaux.

La composition de la chambre élective était pour ces partis une question de vie ou de mort ; toutes leurs forces se sont dirigées vers cet objet. Le premier a exigé de ses candidats l'engagement d'apporter à la tribune une opinion toute faite sur la plus haute question de droit public qui se soit jamais agitée ; le second a généralement cherché les siens parmi les notabilités foncières. Ni l'un ni l'autre ne se sont d'ailleurs enquis des capacités, si ce

n'est par exception et uniquement dans l'intérêt de leur système.

Laissons à l'histoire le soin d'examiner quelle a été l'influence de ces débats sur le personnel de la chambre, et bornons-nous à rechercher jusqu'à quel point ils ont réagi dans le Calvados sur l'exécution des lois des 21 et 22 mars.

Celle du 22 mars ne comporte, sous ce rapport, qu'un court examen.

L'un des défauts de la loi sur la garde nationale (et ses imperfections sont nombreuses), c'est d'avoir excessivement prodigué les grades. Il fallait s'en rendre plus sobre, surtout dans les campagnes qui attendent en vain depuis 40 ans les bienfaits de l'instruction primaire. Cet inconvénient est tel que, dans un assez grand nombre de communes, les cadres n'ont pas été completés.

Quant aux élections en elles-mêmes, on peut dire qu'à quelques exceptions près, elles ont été faites avec discernement. Les choix ont, en général, été bons partout où il a été possible de choisir; malheureusement il est arrivé souvent que l'aptitude n'a pas répondu aux besoins. L'esprit de parti a eu d'ailleurs peu d'action

sur les désignations, au moins dans le plus grand nombre des localités ; mais il n'en a pas été de même des exigences de certaines notabilités qui ont profité de cette occasion pour cacher leur nullité sous des épaulettes.

Malgré ces inconvéniens, il n'est pas douteux que la plupart des communes ne renferment les élémens d'une bonne organisation ; mais, la vérité veut qu'on le dise, on n'a pas su, ou ce qui est plus fâcheux encore, on n'a pas voulu partout les mettre en usage. Quelques esprits superficiels, préoccupés de craintes chimériques, ou cédant aux obsessions de l'habitude, ont été jusqu'à douter qu'il fût prudent d'étendre aux campagnes cette institution, excellente d'ailleurs pour les villes. Etrange idée, digne au plus de ces tems où l'unique fonction de la garde nationale consistait à marcher processionnellement à la remorque des Missionnaires !

Grâce au Ciel, cette grande institution est appelée à de plus nobles destinées. Faussée par les défiances de l'empire, abâtardie par l'incapacité de la restauration, elle s'est enfin relevée de toute sa hauteur.

Le gouvernement est convaincu qu'il peut s'en promettre d'immenses avantages, soit qu'on la considère dans ses rapports avec l'ordre intérieur et la paix publique, soit qu'on l'envisage comme une réserve permanente que le roulement d'un tambour peut convertir en armée.

Il est une troisième considération qu'on n'a pas fait valoir et qui domine toutes les autres : c'est l'influence que l'organisation de la garde nationale exerce sur l'esprit public. Elle le dirige, elle l'améliore, elle le formerait s'il n'existait pas. Toutes les nuances d'opinion viendront un jour se fondre au sein de cette institution populaire ; le rapprochement des hommes, l'exemple, l'esprit de corps, cette sorte d'enseignement mutuel des droits et des devoirs du citoyen, triompheront des défiances et des antipathies qui n'existent encore que parcequ'elles sont isolées des masses.

Une foule de faits surgissent de toutes parts à l'appui de ce qu'on avance. Après les journées de juillet, la garde nationale se forma spontanément dans un grand nombre de communes : c'étaient celles où la révolution avait été accueillie avec le

plus d'enthousiasme. Depuis cette époque, les progrès de l'esprit public sont partout indiqués par ceux de l'organisation. Là où elle n'a produit que des chiffres et des noms obscurèment entassés dans des procès-verbaux d'élection, l'esprit public est demeuré stationnaire comme elle.

On ne peut donc attacher une trop haute importance à ses développemens. Une organisation forte et durable, qui embrasse à la fois l'instruction et la discipline, peut seule conduire aux résultats qu'on s'en propose. Faites qu'à la voix de leurs magistrats vos milices citoyennes prêtent à la loi un appui constant et régulier ; faites que si l'heure du péril vient à sonner la patrie les trouve l'arme au bras.

Les élections de la garde nationale étaient à peine terminées dans le Calvados, lorsque plus de soixante mille citoyens furent appelés à concourir aux élections municipales.

La France attendait avec impatience l'exercice de ce droit, si souvent promis et si souvent éludé. Composés par les maires qui les peuplaient en général de leurs créatures, surtout depuis que l'opinion avait pu servir de prétexte pour

écarter les hommes indépendans, les conseils municipaux ne répondaient presque nulle part au vœu de leur institution. Cet inconvénient très-grave n'était pas demeuré sans résultats. Une foule de communes, grévées d'impositions locales de toute espèce, en recherchaient en vain l'emploi dans quelque amélioration d'une utilité incontestable, telle que la réparation des routes ou l'ouverture d'une école primaire. Il est vrai que quinze années de contributions ne suffisaient pas toujours pour acquitter les frais de construction d'un presbytère, et qu'il fallait bien dès-lors ajourner les dépenses véritablement urgentes. Que s'il s'élevait de tems à autre dans le conseil municipal une voix assez hardie pour faire remarquer que le seul chemin praticable était celui qui conduisait de l'habitation du desservant à l'église, ou du château à la grande route, elle était sévèrement réprimée. Peu s'en fallait que l'imprudent orateur ne fût signalé à l'autorité supérieure comme un ennemi du trône et de l'autel.

La loi du 21 mars, destinée à prévenir ces abus, a-t-elle complètement rempli son objet? Les élections qui viennent d'être

faites dans les communes sont-elles partout l'expression de leurs véritables besoins ?

Nous sommes loin de le penser.

Mais il faut se hâter de le dire, on ne pouvait pas non plus se promettre tous ces avantages du premier essai d'une loi nouvelle qui remue tant d'intérêts. D'un autre côté, les passions politiques ont exercé sur son application, au moins dans quelques localités, une influence peu profitable au bien public. Suivons l'exécution de la loi sous ces deux rapports.

Composés comme on vient de le voir, les conseils municipaux laissaient sans doute beaucoup à désirer. Il était donc naturel que les premiers efforts des électeurs tendissent à une modification reconnue nécessaire ; mais il était assez difficile d'y parvenir sans mettre en jeu une foule de petites intrigues nécessairement indulgentes pour leurs propres candidats. Il est arrivé de là que les éliminations ont moins eu lieu en raison des besoins qu'en raison des exigences, et que beaucoup de choix n'ont pas répondu à l'attente des communes.

Ces combinaisons électorales varient d'ailleurs à l'infini. Ici, c'est un maire qui n'a pas trouvé de meilleur moyen pour se

perpétuer dans ses fonctions que d'abuser de sa position pour composer le corps municipal d'hommes illétrés et incapables ; là c'est le curé du village qui a employé toute son influence à faire écarter ceux qui n'allaient à la messe que le dimanche ; ailleurs une majorité factice s'est entendue pour exclure le seul homme sur lequel l'administration pouvait raisonnablement porter son choix.

Il faut reconnaître cependant qu'un assez grand nombre de communes sont parvenues à triompher de cet esprit de coterie si ridicule dans ses menées, si fâcheux dans ses conséquences. On doit ranger dans cette catégorie la plupart de celles dont la mairie avait été confiée à des hommes sages, habiles et dévoués au nouvel ordre de choses.

Tel a été en général le caractère des élections dans les communes rurales. L'intérêt personnel, les petites rivalités d'homme à homme et tout au plus de maison à maison, la vanité de se montrer influent, l'ont souvent emporté sur toute autre considération. L'esprit de parti est d'ailleurs demeuré en dehors de la plupart de ces intrigues de village.

Il n'en a pas été de même dans quelques villes, où les ambitions déçues font tout ce qu'elles peuvent pour l'entretenir, car c'est un moyen d'action comme un autre. Il est vrai que la morale et l'intérêt public le repoussent, mais qu'importe à ces hommes qui s'arrogent exclusivement le monopole de l'opinion ? Tout ce qui ne partage pas leur exaltation politique est frappé d'avance de leur réprobation ; ils l'étendent même sans examen à quiconque a occupé un emploi sous le dernier gouvernement ; ni les capacités, ni les caractères les plus nobles ne peuvent trouver grâce à leurs yeux : ils auraient proscrit Agricola pour avoir servi sous Domitien.

Ces hommes qu'on retrouve dans toutes les réactions politiques, ont obtenu dans ces derniers tems, une sorte de popularité furibonde prête à leur échapper, mais qu'ils essaient encore pour égarer l'opinion des villes sur le choix de leurs mandataires.

Tout ce qu'il y a d'honnête et d'éclairé dans la société s'est déjà séparé d'eux ; les succès, d'ailleurs assez rares, qu'ils ont obtenus dans les élections, ne sont pas de nature à augmenter le nombre de

leurs partisans ; ces succès même serviront à les démasquer , car ils resteront comme un témoignage de leurs intrigues. Le bon sens public a compris que les conseils municipaux ne doivent pas être des arènes ouvertes aux passions ; que s'il importe de n'y appeler que des hommes dévoués à la révolution de juillet , il importe aussi qu'ils présentent des garanties de position , d'aptitude et de probité. On ne délibère pas dans ces conseils sur les destinées de la France , ni sur la marche de son gouvernement , mais il s'y agite des intérêts qui , pour n'être pas d'un ordre si relevé , ne sont cependant pas sans importance. Il y a quelque honneur aussi à bien administrer une commune (ne fut-ce qu'un village) , et à établir une juste balance entre ses ressources et ses besoins. Tous les bons citoyens , toutes les notabilités , et je désigne par ce mot les hommes qui , dans tous les états et dans tous les genres , honorent leur fortune , leur emploi ou leur profession , doivent concourir à ces résultats. Espérons que le tems n'est pas éloigné où la loi municipale nous fera jouir de ces avantages. Déjà elle a investi les conseils de

cette indépendance, sans laquelle toute institution permanente est nécessairement viciée : le sentiment du bien public et la pratique de la liberté feront le reste.

COLLÉGE ÉLECTORAL.

La loi du 19 avril 1831 a divisé le département du Calvados en sept arrondissemens électoraux, et les a classés dans l'ordre suivant :

1er. Caen (la ville et les 2 cantons); 2e. Caen (l'arrondissement, moins les deux cantons de la ville); 3e. Bayeux; 4e. Falaise; 5e. Lisieux; 6e. Vire; 7e. Pont-l'Evêque.

Elections de 1831.

CAEN, 1er. arrondissement : électeurs inscrits, 623; nombre de votans, 493.

M. Adam de Lapommeraye ✱, député; suffrages obtenus, 461.

CAEN, 2e. arrondissement; électeurs inscrits, 403; électeurs votans, 239.

M. Abel Lecreps, député. Voix obtenues, 132.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX. Electeurs inscrits, 613. Electeurs votans, 434.

M. Tardif, député, a obtenu 344 voix.

ARRONDISSEMENT DE FALAISE. Electeurs inscrits, 405. Electeurs votans, 272.

M. Fleury, député ; 244 suffrages.

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX. Total des inscrits, 689. Electeurs votans, 546.

M. Guizot ✱, député, a obtenu 346 suffrages.

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'EVÊQUE. Electeurs inscrits, 620. Electeurs votans, 491.

M. Thouret, député ; voix obtenues, 234.

ARRONDISSEMENT DE VIRE. Total des inscrits, 411. Votans, 286.

M. Lenouvel, député ; 214 suffrages.

RAPPORT ENTRE LES DÉPUTÉS, LES ÉLECTEURS ET LA POPULATION.

Arrondissemens électoraux.	RAPPORT ENTRE LE NOMBRE DES DÉPUTÉS ET	
	la Population.	les Electeurs.
Bayeux.	1 à 81,052.	1 à 613.
Caen, 1er. arrt.	1 à 44,491.	1 à 623.
Caen, 2e. arrt.	1 à 90,451.	1 à 403.
Falaise.	1 à 64,203.	1 à 405.
Lisieux.	1 à 71,817.	1 à 689.
Pont-l'Evêque.	1 à 59,651.	1 à 620.
Vire.	1 à 89,291.	1 à 411.

RAPPORT ENTRE LES ÉLECTEURS ET LA POPULATION.

CANTONS.	POPULATION.	Electeurs.	Rapport entre les électeurs et la populat.
Balleroy.	15,969	89	1 à 179
Bayeux.	15,295	209	1 à 73
Caumont.	11,468	43	1 à 266
Isigny.	14.699	117	1 à 125
Ryes.	11,486	72	1 à 159
Trévières.	12,155	83	1 à 146
Bourguébus.	9,122	52	1 à 175
Caen (est)	23,157	312	1 à 74
Caen (ouest).	21,334	311	1 à 68
Creully.	13,899	63	1 à 220
Douvres.	15,614	43	1 à 363
Evrecy.	13,026	48	1 à 271
Tilly-sur-Seulles.	14,130	56	1 à 252
Troarn.	12,937	92	1 à 140
Villers-Bocage.	11,723	49	1 à 239
Bretteville-sur-Laize.	14,369	69	1 à 208
Coulibœuf.	10,229	52	1 à 196
Falaise (1re. section).	10,059	130	1 à 77
Falaise (2e. section).	14,209	107	1 à 133
Harcourt.	15,277	47	1 à 325
Lisieux (1re. section).	14,643	276	1 à 53
Lisieux (2e. section).	13,867	56	1 à 247
Livarot.	10,657	89	1 à 119
Mézidon.	8,447	80	1 à 105
Orbec.	14,718	95	1 à 154
St.-Pierre-sur-Dives.	9,485	93	1 à 102
Blangy.	10,871	95	1 à 114
Cambremer.	8,549	99	1 à 86
Dives.	9,995	123	1 à 81
Honfleur.	17,310	144	1 à 120
Pont-l'Evêque.	12,926	159	1 à 81
Aunay.	13,312	55	1 à 580
Bény-Bocage.	14,212	84	1 à 158
Condé-sur-Noireau.	13,359	46	1 à 545
Saint-Sever.	15,878	53	1 à 246
Vassy.	13,079	162	1 à 120
Vire.	19,471	31	1 à 458
Totaux. . . .	500,956	3,764	1 à 153

On livre ces tableaux aux méditations des publicistes.

Considérée comme la meilleure garantie de l'ordre, la propriété a été, jusqu'à présent, l'unique base de notre système électoral. C'était en exagérant ce principe que la restauration avait imaginé le double vote ; c'est en l'affaiblissant depuis que le cens a été réduit à 200 fr. Qu'on élève, au reste, ou qu'on abaisse le cens, il n'y a rien là que de rationel ; ce qui l'est moins et ce qui cependant est indispensable, c'est de prendre pour signe de la propriété la contribution qui varie chaque année et qui ne la représente d'ailleurs que d'une manière incertaine et inégale.

Indépendamment de ces inconvéniens, il y en a un très-grand à remettre en question, presque à chaque législature, les conditions de l'exercice du droit électoral.

Ne serait-il pas préférable de prendre pour base la population qui a bien aussi quelques titres à être représentée ?

Il est permis de douter du moins qu'on ne puisse pas adopter un meilleur sys-

tème que celui d'après lequel on ne compte dans tel canton qu'un électeur sur 458 habitans, tandis qu'ailleurs on en trouve un sur 56.

Si l'on consulte les tableaux qui précèdent, on verra que la proportion n'est pas mieux gardée entre la population et les députés.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Le tableau suivant donne des notions exactes sur l'instruction primaire des jeunes gens de la classe de 1830. On verra jusqu'à quel point elle est négligée dans quelques parties du département, et notamment dans l'arrondissement de Bayeux.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Classe de 1830.

CANTONS.	JEUNES GENS				
	sachant lire.	sachant lire et écrire.	ne sachant ni lire ni écrire.	absens dont on n'a pu vérifier l'instruction.	Total.
Arrondissement de Bayeux.					
Balleroy.	9	49	74	»	132
Bayeux.	6	60	38	1	105
Caumont.	16	33	50	2	101
Isigny.	7	57	47	»	111
Ryes.	9	43	32	»	84
Trévières.	3	31	75	»	109
Arrondissement de Caen.	50	273	316	3	642
Bourguébus.	10	45	21	»	76
Caen (Est).	14	110	62	»	186
Caen (Ouest).	5	105	26	»	136
Creully.	7	85	22	»	114
Douvres.	15	73	32	1	121
Evrecy.	15	81	30	»	126
Tilly-sur-Seulles.	9	77	32	»	118
Troarn.	7	65	37	»	109
Villers-Bocage.	9	77	24	»	110
Arrondissement de Falaise.	91	718	286	1	1096
Bretteville-s-Laize.	16	70	40	2	128
Coulibœuf.	5	57	16	3	81
Falaise (1re. sect.)	5	43	38	6	92
Falaise (2e. sect.)	12	70	56	6	144
Harc ourt.	9	85	42	»	136
	47	325	192	17	581

CANTONS.	JEUNES GENS				
	sachant lire.	sachant lire et écrire.	ne sachant ni lire ni écrire.	absens dont on n'a pu vérifier l'instruction.	Total.
Arrondissement de Lisieux.					
Lisieux (1re. sect.)	12	60	44	2	118
Lisieux (2e. sect.)	11	56	40	3	110
Livarot.	9	39	44	1	93
Mézidon.	4	57	20	1	82
Orbec.	20	58	55	1	134
St-Pierre-s-Dives.	14	54	27	2	97
Arrondissement de Pont-l'Evêque.	70	324	230	10	634
Blangy.	10	45	35	9	99
Cambremer.	13	42	16	4	75
Dives.	20	45	18	7	90
Honfleur.	7	77	36	7	127
Pont-l'Evêque.	3	46	27	7	83
Arrondissement de Vire.	53	255	132	34	474
Aunay.	9	81	26	2	118
Bény-Bocage.	23	75	25	1	124
Condé-s-Noireau.	10	68	40	1	119
St-Sever.	5	85	52	»	142
Vassy.	9	76	42	»	127
Vire.	16	83	82	2	183
	72	468	267	6	813

GARDE NATIONALE.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX.

AGE.	TOTAL DES INSCRITS PAR CANTON.					
	Balleroy.	Bayeux.	Caumont.	Isigny.	Ryes.	Trévières.
20 ans.	54	70	14	58	35	43
21	76	64	47	84	59	79
22	74	63	49	67	52	61
23	84	88	54	79	64	65
24	75	83	50	84	54	62
25	89	68	62	87	62	67
26	89	74	51	86	64	70
27	87	62	58	87	71	55
28	79	110	53	102	65	78
29	85	65	96	99	75	79
30	120	152	90	94	73	76
31	154	90	80	106	65	89
32	123	98	60	138	79	98
33	112	82	54	117	72	94
34	118	74	80	112	74	66
35	115	101	81	133	89	90
36 à 60	1362	1515	1162	1404	1125	1295
Totaux. .	2856	2861	2141	2917	2176	2467

Total des inscrits de l'arrondissement de Bayeux. . . . . 15,418.

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

AGE.	TOTAL DES INSCRITS PAR CANTON.								
	Bourguebus.	Caen (est).	Caen (ouest).	Creully.	Douvres.	Evrecy.	Tilly-sur-Seulles.	Troarn.	Villers-Bocage.
20 ans.	30	39	49	37	54	37	30	30	28
21	53	117	100	73	66	67	65	64	68
22	42	89	79	84	101	71	81	48	76
23	45	77	82	67	98	81	71	54	54
24	54	96	89	69	68	86	76	72	61
25	43	112	95	81	91	86	82	66	83
26	51	101	104	78	98	69	90	64	58
27	47	95	101	68	85	75	86	65	72
28	57	114	92	74	106	86	73	111	72
29	46	115	115	56	94	78	68	79	62
30	45	155	139	78	88	87	93	94	95
31	52	130	106	88	95	90	104	84	84
32	69	157	128	72	104	94	95	95	76
33	51	142	116	101	90	84	102	84	61
34	52	131	138	85	68	108	93	83	73
35	62	220	125	88	67	52	112	101	78
36 à 60	899	1509	1477	1358	1528	1283	1362	1419	1133
Totaux	1671	3399	3135	2537	2701	2534	2683	2613	2234

Total des inscrits de l'arrondissement de Caen. . . . . 23,507.

ARRONDISSEMENT DE FALAISE.

AGE.	TOTAL DES INSCRITS PAR CANTON.				
	Bretteville-sur-Laise.	Condeuf.	Falaise (1re. division).	Falaise 2e. division).	Harcourt.
20 ans.	56	53	15	41	42
21	75	49	52	53	77
22	84	76	61	61	95
23	75	52	52	52	74
24	82	49	57	49	77
25	67	68	64	66	89
26	89	59	71	60	83
27	78	70	59	44	96
28	89	65	74	66	81
29	95	51	68	59	83
30	102	66	69	77	85
31	79	52	82	92	102
32	83	77	94	80	97
33	83	65	55	70	93
34	79	66	78	71	87
35	82	53	81	73	81
36 à 60	1249	1029	1057	1084	1581
Totaux.	2585	2005	2086	2101	2925

Total des inscrits de l'arrondissement de Falaise. . . . . 11,640.

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.

AGE.	TOTAL DES INSCRITS PAR CANTON.					
	Lisieux (1re. division).	Lisieux (2e. division).	Livarot.	Méxidon.	Orbec.	Saint-Pierre-sur-Dives.
20 ans.	42	25	42	26	42	30
21	74	41	65	60	92	59
22	65	51	64	47	48	56
23	64	73	42	57	81	42
24	66	67	53	53	58	65
25	84	61	68	40	90	54
26	72	68	65	47	80	42
27	84	68	62	54	75	60
28	78	85	69	58	72	67
29	72	68	74	45	67	42
30	88	75	77	60	96	72
31	106	86	72	51	84	66
32	105	72	97	43	87	104
33	121	94	74	47	119	70
34	115	95	79	74	82	72
35	107	87	72	54	105	73
36 à 60	1552	1423	1215	965	1592	1082
Totaux. .	2893	2537	2288	1721	2870	2056

Total des inscrits de l'arrondissement de Lisieux. . . . . 14,365.

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE.

AGE.	TOTAL DES INSCRITS PAR CANTON.				
	Blangy.	Cambremer.	Dives.	Honfleur.	Pont-l'Evêque.
20 ans.	25	21	24	72	25
21	51	51	47	101	42
22	61	41	57	72	93
23	44	26	59	94	49
24	52	45	56	103	59
25	53	43	49	104	66
26	81	47	40	91	62
27	66	72	51	124	55
28	58	61	61	156	73
29	55	53	59	86	72
30	60	52	63	129	84
31	64	41	63	49	87
32	72	56	75	63	79
33	74	53	64	77	76
34	74	61	69	51	83
35	58	49	58	75	83
36 à 60	1152	1019	1046	642	1358
Totaux.	2080	1791	1921	2058	2424

Total des inscrits de l'arrondissement de Pont-l'Evêque. . . . 10,274

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

AGE.	TOTAL DES INSCRITS PAR CANTON.					
	Aunay.	Bény.	Condé.	Saint-Sever.	Vassy.	Vire.
20 ans.	28	27	58	70	67	112
21	74	79	77	97	84	112
22	74	76	65	89	74	121
23	83	48	71	78	85	119
24	79	64	87	98	82	101
25	85	70	82	73	70	125
26	82	76	62	92	95	139
27	67	52	63	69	79	117
28	86	94	87	79	99	143
29	80	59	77	80	69	132
30	99	89	94	91	89	175
31	294	161	614	159	278	235
32	277	124	195	186	196	218
33	156	207	124	277	173	466
34	122	220	115	270	168	186
35	268	207	139	181	205	187
36 à 60	704	655	553	561	592	1266
Totaux.	2658	2508	2565	2550	2505	5954

Total des inscrits de l'arrondissement de Vire. 16,518

RÉCAPITULATION POUR TOUT LE DÉPARTEMENT.

AGE.	Célibataires.	Veufs sans enfans.	Ayant fourni un remplaçant à l'armée.	Mariés sans enfans.	Aînés de mineurs, etc. (1)	Veufs ou mariés avec enfans.	Total des inscrits.
20 ans.	1505	2	41	54	96	14	1492
21	2041	»	210	74	191	58	2574
22	1962	4	156	175	155	114	2566
23	1753	17	128	224	145	215	2482
24	1641	12	136	253	158	330	2520
25	1591	6	125	349	154	518	2743
26	1403	14	107	582	141	703	2750
27	1185	12	94	384	157	847	2657
28	1299	22	57	409	154	1112	3033
29	1003	21	53	587	110	1161	2735
30	1109	36	59	502	131	1549	3389
31	963	20	40	537	152	2603	4315
32	939	20	50	500	134	2316	3959
33	819	17	54	506	119	2485	3980
34	726	29	53	476	98	2315	3671
35	695	31	28	501	121	2524	3898
36 à 60	4850	552	175	4250	495	32,868	42,988
Totaux.	25,275	605	1506	9943	2665	51,732	91,722

(1) Aînés de mineurs orphelins de père et de mère ; fils uniques ou aînés de fils, ou à défaut de fils, petits fils ou aînés de petits fils de femmes actuellement veuves ou de pères aveugles ou de vieillards septuagénaires.

Il résulte des états qui précèdent que les récensemens de la garde nationale, opérés dans le Calvados en 1831, ont donné lieu à l'inscription de 91,722 citoyens.

Par suite des opérations des conseils de récensement, 68,800 inscrits font partie des contrôles du service ordinaire; le surplus est porté dans les contrôles de réserve.

Le tableau suivant présente la répartition de ces résultats par arrondissement :

Arrondissemens.	Contrôles ordinaires	Contrôles de réserve	Total.
Bayeux.	10,802	4,616	15,418
Caen.	16,728	6,779	23,507
Falaise.	9,707	1,933	11,640
Lisieux.	10,709	3,656	14,365
Pont-l'Evêque.	8,378	1,896	10,274
Vire.	12,476	4,042	16,518
Totaux.	68,800	22,922	91,722

Organisation communale.

L'organisation communale se compose

de 11 bataillons, dont la force numérique s'élève à 8,530 hommes ; savoir :

Caen, 4 bataillons, 3,000 hommes ; Bayeux, 1 bataillon, 860 hommes ; Falaise, 1 bataillon, 800 hommes ; Lisieux, 1 bataillon, 1030 hommes ; Honfleur, 1 bataillon, 622 hommes ; Vire, 1 bataillon, 1004 hommes ; Condé, 1 bataillon, 712 hommes ; Taillevende-le-Grand, 1 bataillon, 502 hommes.

La garde nationale de Caen a été organisée en Légion par ordonnance du Roi, en date du 28 juin 1831.

Corps spéciaux.

Des compagnies ou des subdivisions de compagnies de sapeurs-pompiers ont été formées dans toutes les villes.

Caen et Lisieux ont chacune une compagnie d'artillerie, autorisée par ordonnance du 1er. septembre 1831. Honfleur a une subdivision de la même arme ; Bayeux réclame l'autorisation d'en former une autre.

Des corps de cavalerie se sont organisés spontanément à Caen, à Lisieux et à Bayeux.

Organisation cantonnale.

L'organisation cantonnale comprendra 113 bataillons, répartis ainsi qu'il suit par arrondissement :

Bayeux, 21 ; Caen, 25 ; Falaise, 14 ; Lisieux, 20 ; Pont-l'Evêque, 14 ; Vire, 19.

La formation des 78 bataillons ci-après a été autorisée par une ordonnance du Roi du 14 octobre 1831.

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

Canton de Bourguébus (*).

1. (*Bourguébus*, Hubert-Folie, Tilly-la-Campagne), (Soliers, Grentheville), St.-Aignan-de-Cramesnil, Garcelles-Secqueville, avec adjonction de la subdivision de Roquancourt, Frénouville, Bellengreville ; total, 6 compagnies, 426 hommes.

2. *Airan*, Moult (Bénauville, Conteville, Poussy, Cinq-Autels), Ouézy, avec la subdivision de Cesny-aux-Vignes, Billy, Chicheboville ; 6 compagnies, 531 hommes.

(*) Les subdivisions réunies pour former une compagnie sont placées entre deux parenthèses.
Le chef-lieu de chaque bataillon est imprimé en lettres italiques.

3. *Mai*, St.-Martin-de-Fontenay, St.-André-de-Fontenay, Fontenay-le-Marmion, Clinchamps, avec la subdivision de Laize-la-Ville; 5 compagnies, 422 hommes.

Canton de Caen (Est).

1. *Mondeville*, Hérouville, avec la subdivision d'Epron, St.-Contest, Allemagne, Ifs, Cormelles; 6 compagnies, 663 hommes.

Canton de Caen (Ouest).

1. *Bretteville-sur-Odon*, Louvigny, Venoix, St.-Germain-la-Blanche-Herbe; 4 compagnies, 278 hommes.

Canton de Creully.

1. *Creully*, St.-Gabriel (Pierre-Pont, Cainet, Brécy, Rucqueville), Lantheuil, Vaux-sur-Seulles, Martragny, Coulombs, Cully; 8 compagnies, 647 hommes.

2. *Courseulles*, Reviers, Amblie, Bény-sur-Mer, Basly, Fontaine-Henry, Than, Colomby-sur-Than; 8 compagnies, 749 hommes.

3. *Cairon*, Fresne-Camilly, Anguerny,

Anisy ; Secqueville-en-Bessin , Lasson , Rosel (Cambes , Villons-les-Buissons) , 8 compagnies , 639 hommes.

Canton de Douvres.

1. *Douvres* , Luc , Langrune , avec la subdivision de Tailleville , Bernières ; 6 compagnies , 739 hommes.

2. *Hermanville* , Cresserons ; Lion ; Colleville , Ouistreham ; 5 compagnies , 503 hommes.

3. *Mathieu* (Plumetot , Périers) , St.-Aubin-d'Arquenay , Beuville , Blainville (Biéville , Bénouville) ; 6 compagnies , 459 hommes.

Canton d'Evrecy.

1. *Evrecy* , Esquay , Neuilly-le-Malherbe , Avenay (Gavrus , Bougy) , Amayé-sur-Orne, Maizet , St^e.-Honorine-du-Fay ; 8 compagnies , 544 hommes.

2. *Hamars* , St.-Martin-de-Sallen , Curcy, Ouffières , Trois-Monts (Préaux , Lacaine , Vacognes , Montigny , Goupillières) ; 6 compagnies , 773 hommes.

3. *Maltot* , avec la subdivision d'Eteryille , Fontaine-Etoupefour , avec la sub-

division de Tourville, Baron, Verson, Feugrolles, avec la subdivision de Bully, Vieux; 6 compagnies, 571 hommes.

Canton de Tilly-sur-Seulles.

1. *Tilly-sur-Seulles*, Fontenay-le-Pesnel (Tessel, Juvigny, Bretteville-sur-Bordel), St.-Vaast, Vendes; 5 compagnies, 425 hommes.

2. *Bretteville-l'Orgueilleuse*, Norrey, Rots, Mesnil-Patry, Authie, Putot, St^e.-Croix-Grande-Tonne; 8 compagnies, 697 hommes.

3. *Audrieu*, Brouay, Ducy-St^e.-Marguerite, Carcagny, Loucelles, Christot; 6 compagnies, 436 hommes.

4. *Cheux*, Mouen, Grainville, avec la subdivision de Mondrainville, St.-Manvieu, Carpiquet; 5 compagnies, 476 hommes.

Canton de Troarn.

1. *Troarn* (Touffreville, Cuverville), Sannerville, Janville, Bures, Giberville, Démouville (Emiéville, Banneville, St.-Pair); 8 compagnies, 597 hommes.

2. *Argences*, Vimont (Canteloup, Ru-

pierre, St.-Ouen-du-Mesnil-Oger, Hernetot, Héritot, St.-Pierre-du-Jonquet); Cagny, Cléville; 7 compagnies, 546 hommes.

3. *Bavent* (Robehomme, Petiville); Hérouvillette, Ranville, Escoville, Collombelles, Bréville. Total, 7 compagnies, 606 hommes.

4. *Gonneville-sur-Merville*, Amfréville (Sallenelles, Merville), Varaville, Cabourg; 5 compagnies, 350 hommes.

Canton de Villers-Bocage.

1. *Villers-Bocage*, Amayé-sur-Seulles; Tracy-Bocage, Maisoncelles-Pelvey, Longvillers, Epinay-sur-Odon, St-Louet-sur-Seulles, Villy-Bocage; 8 compagnies, 701 hommes.

2. *Noyers*, Missy, Monts, Tournay (le Locheur, Arry et Parfouru-sur-Odon). Total, 5 compagnies, 498 hommes.

3. *Courvaudon*, Bonnemaison (Campandré, Valcongrain), Banneville-sur-Ajon, Landes (St-Agnan-le-Malherbe, Mesnil-au-Grain, Maisoncelles-sur-Ajon); 6 compagnies, 452 hommes.

ARRONDISSEMENT DE FALAISE.

Canton de Bretteville-sur-Laize.

1. *Fresney-le-Puceux*, Boulon (Cintheaux, Quilly), Bretteville-sur-Laize, Grimbosq, St-Laurent-de-Condel, Moutiers-en-Cinglais, Mutrecy; 8 compagnies, 756 hommes.

2. *Urville*, Gouvix (Bretteville-le-Rabet, Grainville, Quesnay, Mesnil-Touffray), Barbery, (Fresney-le-Vieux, Cingal, Moulines, Fontaine-Halbout), St-Germain-le-Vasson (Bray-en-Cinglais, Fontaine-le-Pin), Ouilly-le-Tesson; 8 compagnies, 819 hommes.

3. *St-Sylvain*, Cauvicourt (Fierville-la-Campagne, Bray-la-Campagne), Vieux-Fumé, Magny-la-Campagne, Condé-sur-Laizon, avec la subdivision d'Ifs-sur-Laizon (Lebut-sur-Rouvres, Soignolles, Estrées-la-Campagne), Mezières, avec la subdivision de Rouvres; 8 compagnies, 829 hommes.

Canton de Coulibeuf.

1. *Jort*, Sacy, Ernes, (Favières, Escures, Grisy), (Morières, Vandœuvres), Courcy; 6 compagnies, 441 hommes.

2. *Coulibeuf* (Louvagny , Barou) , Morteaux , Perrières avec la subdivision d'Olendon (Bernières , Vicques , Ailly) , Epanay (Tassilly , St.-Quentin) ; 7 compagnies , 659 hommes.

3. *Crocy* , Beaumais , Vignats , Fourches , Le Marais-la-Chapelle , Les Moutiers-en-Auge , Norrey ; 7 compagnies , 614 hommes.

Falaise 1re. *section.*

1. *Villy* , Amblainville , Eraines , Fresné-Lamère , La Hoguette , Versainville , Pertherville avec la subdivision de Nets ; 7 compagnies , 577 hommes.

Falaise 2e. *section.*

1. *Ussy* , Villers-Canivet , St.-Germain-Langot avec la subdivision de Leffart , Bonnœil , St.-Pierre-Canivet avec la subdivision d'Aubigny , Bons avec la subdivision de Soulangy , Soûmont , Potigny ; 8 compagnies , 747 hommes.

2. *St.-Martin-du-Bû* avec la subdivision de St.-Vigor-de-Mieux , Martigny , Noron , Les Loges-Saulces , St.-Pierre-du-Bû , (Corday , Fourneaux) ; 6 compagnies , 435 hommes.

St.-Aubin-sur-Auquainville , Auquainville , Mesnil-Germain (Cheffreville , Tonnencourt) ; 4 compagnies , 409 hommes.

3. *Notre-Dame-de-Courson* (St.-Pierre-de-Courson , Moutiers-Hubert) , Bellon avec la subdivision Bellouet ; 4 compagnies , 362 hommes.

4. (*Ste.-Foi-de-Montgommery* , La Chapelle-Haute-Grue) , St.-Germain-de-Montgommery , Labrevière , St.-Ouen-le-Houx , Tortisambert avec les subdivisions des Autels et de St.-Bazile , Lisores ; 6 compagnies , 490 hommes.

Canton de Mézidon.

1. *Mézidon* (Canon , Le Breuil) ; (Perty , Ecajeul et Socquence) , Quetièville avec la subdivision de Mirbel , Magny-la-Freule (Croissanville, Bissières), Méry - Corbon ; 7 compagnies , 629 hommes.

2. (*Crevecœur* , Biéville , Querville , St.-Loup-de-Fribois) , Mesnil-Mauger avec la subdivision de St.-Crépin , St.-Laurent-du-Mont avec la subdivision de St.-Pair-du-Mont , St.-Aubin-sur-Algot

(Notre-Dame-de-Livaye , Mouteille) ; 5 compagnies , 442 hommes.

3. *St.-Julien-le-Faucon* avec les subdivisions de Grand-Champ et Coupesarte , Castillon , Lécaude (Les Authieux-Papion , Ste.-Marie-aux-Anglais , St.-Maclou , Doux-Marais) ; 4 compagnies , 315 hommes.

Canton d'Orbec.

1. *Orbec* , La Vespière , La Folletière-Abenon , St.-Martin-de-Bienfaite , Friardel ; 7 compagnies , 650 hommes.

2. *Meulles* , Familly (Cerqueux , Préaux) ; 4 compagnies , 284 hommes.

3. *Tordouet* (La Croupte , La Cressonnière , Cernay), St.-Cyr-du-Roncerey , St.-Martin-de-Mailloc , St.-Pierre-de-Mailloc ; 5 compagnies , 637 hommes.

4. *Courtonne-la-Ville* , Cordebugle , St.-Paul-de-Courtonne , St.-Denis-de-Mailloc , St.-Julien-de-Mailloc , La Chapelle-Yvon ; 6 compagnies , 539 hommes.

Canton de St.-Pierre-sur-Dives.

1. *St.-Pierre-sur-Dives* , Donville , (Bretteville-sur-Dives , Thièville) , Ouville-la-Bien-Tournée , Hiéville , Berville

avec la subdivision de Carel, Vieux-Pont; 8 compagnies, 717 hommes.

2. *St^e.-Marguerite-de-Viette*, Boissey, Montviette, Escots avec la subdivision de Mittois, St.-Georges avec les subdivisions de Lagravelle et Le Tilleul; 5 compagnies, 481 hommes.

3. *Notre-Dame-de-Fresnay* (Lieury, Tostes), St.-Martin-de-Fresnay, Montpinçon, Vaudeloges avec la subdivision de Reveillon (Ammeville, Abbeville), Grand-Mesnil avec la subdivision de Garnetot; 7 compagnies, 508 hommes.

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

Canton d'Aunay.

1. *Aunay* avec la subdivision de Bauquay, St.-Georges-d'Aunay; 5 compagnies, 569 hommes.

2. *Cahagnes*, Coulvain avec la subdivision de St.-Pierre-du-Fresne (Les Loges, La Ferrière-au-Doyen), St.-Jean-des-Essartiers, Dampierre; 6 compagnies, 539 hommes.

3. *Mesnil-Ozouf*, Bremoy, Labigne, Jurques; 4 compagnies, 371 hommes.

4. *Danvou* avec la subdivision de La

Ferrière-Duval, Ondefontaine, Le Plessis-Grimoult, Roucamp ; 4 compagnies, 424 hommes.

Canton de Bény-Bocage.

1. *Bény-Bocage* (Montamy, Arclais), Montchauvet, St.-Pierre-Tarrentaigne, (Lereculey, Beaulieu) ; 5 compagnies, 530 hommes.

2. *Le Tourneur*, St.-Martin-des-Besaces, St.-Denis-Maisoncelles, St.-Ouen-des-Besaces ; 6 compagnies, 690 hommes.

3. *Campeaux*, Bures avec la subdivision de Maloué, La Ferrière-Harang, St.-Martin-Don, Montbertrand ; 5 compagnies, 525 hommes.

4. *La Graverie*, Etouvy, St^e.-Marie-Laumont, Carville ; 4 compagnies, 458 hommes.

Canton de Condé.

1. *St.-Vigor-des-Mézerets*, St.-Jean-le-Blanc, Lassy, Lenault avec la subdivision de Périgny ; 5 compagnies, 557 hommes.

2. *Pontécoulant* avec la compagnie de La Chapelle-Engerbold, St.-Germain-du-Crioult, Proussy, St.-Pierre-Lavieille ; 4 compagnies, 548 hommes.

Canton de St.-Sever.

1. *St.-Sever*, St.-Aubin, Fontenermont avec la subdivision de Boisbenâtre, Courson, Legast, Sept-Frères ; 6 compagnies ; 681 hommes.

2. *Landelles* ; Beaumesnil, Campagnolles (Mesnil-Caussois, Mesnil-Benoit), Mesnil-Robert ; 5 compagnies, 454 hommes.

3. *Pontfarcy*, St°.-Marie-Outre-l'Eau, Pleines-OEuvres avec la subdivision de Pont-Bellenger, Annebecq ; 4 compagnies, 439 hommes.

4. *St.-Manvieux*, Clinchamps, Champ-du-Bout ; 4 compagnies, 372 hommes.

Canton de Vassy.

1. *Vassy* avec la subdivision de La Roque, Le Theil, Ruilly ; 6 compagnies, 794 hommes.

2. *Bernières*, Chênedollé, Burcy, Viessoix ; 6 compagnies, 559 hommes.

3. *Estry*, Montchamps, St.-Charles-de-Percy avec la subdivision Du Desert, Presles, Pierres ; 6 compagnies, 608 hommes.

Canton de Vire.

1. *Neuville*, Coulonces, Vaudry, St.-Martin-de-Tallevende, 7 compagnies, 692 hommes.

2. *Maisoncelles-la-Jourdan*, Truttemer-le-Grand, Roullours, Truttemer-le-Petit avec la subdivision de Lalande-Vaumont; 5 compagnies, 538 hommes.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX.

Une autre ordonnance du Roi du 19 novembre 1831, a autorisé dans l'arrondissement de Bayeux la formation des 18 bataillons suivans :

Canton de Bayeux.

1. *St.-Vigor-le-Grand* avec la subdivision de St.-Sulpice, Nonant, St.-Martin-des-Entrées avec la subdivision de Monceaux, (Sully, Vaucelles); 4 compagnies, 352 hommes.

2. (*St.-Loup-Hors*, Gueron), Agy, Arganchy, Ranchy, Sables (Barbeville, Cottun, Cussy); 6 compagnies, 351 hommes.

Canton de Balleroy.

1. *Balleroy*, La Bazoque, Montfiquet;

Litteau, Planquery ; 6 compagnies, 457 hommes.

2. *Vaubadon*, Letronquay, Castillon, Campigny, Noron ; 6 compagnies, 526 hommes.

3. *Juaye*, Ellon, Couvert avec la subdivision de Bernières, Bucèels (Condé-sur-Seulles, Chouain), Lingèvres ; 6 compagnies, 520 hommes.

4. *St.-Paul-Duvernay*, Cahagnolles, Trungy ; 5 compagnies, 312 hommes.

5. *Littry* (Baynes, Lahaye-Piquenot, St.-Laurent-du-Rieu), (St.-Martin-de-Blagny, Notre-Dame-de-Blagny), Le Mollay, Tournières ; 7 compagnies, 641 hommes.

Canton de Caumont.

1. *Caumont*, Septvents avec la subdivision de Lalande-sur-Dromme, Lavaquerie, Sallen, Livry ; 5 compagnies, 527 hommes.

2. *Cormolain*, Foulognes, Parfouru-Leclin, St^e.-Honorine-de-Ducy ; 4 compagnies, 260 hommes.

3. *Hottot*, Longraye, Anctoville, St.-Germain-d'Ectot, Torteval (Feugrolles-

sur-Seulles, Sermentot, Orbois); 6 compagnies, 551 hommes.

Canton d'Isigny.

1. *Isigny*, Neuilly, Les-Oubeaux; Montfréville, Osmanville (St.-Clément, Geffosses, Fontenay), Vouilly; 8 compagnies, 789 hommes.

2. *Lison*, Cartigny-Tesson, Cartigny-Lépinay, Castilly, Lafolie (St.-Marcouf, Mestry); 7 compagnies, 469 hommes.

3. *Deux-Jumeaux*, Asnières, Caenchy, Cricqueville, Englesqueville, St.-Pierre-Dumont, Longueville; 7 compagnies, 458 hommes.

4. *Lacambe*, St.-Germain-Dupert avec la subdivision de Cardonville, Maisy, Grandcamp; 4 compagnies, 350 hommes.

Canton de Trévières.

1. *Trévières* avec la subdivision d'Englanville, Bernesq, Briqueville, Colombières, Mandeville, Aignerville, Ecrammeville; 7 compagnies, 586 hommes.

2. *Formigny*, Vierville avec la subdivision de Louvières, St.-Laurent-sur-Mer, Colleville, Surrain; 5 compagnies, 341 hommes.

3. *Saon*, Blay, Brouay, Lebreuil, Saonnet, Rubercy; 6 compagnies, 447 hommes.

4. *Etréham* avec la subdivision de Huppain, St^e.-Honorine-des-Pertes, Mosles, Tessy, Tour, Maisons; 6 compagnies, 436 hommes.

On attend l'ordonnance pour la formation de trois bataillons dans le canton de Ryes. Voici quelle sera leur composition :

1. *Marigny*, Arromanches, Tracy-sur-Mer, Commes, Longues, Port-en-Bessin, Vaux-sur-Aure (Fontenailles et Manvieux); 8 compagnies, 466 hommes.

2. *Ryes*, Asnelles, Esquay, Vienne, Lemanoir, Sommervieu avec la subdivision de Magny, St.-Côme-de-Fresnay, Bazenville; 8 compagnies, 495 hommes.

3. *Ver*, Meuvaines, Crépon, St^e.-Croix-sur-Mer, Gray, Colombiers-sur-Seulles (Tierceville, Villiers-le-Sec), Banville; 8 compagnies, 598 hommes.

Le travail relatif à l'organisation cantonnale de l'arrondissement de Pont-l'Evêque n'est pas encore sanctionné.

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1831.

PRINCIPAL ET CENTIMES ADDITIONNELS.	CONTRIBUTIONS foncière.		portes et fenêtres.		personnelle.		mobilière.		Patentes.	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Principal.	3.743,518	»	524,378	65	239,295	95	500,740	»	527,056	70
17 centimes sans affectation spéciale	636,364	06	89,144	15	40,680	02	85,125	80	»	»
4 *id.* *id.*	»	»	»	»	»	»	»	»	15,081	47
18 *id.* pour dépenses fixes, variables et fonds commun des dépenses.	673,797	24	»	»	45,073	14	90,133	20	»	»
2 *id.* pour fonds de non-valeurs et dégrèvem^ts.	74,866	36	»	»	»	»	10,014	80	»	»
5 *id.* *id.*	»	»	»	»	»	»	»	»	16,551	84
50 *id.* temporaires.	1,122,995	40	»	»	»	»	»	»	»	»
5 *id.* facultatifs pour dépenses d'utilité départementale.	187,165	90	»	»	12,984	69	25,037	»	»	»
3 *id.* pour impositions extraordinaires autorisées par la loi du 1er. juin 1828,	112,299	54	»	»	7,178	71	15,022	20	»	»
1 *id.* pour les opérations cadastrales.	37 433	18	»	»	»	»	»	»	»	»
5 *id.* pour dépenses communales ordinaires.	186,758	70	»	»	12,929	62	24,957	50	»	»
2 *id.* pour frais de récensemens.	»	»	10,487	58	4,785	88	»	»	»	»
5 *id.* pour décharges et attributions aux comm^es^.	»	»	15,751	55	7,178	81	»	»	»	»
1 *id.* pour secours en cas de grêle, incendies, etc.	»	»	»	»	2,392	95	»	»	»	»
Impositions communales extraordinaires autorisées par ordonnances royales.	122,761	79	»	»	5,947	64	11,289	25	»	»
Réimpositions.	12,410	50	»	»	»	»	11,005	58	»	»
Totaux.	6,910.170	47	659,741	75	574,425	51	773,205	53	556,470	01

Répartition des contributions directes de 1831 *entre les arrondissemens.*

Arrondissemens.	Foncière.		Portes et Fenêtres.		Personnelle.		Mobilière.		Patentes.		Total.	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Caen. . . .	1,700,967	80	207,765	44	99,203	60	244,242	51	135,289	77	2,387,469	12
Bayeux. . .	1,295,309	02	95,870	57	58,285	28	116,110	77	33,863	21	1,599,438	85
Falaise. . .	768,691	64	67,377	06	48,909	34	85,327	25	43,399	12	1,013,704	41
Lisieux. . .	1,196,556	29	116,919	17	57,422	58	126,694	71	69,526	78	1,567,119	53
Pont-l'Evêque.	1,196,827	60	86,979	64	47,423	83	99,371	83	32,909	28	1,463,512	18
Vire. . . .	751,818	42	64,829	85	63,180	88	101,458	26	41,481	85	1,022,768	96
	6,910,170	47	639,741	73	374,425	51	773,205	33	356,470	01	9,054,013	05

RÉUNIONS DE COMMUNES PRONONCÉES PAR DES ORDONNANCES DU ROI.

On a fait connaître dans les Annuaires de 1829 et de 1830 les communes qui, en raison de leur faible population et de leur peu d'étendue, avaient été réunies administrativement aux communes voisines. Voici les réunions qui ont eu lieu depuis :

La commune de Hérils a été distraite, par ordonnance du 21 mars 1830, du canton de Ryes, et rattachée à la commune de Maisons, qui dépend du canton de Trévières.

Celle de Pont, dans le canton de Coulibœuf, a été réunie à la commune de Vendeuvres, par ordonnance du 28 avril 1830.

Celle de St^e.-Anne-d'Entremont, dans le même canton, a été réunie à Ailly, par ordonnance du 9 août 1831.

La commune de Quatre-Puits, du canton de Bretteville-sur-Laize, a été réunie à celle de Vieux-Fumé, par ordonnance du 19 août 1831.

La commune de La Rivière, dans le canton d'Honfleur, augmentée d'une partie de celle d'Ablon, par l'ordonnance du 21 novembre 1831, a pris le nom de La Rivière-St.-Sauveur.

Une ordonnance du Roi, du 4 décembre de la même année, a prescrit les réunions suivantes :

St.-Laurent-du-Rieu, Notre-Dame-de-Blagny et la Haie-Piquenot à Baynes (Canton de Balleroy.)

St.-Aubin-sur-Auquainville à Auquainville (Canton de Livarot.)

Soquence à Ecajeul (Canton de Mézidon.)

Mirbel à Quetiéville (même Canton.)

St.-Pierre-de-Courson à Notre-Dame-de-Courson (Canton de Livarot.)

AGRICULTURE.

La récolte, faite par le tems le plus favorable, avait permis de concevoir des espérances qui ne se sont pas entièrement réalisées, du moins sous le rapport des produits, car les grains sont, en général, d'une qualité supérieure à ceux des dernières années.

Il serait à désirer que la Société d'agriculture, à qui nous devons déjà d'excellens Mémoires, recherchât quelle est la cause de cette diminution qu'on remarque depuis long-tems dans les produits des céréales. Les changemens que la culture, aujourd'hui si répandue, des colzas a introduits dans l'assolement, l'emploi immodéré des fumiers qu'elle nécessite, l'introduction de quelques autres engrais, peuvent expliquer jusqu'à un certain point ces fâcheux résultats. Ne serait-il pas possible que le développement extraordinaire qu'ils procurent à la végétation des blés en herbe nuisît en effet à leur fructification ?

Ce n'est ici qu'une simple conjecture que nous livrons, pour ce qu'elle vaut, à

l'examen de la Société. Il est inutile de recourir à des expériences pour la vérifier : les faits existent partout, il suffit de les recueillir et de les comparer.

Quoiqu'il en soit, on regarde comme constant que les produits de la récolte de 1831 sont de près d'un cinquième inférieurs à ceux de l'année précédente. Mais il s'en fallait de beaucoup que les greniers fussent vides lorsqu'elle a été engrangée. Voilà pourquoi le prix des céréales se maintient depuis quelques mois à un taux assez modéré. Il est probable qu'il augmentera au printems.

La récolte des sarrasins ne suffira pas aux besoins des habitans du Bocage, qui en font une si grande consommation.

Celle des pommes a été presque nulle ; elles se vendent deux fois plus cher qu'en 1830, et quatre fois plus que lorsqu'elles sont abondantes.

Les fourrages se sont tenus à un prix très-élevé. On peut attribuer la hausse qu'ils éprouvent à la diminution de la culture des sainfoins et aux inondations de la plupart des vallées qu'arrosent la Touque, la Vie et la Dive.

Prix moyen de l'hectolitre de céréales pendant l'année 1830.

Froment, 23 fr. 8 c.; seigle, 15 fr. 51 c.; orge, 11 fr. 43 c.; sarrasin, 12 fr. 88 c.; avoine, 9 fr. 86 c.

Tableau du prix moyen des grains pendant les trois derniers mois de 1830.

Grains.	Octobre.		Novembre.		Décembre.	
	f.	c.	f.	c.	f.	c.
Froment. .	24	63	24	16	22	85
Seigle. . .	16	40	16	52	16	53
Orge. . . .	10	45	11	25	10	86
Sarrasin. .	11	90	11	94	11	91
Avoine. . .	9	06	9	09	8	63

Tableau du prix moyen des Grains pendant les neuf premiers mois de 1831.

Grains.	Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai.		Juin.		Juill.		Août		Sept.	
	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c	f.	c.	f.	c.
Froment	21	84	21	95	21	51	21	46	22	86	24	27	23	51	22	55	21	15
Seigle.	15	90	15	85	15	45	15	22	15	65	16	37	14	87	13	14	13	53
Orge.	10	50	10	65	10	56	10	55	11	38	11	90	11	44	10	95	10	33
Sarrasin	12	06	11	45	12	23	11	86	13	23	13	40	12	58	11	60	10	92
Avoine.	8	70	8	77	8	86	8	89	9	13	9	03	8	56	8	58	7	73

Quantités d'hectolitres de Grains vendus dans les principaux marchés, pendant l'année 1830.

Marchés.	Froment.	Seigle.	Orge.	Sarrasin.	Avoine.
Bayeux.	30,447	37	755	803	2,082
Argences.	43,008	452	12,087	916	4,792
Bretteville-l'Orgueilleuse.	15,196	»	»	»	103
Caen.	45,514	270	3,210	1,755	2,641
Creully.	14,146	»	1,137	618	1,932
Evrecy..	12,986	130	1,944	»	64
Troarn.	13.878	89	3,709	750	658
Villers-Bocage.	8,876	116	1,158	2,756	10,687
Falaise.	27,590	3,606	27,538	7,016	20,964
Harcourt.	10,222	636	1,844	2,689	2,168
Ouilly-le-Basset. . . .	7,129	»	294	3,009	3,289
Lisieux.	20,344	1,398	3,620	»	4,806
Orbec.	10,898	677	»	»	4,693
St.-Pierre-sur-Dives. . .	17,721	80	15,098	742	4,512
Honfleur.	6,959	»	»	»	»
Pont-l'Evêque.	3,564	619	1,222	»	500
Aunay.	8,578	118	1,250	5,412	6,646
Condé-sur-Noireau. . .	15,704	1,676	1,073	6,962	7,788
Vire.	14,699	517	920	5,410	7,935

Il résulte du tableau qui précède, que la halle de Falaise est la plus importante du département. Il s'y vend moins de froment que dans celles de Caen, d'Argences et de Bayeux, mais elle l'emporte sur toutes les autres par les ventes considérables qui s'y font en orge et en avoine.

PRIMES D'ENCOURAGEMENT.

Cinq mille francs, dont 3,000 alloués par le Conseil-général et 2,000 par le Gouvernement, devaient être distribués en 1831, en primes d'encouragement, savoir : 2,500 fr. aux propriétaires et cultivateurs des arrondissemens de Falaise, de Lisieux, de Pont-l'Evêque, et des cantons de Caen (Est), Bourguébus et Troarn, qui présenteraient les meilleures jumens poulinières à la foire St.-Luc à Argences ; et 2,500 fr. à ceux des arrondissemens de Bayeux et de Vire, et des cantons de Caen (Ouest), Creully, Douvres, Evrecy, Tilly-sur-Seulles et Villers-Bocage, qui présenteraient ces jumens à la foire Toussaint à Bayeux.

A Argences, la 1re. prime de 500 fr. a été obtenue par M. Leblanc, de la commune de Colombelles ; la 2e. de 500 fr. par M. Delaplace, de Cricqueville ; la 3e. de 400 fr. par M. Brion, de Beuvron ; la 4e. de 350 fr. par M. Laillier, de Pontfol ; la 5e. de 300 fr. par M. Lefresne, de Brocottes ; la 6e. de 250 fr. par M. Cornet, de Caen ; et la 7e. de 200 fr. par M. Cordier-Duperrey, de St.-Julien-sur-Calonne.

A Bayeux, les deux premières primes de 500 fr. n'ont pas été distribuées.

La 3e. de 400 fr. a été obtenue par M. Lebel (Antoine), de St.-Loup-Hors ; la 4e. de 350 fr. par M. Simon (Jacques), de Saon ; la 5e. de 300 fr. par M. Adjutor de Tilly, de Villy-Bocage ; la 6e. de 250 fr. par M. Gruel, de Mosles ; la 7e. de 200 fr. par M. Darthenay, de Cardonville.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

FOIRES DU DÉPARTEMENT POUR L'ANNÉE 1832.

Janvier.

Le 8, Villers-Bocage.

Le 5, St-Germain-du-Crioult.

Février.

Le 3, Douvres et St.-Sever, *la Chandeleur.*

Le 23, Condé-sur-Noireau, *grand-jeudi* (pénultième jeudi avant le Carnaval.)

Mars.

Le 1er., St.-Sever.

Le 5, St.-Pierre-sur-Dives (*le Lundi-Gras*), Ouilly-le-Basset.

Le 7, Lisieux (*Mercredi des Cendres*).

Le 12, Caen, *premier lundi de Carême*, Le Billot.

Le 17, Argences.

Le 19, Tilly-sur-Seulles.

Le 20, Harcourt et St.-Martin-des-Besaces.

Le 22, St.-Sever.

Le 26, St.-Pierre-sur-Dives, Villers-Bocage et Ouilly-le-Basset (*dernier lundi de Mars*).

Le 29, Condé (*la mi-Carême*).

Le 30, Caen (*idem*), Honfleur, 2 jours.

Avril.

Le 2, Fervaques.

Le 12, Condé et Beaumont (*Foire-Fleurie*).

Le 17, Harcourt (*Mardi de la Semaine-Sainte.*)

Le 19, Lisieux (*Jeudi-Saint*).

Le 20, Caen, Cesny-Bois-Halbout et Touques (*Vendredi-Saint*).

Le 23, St.-Julien-le-Faucon, St.-Sever et Coulibeuf.

Le 24, Vassy.

Le 25, Troarn, Dozulé et St.-Germain-du-Crioult.

Le 30, Montamy (*Lundi de la Quasimodo*).

Mai.

Le 1er., St.-Pierre-sur-Dives.

Le 3, Beaumont et Caumont (*Jeudi après la Quasimodo*).

Le 5, Aunay.

Le 6, Caen (*foire franche*), 15 jours, Glanville.

Le 7, Pont-l'Evêque (*premier lundi de Mai*).

Le 10, Livarot.

Le 21, Falaise.

Le 25, St.-Sever.

Le 30, Condé, Crèvecœur et Roncheville (*le mercredi des Rogations*).

Juin.

Le 1er., Vire (*les Rogations*), 8 jours.

Le 3, Notre-Dame-de-Fresnay ou le Billot.

Le 4, Pont-l'Evêque (*premier lundi de Juin*).

Le 5, Harcourt et Vassy.

Le 9, Landelle et Coupigny (*samedi avant la Pentecôte*).

Le 11, Lisieux, 8 jours.

Le 12, le Plessis-Grimoult.

Le 14, Trévières.

Le 18, Caen, (*la Trinité*).

Le 19, St.-Sever.

Le 20, Falaise (*St.-Gervais*), Condé *St. Sacrement*).

Le 25, Bayeux, Dozuley (*St.-Jean*).

Le 26, St.-Martin-Don, Vassy.

Le 30, Lisieux, 2 jours, Villers-Bocage, 2 jours.

Juillet.

Le 2, Tilly-sur-Seulles (*premier lundi de Juillet*).

Le 4, Formigny.

Le 9, Ouilly-le-Basset (*deuxième lundi de Juillet*).

Le 14, Notre Dame-de-Fresnay ou le Billot, St.-Sever.

Le 17, Honfleur, *St.-Léonard*, 12 j.

Le 18, Banneville-sur-Ajon, Bourgeauville, Cambremer, Caumont et St.-Omer.

Le 20, Balleroy.

Le 22, Annebault, Tilly-sur-Seulles, Touques, le Torquesne, St.-Pierre-sur-Dives, Isigny (*la Madeleine*).

Le 24, Harcourt et Vassy.

Le 25, Orbec, Bonnebosq, St.-Julien-sur-Calonne.

Le 26, Cesny-Bois-Halbout, Sept-Vents.

Le 28, Aunay.

Le 29, le Torquesne.

Août.

Le 1er., Lisieux, la Cambe.

Le 2, St.-Laurent-sur-Mer et Beaumont.

Le 5, le Torquesne.

Le 10, Falaise.

Le 11, Sept-Vents.

Le 15, Falaise (*foire de Guibray*), 10 jours.

Le 24, St.-Sever.

Le 27, Villers-Bocage et Ouilly-le-Basset (*dernier lundi d'Août*).

Septembre.

Le 1er., Condé-sur-Noireau (*St.-Gilles*), 8 j.

Le 6, St.-Julien-de-Mailloc.

Le 8, Clécy (*La Landelle*).

Le 9, Dives, 3 j., Saint-Pierre-sur-Dives, 4 j.

Le 11, Vassy.

Le 13, Evrecy et Montamy.

Le 14, Bayeux, (*Ste.-Croix*), Blangy, le Plessis-Grimoult.

Le 15, Falaise, (*Petite-Guibray*), 8 j.

Le 16, Saint-Julien-le-Faucon, 2 j.

Le 22, Harcourt, 3 j.

Le 25, Notre-Dame-de-Fresnay ou le Billot, Saint-Sever.

Le 28, Orbec.

Le 29, Caen (*Saint-Michel*) Vire, 8 j.

Le 30, Pont-l'Evêque.

Octobre.

Le 1er., Annebault, Falaise, Fervaques, 2 j. (*premier lundi d'Octobre*).

Le 3, Orbec.

Le 6, Saint-Silvain.

Le 10, Saint-Denis-Maisoncelles.

Le 16, Lisieux.

Le 18, Argences, 2 j., Bayeux, Honfleur, 2 j.

Le 23, Vassy.

Le 25, St.-Sever.

Le 28, Caen (*St.-Simon-Saint-Jude*), Touques, Etouvy.

Novembre.

Le 2, Bretteville-sur-Laize.

Le 3, Bayeux, *la Toussaint*, 2 j.

Le 5, Tilly-sur-Seulles (*premier lundi de Novembre*), Ouilly-le-Basset (*idem*).

Le 7, Crèvecœur.

Le 8, St.-Martin-Don.

Le 9, Coulibœuf.

Le 11, Isigny, 3 j.

Le 12, Condé-sur-Noireau (*St.-Martin*), Mézidon, 2 j., Pont-l'Evêque.

Le 13, Harcourt (*deuxième mardi de Novembre*).

Le 15, Montamy, Caumont, Trevières (*le jeudi qui suit le 14 novembre*), 3 jours.

Le 17, Troarn.

Le 18, St.-Sever.

Le 22, Falaise.

Le 23, le Plessis-Grimoult.

Le 26, Honfleur, 8 j., Neuville.

Le 29, St.-Pierre sur-Dives.

Le 30, Cormolain.

Décembre.

Le 1er., Livarot.

Le 6, Bayeux (*St-Nicolas*), St.-Hippolyte-de-Canteloup.

Le 7, Neuville.

Le 26, Bonnebosq.

Le 27, Caumont (*le jeudi après Noël*).

Le 28, Caen.

Le 31, St.-Sever.

FOIRES MENSUELLES.

Falaise, tous les samedis, de Pâques à la St.-Michel.

Balleroy, le premier mardi de chaque mois.

Creully, le premier mercredi de chaque mois.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Lundi.

Caen, Condé-sur-Noireau, Pont-l'Evêque, Vire, Beuvron, Fervaques, Ouilly-le-Basset, St.-Pierre-sur-Dives, Tilly-sur-Seulles.

Mardi.

Lisieux, Balleroy, Cheux, Dozuley, Dives, Harcourt, St.-Julien-le-Faucon, Vassy.

Mercredi.

Caen, Falaise, Honfleur, Isigny, Orbec, Vire, Bonnebosq, Blangy, Crèvecœur, Creully, Villers-Bocage.

Jeudi.

Lisieux, Condé-sur-Noireau, Argences, Beaumont, Bény-Bocage, Bretteville-l'Orgueilleuse, Caumont, Evrecy, Littry, Livarot.

Vendredi.

Caen, Pont-l'Evêque, Vire, Cesny-Bois-Halbout, Trévières.

Samedi.

Bayeux, Falaise, Dives, Honfleur, Lisieux, Aunay, le Billot (*hameau de Notre-Dame-de-Fresnay*), la Délivrande (*hameau de Douvres*), St.-Martin-de-Fresnay, Mézidon, St.-Sever, Touques, Troarn.

PERSONNEL.

§ Ier. *Ministère de l'intérieur.*

PRÉFECTURE.

M. TARGET, ✻ *préfet.*
M. Marie, *secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture.

MM. Lair ✻, Legrip ✻, Lance ✻, F. Beisard, Marc.

Organisation et attribution des bureaux.

1re. DIVISION : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Personnel.

Personnel des Administrations; Conseil de Prud'hommes; Chambre de Commerce; Notables Commerçans; Tribunaux de commerce; Administrations charitables; Jurys médicaux; Congés et Délégations; Listes électorales et du Jury; Colléges électoraux.

Police.

Police générale et locale; Visa et légalisation; Passeports; Ports d'Armes; Actes de l'état civil; Police médicale; Police sanitaire; Etablissemens insalubres et incommodes; Epizooties; Police des Manufactures; Foires et Marchés; importations et exportations des Grains; circulation des subsistances; Voitures publiques.

Instruction et beaux Arts.

Instruction publique; Imprimerie et Librairie; Livres venant de l'étranger; Journaux; Théâtres; Sociétés savantes; Bibliothèques; Musées; Antiquités; Monumens; Souscrip-

tions; Brevets d'invention; exposition des produits de l'industrie; Population; Statistique; Recueil administratif.

Bureau des Archives.

Archives départementales.

Bureau du Conseil de Préfecture.

Contentieux administratif; enregistrement et expédition des affaires soumises au Conseil.

2°. DIVISION.

Administration départementale et communale.

Administration départementale.

Comptabilité des recettes et dépenses à la charge du trésor, ainsi que de celles à la charge du département; Domaines; culte Catholique et culte Protestant; traitemens de l'ordre judiciaire; frais de justice.

Administration communale.

Administration et comptabilité des communes; Hospices; Bureau de bienfaisance et autres établissemens publics Commerce et Agriculture; Haras; Étalons; Primes; Récoltes; droits de hallage; terrage.

Travaux publics.

Bâtimens civils; Ponts-et-Chaussées; Voirie urbaine et vicinale.

3°. DIVISION.

Contributions et Recrutement.

Contributions.

Contributions directes et Mines; prestations; impositions locales pour le salaire des gardes champêtres et les chemins vicinaux; fonds de non valeurs, de secours et de réimposi-

tion ; réclamations ; comptabilité des dépenses payables par les receveurs des finances ; vise des récépissés de versement; percepteurs ; cautionnemens ; poursuites en matière de contributions directes ; porteurs de contraintes et garnisaires; vérification des caisses des receveurs des deniers publics; caisse centrale et de service ; débets des comptables ; poids et mesures ; mercuriales.

Contributions indirectes ; Octrois ; Douanes ; Timbre et enregistrement ; Loteries ; marques d'or et d'argent ; Bacs et Bateaux ; pêches des rivières navigables et flottables ; Bois et Forêts ; cautions et caisses d'épargnes; Compagnies d'Assurances ; cotisations municipales et particulières ; amendes de police, de grande voirie et de l'Université ; Agens de change et Courtiers ; Bon-Sauveur.

Cadastre.

Réunions de communes ; délimitations ; arpentage ; expertise ; personnel des géomètres ; comptabilité des fonds affectés au cadastre ; réclamations.

Bureau Militaire.

Exécution des lois sur le recrutement de l'armée ; répartition du contingent assigné au département, opérations du tirage ; conseil de révision ; actes administratifs de substitution et de remplacement ; enrôlemens volontaires ; examen des réclamations ; sursis illimités de départ; congés ; police des jeunes soldats en disponibilité ; autorisations de mariage ; passeports ; justice militaire ; poursuites contre les déserteurs et retardataires ; frais de recrutement ; Marine.

Bureau spécial des gardes nationales.

Récensemens ; Formation des contrôles ; Organisation communale et cantonale ; Corps spéciaux ; Elections ; Nominations ; Jurys de révision ; Conseils de discipline.

Les employés entrent dans les bureaux à 9 heures du matin et en sortent à quatre.

Les bureaux sont ouverts au public depuis 11 heures jusqu'à 2, les lundis et les vendredis seulement.

Il y a exception à cette règle en faveur des chefs d'ad-

ministration, qui peuvent être reçus tous les jours, et les comptables assujétis à des versemens périodiques, qui y sont admis pour le *visa* de leurs récépissés.

Les audiences publiques du Préfet ont lieu les lundis et les vendredis, depuis midi jusqu'à deux heures.

Les personnes qui désirent des audiences particulières doivent les demander par écrit.

Conseil général du département.

MM. le marquis de Mathan O. ✻, pair de France; Lance ✻, conseiller de préfecture; Leclerc ✻, ancien député; de Bellemare, ancien député; Lafontaine-Grancourt; Thierry, professeur de chimie à la Faculté; le vicomte Marc de St.-Pierre; Bertauld ✻, conseiller à la Cour royale; de Tilly, ancien député; de Lapommeraye ✻, député; Tardif, député; Gourdier des Hameaux O. ✻; Letellier, maire de Bayeux; Fleury, député; Bazire, banquier à Falaise; Belcourt; Le Bouteillier; de Chaumont de Quittry; Lebrun, juge de paix à Honfleur; Le Cordier-Duperrey; de Cacheleu (Frédéric); Lenouvel, député; Moulin O. ✻, maire de Vire; Rocherullé-Deslongrais, adjoint au maire de Vire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Caen.

Les fonctions de sous-préfet peuvent y être

remplies par le secrétaire-général, en vertu d'une délégation du préfet.

Conseil d'arrondissement : MM. Raoul-Delaistre ; Daigremont-Saint-Manvieux ✻ ; Dumesnil-Dubuisson ; Denis (Guillaume) ; Asselin ; Lefrançois (Victor) ; Osmont ; Calenge ; Garin ✻ ; Delafresnaye de St.-Agnan ; Lehodey, maire d'Hermanville.

Arrondissement de Bayeux.

M. de Portes, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement : MM. Le Véel-Desjardins ; Douesnel-Dubosq ; de Tilly ✻ (Hilaire) ; Douesnel ; Hébert ; Flaust ; Labbey ; Pophillat (Pierre) ; Chauffrey (Auguste) ; Crépel ; Joret-Desclosières (Adolphe).

Arrondissement de Falaise.

M. Collombel O. ✻, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement : MM. Mesley-Lamoissonnière ; de Bazoches ; Le Brethon ; de Dampierre ; Labbé ; Rivière (Gabriel-François) ; de Belleau ; de Morchêne ; Pagny, notaire à Mézières ; Boisauney ; Le Donnay.

Arrondissement de Lisieux.

M. Louis Nasse, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement : MM. Becquemont ; Gannel ; Riequier ; Pain ; Lebret du Désert ; Labbey ; Delanney ; Fleuriot (Jacques-Marie) ; Lafontaine-Grandcourt (Antoine-François) ; Tubœuf-Dubosquet ; Groult.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

M. Dunepveu, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement : MM. Duhamel ; Pâris ; Varin de Prestreville ; de Vauquelin ; Lecharbonnier ; Boisrenoult ; Aumont fils aîné ; Labbey ; Poupart (Pierre-Louis-Constance) ; Isabel-Despares (François-Benjamin) ; Lebourg.

Arrondissement de Vire.

M. Le Mansel, *sous-préfet.*

Conseil d'arrondissement : MM. de Prépetit, notaire à Condé ; Andouillet ; Le Prince ; Youf ; Lebourgeois ; Desaigremont ; Le Bailly ; Lalouel ; Châtel ; Lenormand ; Moulin-Dubourg.

MAIRIES DU DÉPARTEMENT.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX.

Canton de Balleroy.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Balleroy	Villeroy	Jeanne
Baynes	Le Sénécal	Blouet
La Bazoques	Duchemin	Lenault
Bernières	Jamars	Eudine
Bucéels	Leroy	Lemonnier
Cahagnole	Cauchard	Levard
Campigny	Chirot	Colleville.
Castillon	Le Boulanger	Colleville
Chouain	Lecocq de Beaupré	Allain
Condé-sur-Seulles	Girard	Legrix
Couvert	Collin	Louet
Ellon	Ménage	Lemarchand
Juaye	Lechanoine-Dumanoir	Menard
Lingèvres	Gourdier - Deshameaux	Levallois
Litteau	Letellier	Thomine
Littry	Foucher	Hébert
S.-Mart.-de-Blangy	Lecanu	Lecavelier
Le Molay	Jouas	Néel
Monfiquet	Gueroult	Lacour
Noron	Millet	Perchaye
St.-Paul-du-Vern.	Langlois	Lenourichel
Planquery	Pottier	Barette
Tournières	Leboiteux	Hue
Le Tronquay	Levatois	Duval
Trungy	Dubosq	Rouxeville
Vaubadon	Ecolasse	Bazire

Canton de Bayeux.

Agy	Legendre	Michel
Arganchy	Lemarchand	Godefroy
Barbeville	Dudouet	Pigault
Bayeux	Letellier	Despalières
Cottun	Lepelletier de Molandé *	Pigault
Cussy		
Gueron	Lesueur-Desfresnes	Le hérisson
St.-Loup-Hors	Douesnel	Delaunay
Saint-Martin-des-Entrées	Mallet	Hébert
Monceaux	Sévestre	Bonhomme
Nonant	Dupont	Bétourné
Ranchy	Guillet	Legrand
Subles	Duval	Guillot
Sully	Lamare-Crux	Madelaine
Saint-Sulpice	Pitard-Dumesnil	Dutort
Vaucelles	Adeline	Bercher
St.-Vigor-le-Grand	Duhamel	Dubosq

Canton de Caumont.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Anctoville	Bacon	Cairon
Caumont	Dary	Chauvin
Cormolain	Lefrançois	Bertrand
Feuguerolles-sur-S.	Bailleul	Colleville
Foulognes	Aveline	Lebreton
St.-Germain-d'Ectot	Léonard-D'Argouges	. . .
Ste.-Hon.-de-Ducy	Pegoix	Lelandais
Hottot	Dédouit	Delauney
La Lande-s.-Drôme	Goubot	Delauney
Livry	Roger	Authie
Longraye	Gardin	Dumont
Orbois	. . .	. . .
Parfouru-l'Eclin	Ygouf	Gournay
Quesnay-Guesnon	Vengeon	. . .
Sallen	Achard	. . .
Sept-Vents	Dénise	Laurent
Sermentot	Flaust	Sanson
Torteval	. . .	. . .
La Vacquerie	Lefrançois	Denise

Canton d'Isigny.

Asnières	Hergast	. . .
La Cambe	Buisson	Dumamme
Canchy	Lebœuf	Leduc
Cardonville	Gruel	Devaux
Cartigny-l'Epiney	Martin	Tillard.
Castilly.	Regnault	Beuville
Saint-Clément	Binet	Lefèvre
Cricqueville	Lechevalier	Martel
Deux-Jumeaux	Lepetit	Maresq
Englesqueville	Defaudoas	Lemarchand
Cartigny-Tesson	Gislot	Dubuisson
La Folie	Dupetitbosq	Jouas
Fontenay	Debéchevel	. . .
Géfosse	Paisant	Carabeux
Saint-Germain-du-Pert	Tariel	Coulmain
Grand-Camp	Binet	Poisson
Isigny	Lechartier	Brunet
Lison	Eudes de Lajumellerie	Chispel
Longueville	Millon	Onfroy
Maisy	Leverrier	Guérin
Saint-Marcouf	Deslandes	Deschamps
Mestry	Ouzouf	Lemière
Monfréville	Dethan	Marie
Neuilly	Martin	Delaporte
Osmanville	. . .	. . .
Les Oubeaux	Lebourgeois	Foucher
St.-Pierre-Dumont	Laurent	Guérin
Vouilly	Bouvier	Blaize

Canton de Ryes.

Arromanches	Marie	Lebourgeois
Asnelles	Carra	Trublard
Banville	Colin	Lesage
Bazenville	Declinehamps	Beaudouin

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Colombiers-sur-Seulles	Nicolle	Nicolle
St.-Côme-de-Frêné	Hébert	Ivray
Commes	Guilbert	Carité
Crépon	Raisin	Nicolle
St.-Croix-sur-Mer	Devaux	Costil
Esquay	Lesueur	Leger
Fontenailles	Lahaye	Bouillot
Graye	Rolland	Châtel
Longues	Leromain	Leromain
Magny	Lebret	. . . .
Le Manoir	Adeline-Duquesnay	. . . .
Manvieux	Delan	Burel
Marigny	Liégard	Mallard
Meuvaines	Boutrais	Boudeville
Port-en-Bessin	Allard	Marie
Ryes	Vautier	André-Duhomme
Sommervieu	Douesnel-Dubosq	Queudeville
Tierceville	. . . .	. . . .
Tracy-sur-Mer	Héroult	Lidhare
Vaux-sur-Aure	Châtel	Mouillard
Ver	Colleville	Gouet
Vienne	Etienne	Prempain
Villiers-le-Sec	Dumerle	. . . .

Canton de Trévières.

Agnerville	Leguerrier	Gillain
Bernesq	Souffland	Letual
Blay	Adeline	Duclos
Le Breuil	Crepel	Lelu
Bricqueville	Picard	Frestel
Colleville	Leverdier	Druvassal
Colombières	Devaux	Coeffet
Crouay	Furon	Raoullet
Ecrammeville	. . . .	. . . .
Engranville	Desaffrey	Groult
Etreham	Dubosq	Vigier
Formigny	Graffey	Hébert
Ste.-Honorine-des-Pertes	Poitevin	Gouye
Huppain	Lesueur	Thomine
Saint-Laurent	Delonche	Madelaine
Louvières	Depierres	Seigle
Maisons	Lefrançois	Thomine
Mandeville	Lefournier	Couillard
Mosles	Rouland	Cottard
Rubercy	Ravenel	Letouzé
Saon	Letourneur	Vimard
Saonnet	Simon	Boudet
Surrain	Vimard	Gouet
Tessy	Debaussy	Vimard
Tour	Guesnon	Carabeux
Trévières	Tillard	Bachelet
Vierville	De Cauvigny	Lepetit

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

Canton de Bourguébus.

Saint-Aignan-de-Cramesnil	Marquis de Saint-Aignan	Catel

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Airan	Delarosière	Chauvel
Saint-André-de-Fontenay	Lafaverie	Barassin
Bellengreville	Lair	Huet
Béneauville	Defribois	Bouffey
Billy	. . . .	. . . .
Bourguébus	Mauger	Pagny
Cesny-aux-Vignes	Poussardin	Capelle
Chicheboville	Philippe	Laffetay
Cinq-Autels	Bence	Bellais
Clinchamps	Lefevre	Lemoine
Conteville	Prempain	. . . .
Fontenay-le-Marmion	Chrétien	Morin
Frenouville	Vautier	Roulin
Garcelles-Secqueville	. . . .	. . . .
Grentheville	Canivet	Bouquet
Hubert-Folie	Leger	Tonchet
Laize-Laville	Elie	Cosnard
St.-Martin-de-Fontenay	Lemaître	Cautel,
May	Fouques de Laconterie	Marie
Moult	Onfroy	Levavasseur
Ouezy	Delalande	. . . .
Poussy	Levillain	Bellais
Rocquancourt	Déloges	Marie
Soliers	Lerat	Gallard
Tilly-la-Campagne.	Lebidois	Lancelin

Cantons de Caen (Est et Ouest).

Caen, chef-lieu du département	. . . .	. . . .
Saint-Contest	Basly	Foucher
Epron	Lecourtois	Valette
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe	Marie	Prel
Hérouville	Lebarillier	Besnard
Mondeville	Varin	Gervais
Allemagne	Martin	Marie
Bretteville-sur-Odon	Despres	Leconte
Cormelles	Gueroult	Boullais
Ifs	Pagny	Salles
Louvigny et Athis	Delaunay	Morin
Venoix	Barbey	. . . .

Canton de Creully.

Anguerny	Chemin	Lemercier
Amblie	Fouchaux	Lemarchand
Anisy	Paysant	Foucher
Basly	Buret	Voisin
Bény-sur-Mer	Querrière	Lucas
Brécy	Malherbe	Manfroe
Cairon	Hettier	Marie

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Cainet	Lesueur	Richer
Cambes	Lecoq	Salles
Colomby-sur-Than	Desmazures	Guérin
Coulombs	Lair	. . . .
Courseulles	Massieu de Clerval	villay
Creully	Morice	Trolet
Cully	Lefort	Touraille
Fontaine-Henry	Durand	Rolland
Le Fresne-Camilly	Donnet	Yvray
Saint-Gabriel	Barbey	Veziel
Lantheuil	Lerenard	Morin
Lasson	Violette	Violette
Martragny	Lecoq	Sorel
Pierrepont	Gauthier	Cussy
Reviers	Rolland	Legrand
Rosel	Brunon	Drouet
Rucqueville	Fossey	Lemarchand
Secquev.-en-Bessin	Langlois	Jean
Thaon	André	Lebaudy
Vaux-sur-Seulles	. . . .	. . . .
Villons-les-Buissons	Gauthier	. . . .

Canton de Douvres.

Saint-Aubin-d'Arquenay	Vasnier	Vimard
Benouville	Lemonnier	. . . .
Bernières-sur-Mer	Quesnel	. . . .
Beuville	Letelier	Louis
Biéville	Londe	Durand
Blainville	Tillard	Gueroult
Colleville	Piéplu	Piéplu
Cresserons	Ceguain	Laporte
Douvres	Hettier	Guillemette
Hermanville	Lehodey	Luard
Langrune	Leroux	Potier
Lion	Fouache	Leclerc
Luc	Duval-Vautier	Marie
Mathieu	Marc	Jouin
Quistreham	Vasnier	. . . .
Periers	Tranchant	Lucas
Plumetot	Poupinel	Vangeon
Tailleville	Aubrée	Tanquerel.

Canton d'Evrecy.

Amayé-sur-Orne	Mirey	Champin
Avenay	Touraille	Lacour
Baron	Mauger	Dolendon
Bougy	Hue de Bougy	Benard
Bully	Maufras	. . . .
La Caine	Tirard	. . . .
Curcy	Londe	Friley
Esquay	. . . .	. . . .
Eterville	Ledard	Briard
Evrecy	Lebreton	Lesaunier
Feugrolles-sur-Orne	Delavreyne	Binet
Fontaine-Etoupefour	Duvey	. . . .
Gavrus	Totain	Motelay

Communes	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Goupillières	. . . .	. . . .
Hamers	. . . .	. . . .
Ste.-Honorine-du-Fay	Eustache	Málon
Maizet	Leharivel de Maizet	Saint-Fresne
Maltot	Déterville	Labbé
Saint-Martin-de-Sallen	Guernier	Frigault
Montigny	Salles	. . . .
Neuilly-le-Malherbe	De St.-Pol	Malvoisin
Ouffières	Larivière	Desaunais
Préaux	Houel	Ricard
Tourville	Renée	Lamoureux
Trois-Monts	Vautier	Deschamps
Vâcognes	Lavalley	Duvelleroy
Verson	Gaugain	Jardin
Vieux	Bosnière	. . . .

Canton de Tilly-sur-Seulles.

Audrieu	Lecarpentier	Bouet
Authie	Faucon	Marais
Bretteville-l'Orgueilleuse.	Lepelletier	Briard
Bretteville-sur-Bordel	. . . .	. . . .
Brouay	Sorel	. . . .
Carcagny	Guillot	Leconte
Carpiquet	Lamy	Degron
Cheux	Delalande	Daudeville
Christot	Bouet	. . . .
Ste.-Croix-Grand-Tonne	Godefroy	Germain
Ducy-Ste.-Marguerite	Lecomte	Lebreton
Fontenay-le-Pesnel	Vallerand de Lafosse	Massieu
Grainville	Simon	Poulain
Juvigny	Deblangy	Heuzé
Loucelles	. . . .	. . . .
St.-Louet près Authie	Vautier	Hettier
Saint-Manvieu	Gervais	Heurtin
Le Mesnil-Patry	Garin	Pierre
Mondrainville	Simon	Guillot
Mouën	Nourry	Richard
Norrey	Germain	Perrette
Putot	Bouilly	Bailleul
Rots	Leverrier	Lemonnier
Tessel	Lantier	Legrand
Tilly-sur-Seulles	Deschamps	Lebas
St.-Vaast	Amey	. . . .
Vendes	Langlois	Lucet

Canton de Troarn.

Amfréville	Sevestre	Leroux.
Argences	Ancelle	Lecharpentier
Banneville-la-Campagne	Debanneville	Sauvage

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Bavent	Cussy	Beaudet
Bréville	Lecourtois	Morel
Bures	Desloges	Duhomme
Cabourg	Cléret	. . . .
Cagny	Boisard	Le Bouchet
Canteloup	Hélie	Touraille
Cléville	Lefèvre	Vasnier
Collombelles	Raoul-Delaître	Delacroix
Cuverville	Lecoq	Delaunay
Démouville	Delaunay	Cassigneul
Emiéville	Boulardière	Paris
Escoville	Calenge	Lecarpentier
Giberville.	Viel	Collette
Gonneville-sur-Merville	Benoît	Audrieu
Hérîtot	Angot	. . . .
Hérouvillette	Lemaître	Ponchy
Hernetot	. . . .	. . . .
Janville	Lefresne	Desloges
Merville	Fouques-Desmarais	Audrieu
St.-Ouen-du-Mesnil-Oger	Gillain	Lechartier
Saint-Pair	Cacheleup	Colin
St.-Pierre-du-Jonquet	Elie	Casset
Petiville	Lepart	. . . .
Sanville	Detouchet	Leprovost
Robehomme	Longuet	Yevelin
Rupierre	Vasnier	Levavasseur
Sallenelles	Thibout	Bacadel
Sannerville	Lucas	Méhédin
Touffréville	. . . .	. . . .
Troarn	Castillon	Morin
Varaville	Renouf	Penon
Vimont	Lebidois	Vasse-Duclos

Canton de Villers-Bocage.

St.-Agman-le-Malherbe	Tostain	Sosson
Amayé-sur-Seulles	Leberrurier	. . . .
Arry	. . . .	. . . .
Banneville-sur-Ajon	Denis	Binet
Bonnemaison	Lepoil	Boulon
Campandré	De Vaucanseli	Vanier
Courvaudon	Boutey	Bidot
Epinay-sur-Odon	Patry	Duvivier
Landes	Salles	Chrétien
Le Locheur	. . . .	. . . .
Longvillers	Hailley	Bures
St.-Louet-s.-Seulles	. . . .	. . . .
Maisoncelles-Pelleyey	Hallot	Jourdain
Maisoncelles-sur-Ajon.	Denis	Vallée
Mesnil-au-Grain	Vautier	Vautier
Missy	Dechasot	Bouillon
Monts	Devendes	Bonvoisin
Noyers	Richard	Lemarchand
Parfouru-sur-Odon	Bellissent	Baudel
Tournay	Diguet	Mondhard

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Tracy-Bocage	Féron	Féron
Valcongrain	Oger	Decaen
Villers-Bocage	Féron	Saillenfest
Villy-Bocage	Adjutor de Tilly	Robert

ARRONDISSEMENT DE FALAISE.

Canton de Bretteville-sur-Laize.

Barbery	Ballière	Grandrie
Boulon	Subtil de Beaumont	Delaunay.
Bray-en-Cinglais	Jardin	Stiriay
Bray-la-Campagne	De Dampierre	Chretien
Bretteville-le-Rabet	St.-Jean	Gouget
Bretteville-s.-Laize	Bouquerel	Gobier
Le Bût-sur-Rouvres	Guesnon	Ruel
Cauviconrt	Londe	Michel
Cingal	. . . . .	. . . . .
Cintheaux	Leneveu	Deloges
Condé-sur-Laison	Bisson	Poutrel
Etrées-la-Campagne	Esquemelin	Hommais
Fierville-la-Campagne	. . . . .	. . . . .
Fontaine-Halbout	Ballière	Guillemette
Fontaine-le-Pin	. . . . .	. . . . .
Fresney-le-Puceux	Rivière	Lemoine
Fresney-le-Vieux	Cautru-Costy	Beaunieux
Saint-Germain-le-Vasson	Beaunieux	Chapron
Gouvix	Foucher	Delaunay
Grainville-la-Campagne	Nicolas	Frontin
Grimbosq	. . . . .	. . . . .
Ifs-sur-Laison	Colas-Belcour	Gervais
Saint-Laurent-de-Condel	. . . . .	. . . . .
Magny-la Campagne	Rivière	Ameline
Maizières	Pagny	Bâton
Le Mesnil-Touffrey	Lelièvre	Falaise
Moulines	Beaunieux	Héricy
Les Moutiers-en-Cinglais	Lacboltière	Joanne
Mutrecy	Touroude	Cassard
Ouilly-le-Tesson	Prudhomme	Gouin
Quesnay	Lepeltier	Osmond
Quilly	Lenormand	Levillain
Rouvres	Lucas	Lepeltier
St.-Silvain	Champin	Lenoir
Soignolles	Belliard	Bellivet
Urville	. . . . .	. . . . .
Vieux-Fumé	Lebreton	Rétout

Canton de Caulibœuf.

Ailly	. . . . .	. . . . .
Barou	Vauquelin	Jardin
Beaumais	. . . . .	. . . . .
Bernières	Guesnon	Fourneaux
Caulibœuf	Lemaitre	Jouenne
Courcy	Lépinard	Malfilâtre
Crocy	. . . . .	. . . . .

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Epaney	Malfilâtre	Maillard
Ernes	Petit	Daligny
Escures	Taillebosq	Lechevalier
Favières	Sénéchal	Duseix
Fourches	. . . .	. . . .
Grisy	Lecouvreur	Chauvel
Jort	Gachard	Racine
Louvagny	Lalande	Noblet
Le Marais-la-Chapelle	. . . .	. . . .
Les Moutiers-en-Auge	Cosnard	Perrigot
Morières	André	Guesnon
Morteaux	Cordier	Lemaître
Norrey	Bourget-Desjardins	Desbarres
Olendon	. . . .	. . . .
Perrières	Gallot	Lecordier
Saint-Quentin-de-la-Roche	. . . .	. . . .
Sassy	. . . .	. . . .
Tassilly	Calimas	Porcher
Vendœuvre	. . . .	. . . .
Vicques	Labbé	Perrigot
Vignats	Allin	Gabriel

Canton de Falaise, 1re. section.

Damblainville	Leporche	Debaize
Eraines	Roussel	Leriche
Falaise (ville)	. . . .	. . . .
Fresné-la-Mère	Leroux	Leriche
La Hoguette	Rosel	Simon
Ners	Sereuil	Lecour
Pertheville	Morel	Boutigny
Versainville	Guillaume	Ozenne
Villy	Fleury	Gondon

Canton de Falaise, 2e. section.

Aubigny	. . . .	. . . .
Bonnœuil	Turpin	Bisson
Bons	Ruault	Esnault
Cordey	Toutain	Perrine
Le Détroit	Mannoury	Boscher
Fourneaux	Le Sassier-Boisauné	Chauvel
St.-Germain-Langot	Lecellier	Leboucq
Les Isles-Bardel	Picot	Debaize
Leffart	Petit	Pitron
Les Loges-Saulces	Levavasseur-Dupré	Lemonnier
Martigny	Thibout	Hardy
St.-Martin-du-Bût	Rioult	Cochon
Mesnil-Villement	Renouard	Germain
Noron	Delannoy	Bréard
Ouilly-le-Bassét	Ballière	Poisson
St.-Pierre-Canivet	Lefrère	Guillaume
St.-Pierre-du-Bût	Marie	Lefort
Pierrefitte	Lelièvre	Denis
Pierrepont	Denis	Hain
Pôtigny	Prempain	Lecerf
Rapilly	Hersan	Duclos
Soulangy	Delamondière	Desvaux

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Soumont	Martin	Pitrou
Tréperel	Hardy	Letalley
Ussy	Huet	Quettier
St.-Vigor-de-Mieux	Dupont	Loudier
Villers-Canivet	Porcher	Lebouc[illegible]
	Canton d'Harcourt.	
Acqueville	Rivière	Garnier
Angoville	Rabache	Lefevre
St.-Benin	Bellenger	Gringuetet
Le Bô	Leboucher	Guérard
Caumont	Grusse	Pitol
Cauville	Lapersonne	Locard
Cesny-en-Cinglais	Ballière	Varin
Clécy	Bellenger	Dellivet
Combray	Letavernier	Ribard
Cossesseville	Hue	Leboucher
Croisilles	Bellenger	Salles
Culey-le-Patry	Quesnot	Boissée
St.-Denis-de-Méré	Martin	Langlois
Donnay	Renault	Hubert
Esson	Letellier	Leforestier
Espins	Vivien	Roger
St.-Lambert	Découfley	Fournet
St.-Marc-d'Ouilly	Supernant	Bellon
Martainville	Pollet	Bisson
Meslay	Hébert	Denis
St.-Omer	Aumont	Brunet
Placy	Huet	Clérice
La Pommeraye	Panel	Hébert
St.-Rémy	De Croisilles	Tahère
Thury-Harcourt	Godefroy	Jouenne
Tournebû	Grusse	Mastinot
Le Vey	Lautour	Maheut
La Villette	. . . .	. . . .

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.

Canton de Lisieux, 1re. section.

Beuvillers	Lucerf	Petit
Courtonne-la-M.	Quentin	Durand
Fauguernon	Mariolle	Ménard
Firfol	Houlette	Asse
Fumichon	. . . .	. . . .
Glos	Pichon	Halbout
Hermival-les-Vaux	Derme	Anglement
L'Hostellerie	Lailler	Lefortier
Saint-Hyppolite-de-Canteloup	Robine	Leclerc
Saint-Ouilly-du-Houley	Simon	Noel-Lair
Lisieux (ville)	. . . .	. . . .
Marolles	Lebrun	Dumoulin
Le Mesnil-Guillaume	Desjardins	Liard
Moyaux	Nicole	Houlet
Ouillye-l'Union ou le Vicomte	Beauclair	Legeut

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Le Pin	Marquand	Hauzey
Roques	Jumel	Guesnon

Canton de Lisieux, 2e. section.

La Bossière	Colas	Lehéribel fils.
Saint-Désir	Delavigne	Levillain
Saint-Germain-de-Livet	Duchesne	Santebreuil.
La Houblonnière	Blaise	Bourgeot
Saint-Hypolite-des-Prés	Renier	Toutain
Saint-Jacques	Gosset-Desacre	Peulvey
Saint-Jean-de-Livet	Bigard	Delaporte.
Lessard et le Chêne	Fleuriot	Petit
Saint-Martin-de-la-Lieue	Goubert	Buhot
Le Mesnil-Eudes	Daubin	Germain
Le Mesnil-Simon	Coudray	Mauviel.
Les Monceaux	Boccage	Hauton.
La Motte	Conard	Baril
Saint-Pierre-des-Ifs	Leroy	David
Le Pré-d'Auge	Leroy	Lefevre
Prétreville	Lefrère	Désecache.

Canton de Livarot.

Auquainville	. . . .	. . . .
Les Autels	Louvet	Goubin
Saint-Bazile	Cochon	Jardin
Bellon	Lechevalier	Louvet.
Bellouet	Bazire	Pepin
La Brevière	Deraine	Morin.
La Chapelle-Haute-grüe	Leroy	Gondouin
Cheffreville	Moulin	Prévost
Fervacques	Pain	Deshayes-Lavigne
Sainte-Foy-de-Montgommery	Moulin	Goubin.
Saint-Germain-de-Montgommery	Leroux	Mirlet
Heurtevent	Robillard	Gondouin.
Lisores	Daniel	Cauvet.
Livarot	Chasles	Cantrel
Sainte-Marguerite-des-Loges	Allaire (Robert)	Allaire (Gabriel)
Saint-Martin-des-Noyers	André	Marguerite
Le Mesnil-Bacley	Graverand	Sauvalle
Le Mesnil-Durand	Desbarres Bordeaux	Hamon Descours fils.
Le Mesnil-Germain	Neuville	Sauvage
Saint-Michel-de-Livet	Tabarie	Messent
Les Moutiers-Hubert	Bouillon	Prevost
Le Mesnil-Oury ou (la Trinité du)	Gosselin	Chaumont
Notre-Dame-de-Courson	. . . .	. . . .
Saint-Ouen-le-Houx	. . . .	. . . .

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Tonnenconrt	Lanier	Deisnard
Tortisambert	Seigneuret	Picquot
	Canton de Méxidon.	
Saint-Aubin-sur-Algot	Fleury-Mallard	Corblin
Les Authieux-Papillon	Docagne	Bellières
Biéville	Thorel	Lerebours
Bisières	Bacon fils	Hudry
Le Breuil	Etienne	Poutrel
Canon	Grandval	Fontaine
Canteloup	. . . .	. . . .
Castillon	Fleuriot	Fauvel
Coupesarte	Trolet	Provost
Saint-Crespin	Hébert	Leblond
Crèvecœur	Manchon	Malétatse
Croissanville	Dauge	. . . .
Doux-Marais	Julienne	Lair
Ecajeul	Lecherpin Larivière	Retout
Grandchamp	Leclerc	Grandval
Saint-Julien-le-Faucon	Peulvey	Lequillerier
Saint-Laurent-du-Mont	Doubley	Ledoux
Lécaude	Desjenetes	Duval
Saint-Loup-de-Fribois	Montpellier	Dutheil
Saint-Maclou	Rivière	Allais
Magny-le-Freule	Trebutien	Thorel
Sainte-Marie-aux-Anglais	Ménard	Petit
Méry-Corbon	Porin	. . . .
Le Mesnil-Mauger	Turquetil	Bardel
Méxidon	Mussue-Préfontaine	Manchon
Mouteille	Leger	Hamel
Notre-Dame-de-Livaye	Beaunier	Manchon
St.-Pair-du-Mont	Derrey	Lepiney
Percy	Lebouteiller	Legrix
Querville	Grandcourt	Ferguand-Devaux
Quetiéville	Turquetil-d'Aifly	Paisant-Dulonprey
	Canton d'Orbec.	
Cernay	Dandry	Fournet
Cerqueux	Duval	Bisson
La Chapelle-Yvon	Lepretre	Desvergers
Cordebugle	Hudoux	Varengue
Courtonne-la-Ville	Rabault	Lemaignan
La Cressonnière	Galopin	Gruchet
La Croupte	Prévost	Cudorge
Saint-Cyr-du-Ronceray	Fouquet	Renoult
Saint-Denis-de-Mailloc	Trolet	Friard
Familly	Hurel-Lagrardière	Després
Friardel	Chartier	Pipon
La Folletière-Abenon	Froville	Grenier

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Saint-Julien-de-Mailloc	Lefranc	Delauney
Saint-Martin-de-Bienfaite	De Chaumont-Guitry	Dubois
Saint-Martin-de-Mailloc	Mesnier	Morin
Meulles	Blondel	Lethorey
Orbec (ville)	. . . .	. . . .
Saint-Paul-de-Courtonne	Gruchey	Fresnel
Saint-Pierre-de-Mailloc	Poplu-Maubuisson	Marais
Préaux	Pigis	Desaunais
Tordouet	Levavasseur-Dubuisson	Cantrel-Bourlet
La Vespière	Saffrey	Clouet

Canton de Saint-Pierre-sur-Dives.

Abbeville	De Malherbe	Bourdon
Ammeville	Labbé	Dupont
Berville	Lecesne	Lesaulnier
Boissey	Charlot	Angerville
Bretteville-s.-Dives	Varin	Cretey
Carel	Lelievre	Massue
Donville	Rombisson-Main-trieu	Roustel-Duclos
Ecots	Malfilatre	Lemarchand
Garnetot	Hardy	Delahaye
Saint-George-en-Auge	Leroy	Jeanne
Grand-Mesnil	Daneuville	Lamotte
La Gravelle	Ruquet	Deraine
Hiéville	Robillard	Roussel
Lieurey	Ruel	Saulnier
Sainte-Marguerite-de-Viette	Ménard	Moutier
Saint-Martin-de-Fresnay	Bertaume	Lasne
Mittois	Moutier, dit Duhomme	Blivet
Montpinçon	Daunou	Motte
Montviette	Herfort	Manoury
Notre-Dame-de-Fresnay	Froger	Donilly
Ouville-la-Bien-Tournée	Taillebosq	Lesaulnier
Saint-Pierre-sur-Dives	Mazier	Legrand
Réveillon	Piquot	Lecerf
Thiéville	Beilais	Grisy
Le Tilleul	Devoyne	Samson
Têtes	Labrousse (Pierre)	Labrousse (J.-J.)
Vaudeloges	Ribault	Aubert
Vieux-Pont	Dubosquet	Leclerc

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE.

Canton de Blangy.

Les Authieux-sur-Calonne	Letellier	Lebedel

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Blangy	. . . .	. . . .
Bonneville-la-Louvet	Lebourg	Andrieu
Le Breuil	Gobillet	Salardun de Lasalle
Le Brévedent	Leudet	Hérichon
Cocquainvilliers	Guétier	Bouffard
Le Fauiq	Bellenger	David
Fierville	Gibon	Cantrel
St.-André-d'Hébertot	Lebourg	Tesson
St.-Benoît-d'Hébertot	Rebut	Eude
St.-Julien-sur-Calonne	Lecordier-Duperrey	Duhomme
Launay	Chauffert de Morainville	Liétout
Manerbe	. . . .	. . . .
Manneville-la-Pipard	Satis	Pottier
Le Mesnil-s.-Blangy	Mesnier	Ecorcheville
Norolles	Renier	Carpentier
Les Parcs-Fontaines	Menard	Bernière
St.-Philbert-des-Champs	Lachey	Gaillard
Pierrefitte	Breard	Noblet
Le Torquesne	Quesnel	Touffet
Le Vieux-Bourg	Cordier-Stomutriel	Verger
Canton de Cambremer		
St.-Aubin-Lébisay	Gondouin	Mouret
Les Authieux-sur-Corbon	Pognant	Requier
Auvillars	Desfontaines-Martin	Valette
Beaufour	Alleaume	Mengeant
Beuvron	Hudry	Dumoulin
Bonnebosq	Pouchin	Josse
Brocotte	Colleville	Lefèvre
Cambremer	Thiron	Guillemard
La Chapelle-Hainfray	Thouret	Durand
Clermont	Durand	Paillot
Corbon	. . . .	. . . .
Druval	Gondouin	Surville
Notre-Dame-d'Estrées	Pongnant-Desirables	Huet
St.-Eugène	Miocque	Alleaume
Formentin	Labbey de Laroque	Gosset
Le Fournet	Huet	Pouchin
Gerrôts	Mignot	Dupont
St.-Gilles-de-Livet	Vauquelin	Brion
Grandouët	Gosset	Verdelet
Les Groisilliers	Colleville	Boisrenoult
Le Ham	Germain	Fleury
Hotot	Henry	Henry
Léaupartie	Levannier	Follebarbe
Montreuil	. . . .	. . . .
St.-Ouen-le-Pin	Vannehard	Ferey
Ponfol	Joly	Surlemont
Repentigny	Hardy	Desmares

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
La Roque-Baignard	Delaroque	Delaroque
Rumesnil	Delahais	Follebarbe
Valsemé	Leperchey	Cardine
Victot	Aumont	Colleville

Canton de Dozuley.

Angerville	Chrétien	Laurent
Annebault	Mautord	Turgis
Auberville	Blondin	Liégeard
Basseneville	Hoybel	Sageon
Beuzeval	Landry	Ameline
Blonville	Leguillon	Courieult
Bourgeauville	Cantrel	Jourdain
Branville	Mesnier	Jourdain
Brucourt	Lecomte	Lecointe
St.-Clair-de-Basseneville	Hoybel - Desbreholles	Gilloit
Cresseveulle	. . . .	. . . .
Cricqueville	Lecarpentier	Pannier
Danestal	Lepecq	Dubosq
Dives	Leecœur	Amet
Douville	Cottin	Thommeret
Dozuley	Labbey	Vannier
Glanville	Heron	Goholin
Gonneville-s.-Dives	Duval	Miocque
Grangues	Brafin	Jamard
Heuland	Moisy	Lefebvre
St Jouin	Lecourt	Auzerais
St.-Léger-Dubosq	Fontaine	Boudin
Periers	Deshayes	Louise
St.-Pierre-Azif	Benard	Vattier
Putot	Londe	Lenoze
St.-Samson	Harang	Audrieu
St.-Vaast	Lepecq	Amaury
Vauville	Lemonnier	Lefebvre
Villers-sur-Mer	Duval	Voisard

Canton d'Honfleur.

Ablon	Hue, fils	Morin
Barneville	Langin	Cantrel
Cricquebœuf	Heuzey	Prentout
Equemauville	Denaquet-Desportes	Lion de Lalande
Fourneville	Bréard	Moutier
St.-Gatien	Petit	Leudet
Genneville	Langlois	Gojon
Gonneville-s.-Honfleur	Devarin de Prettéville	Manchon
Honfleur	. . . .	. . . .
St.-Léonard ou le hameau-de-la-Rivière	. . . .	. . . .
Pennedepie	. . . .	. . . .
Quetteville	Deville	Langlois
Le Theil	Barette	Boutry
Vasouy	Herval	Morain

Canton de Pont-l'Evêque.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
St.-Arnoult	Vannier	Daseville
Beaumont	Follebarbe	Isabel
Bénerville	Goyer	Lejumel
Bonneville-sur-Touques	Lefebvre	Pillon
Canapville	Guillemin	Locard
Clarbec	Tholmer	Hauvel
Coudray	Benard	Maudelonde
Deauville	Dubosq	Colmiche
Drubec	Alleaume	Mesnier
Englesqueville	Pouchin	Hecville
St.-Etienne-la-Thillaye	Surville	Paul
Hennequeville	Viger	Guerrier
St.-Hymer	Deshayes de Gassard	Marais
Saint-Martin-aux-Chartrains	Vasse	Flambard
St.-Melaine	Romy	Jouanne
Pont-l'Evêque	. . . .	. . . .
Reux	Gamare	Troussel
Surville	Mutrel	Desrues
Toucques	Briard	Foulon
Tourgéville	. . . .	. . . .
Tourville	Depellegars - Malhortie	Merieult
Trouville	Guettier	Ozerais
Villerville	Laniesse	Liétout

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

Canton d'Aunay.

Aunay	Morin	Harson
Bauquay	. . . .	. . . .
La Bigne	. . . .	. . . .
Brémoy	Canivet	Brunet
Cahagnes	. . . .	. . . .
Coulvain	. . . .	. . . .
Dampierre	. . . .	. . . .
Danvou	Madeline	Renouf
La Ferrière-au-Doyen	. . . .	. . . .
La Ferrière-Duval	Degrouchy	Lemontier
St.-Georges-d'Aunay	Hoybel	Levalois
St.-Jean-des-Essartiers	. . . .	. . . .
Jurques	. . . .	. . . .
Les Loges	Fortin	Ruel
Mesnil-Auzouf	Lepeley	Lebedel
Ondefontaine	. . . .	. . . .
Saint-Pierre-du-Fresne	Marc de St.-Pierre	Loisou.
Le Plessis-Grimoult	. . . .	. . . .
Roucamp	. . . .	. . . .

Canton de Bény-Bocage.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Arclais	Pepin	Leboucher
Beaulieu	Perrard	Cuiret
Le Bény-Bocage	Lemaitre	Deloué
Bures	Hobey	Busnel
Campeaux	Barbier	Fontaine
Carville	Villière	Bazin
St.-Denis-Maisoncelles	. . . .	. . . .
Etouvy	Gueret	Rairie
La Ferrière-Harang	Lemarchand	Levardois
La Graverie	Lebourgeois	Destigny
Malloué	. . . .	
St.-Marie-Laumont	Picard	Quesney
St.-Martin-des-Besaces	Lebreton	Lehoux
Saint-Martin-Don	. . . .	. . . .
Montamy	Roussel	Girard
Montberrand	. . . .	. . . .
Monchauvet	Pelfresne	Buot
Saint-Ouen-des-Besaces	. . . .	. . . .
Saint-Pierre-Tarentaine	Pannier	Loison
Le Reculey	. . . .	. . . .
Le Tourneur	Lethorel	Pepin

Canton de Condé.

La Chapelle-Engerbold	. . . .	. . . .
Condé-sur-Noireau	. . . .	. . . .
Saint-Germain-du-Crioult	Lebailly	Bridel
Saint-Jean-le-Blanc	Cautru	Lemarchand
Lassy	. . . .	. . . .
Lénault	. . . .	. . . .
Périgny	. . . .	. . . .
St-Pierre-la-Vieille	. . . .	. . . .
Pontécoulant	Barassin	Lamotte
Proussy	Martin, dit Lehamel	Lautour
Saint-Vigor-des-Meserets	. . . .	. . . .

Canton de Saint-Sever.

Annebecq	Asselin	Gohier
St.-Aubin-des-Bois	Vimont	Voisin
Beaumesnil	Benchard	Lecarpentier
Boisbenâtre	. . . .	. . . .
Campagnolles	. . . .	. . . .
Champ-du-Boult	Busnout	Ledieu, dit Bouchardière
Clinchamps	. . . .	. . . .
Courson	. . . .	. . . .
Fontenermont	Tetrel	Bazin
Le Gast	Gaunet	Pantin
Landelles et Coupigny	Lehericey, dit Morandière	Lemelorel
Saint-Manvieu	Vaudry	Mauduit-Desjardins

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Sainte-Marie-Outre-l'Eau	Briquet-Lesmontes	Guilbert
Mesnil-Benoist	. . . .	. . . .
Mesnil-Caussois	Samson	Cahours
Mesnil-Robert	. . . .	. . . .
Pleinesœuvres	Geffroy, dit Lacour	Briquet
Pontbellanger	Quentin	Godefroy-Lacrière
Pont-Farcy	Lebrun	Paris
Saint-Sever	Loisel	Lehideux
Sept-Frères	Viel	Tourgis
	Canton de Vassy.	
Bernières-le-Patry	Letessier	Fresné
Burcy	Dalibert	Saucey
Chesne-Dollé	. . . .	. . . .
Le Désert	Perard	Laisné
Estry	Auvray	Delamare
Laroque	Brunet	Calbris
Mont-Champ-le-Grand	Diavet	Leroquais
Mont-Champ-le-Petit	Perrard	Marie
Pierres	Tirard	Turmel
Presles	. . . .	. . . .
Rully	Restout	Durand
Le Theil	Vimont	Deslandes
Vassy	. . . .	. . . .
Viessoix	. . . .	. . . .
	Canton de Vire.	
Coulonces	Esnault	Lefour
La Lande-Vaumont	. . . .	. . . .
Maisoncelles-la-Jourdan	. . . .	. . . .
Neuville	Lefranc	Roger
Roullours	. . . .	. . . .
Saint-Germain-de-Tallevende	. . . .	. . . .
Saint-Martin-de-Tallevende	Mauduit	Davy
Trutemer-le-Grand	Surbled	Torquet
Trutemer-le-Petit	Bazin	Duval
Vaudry	. . . .	. . . .
Vire	. . . .	. . . .

CONSEILS MUNICIPAUX DES VILLES.

Conseil municipal de Caen.

MM. Lefèvre Dufresne ✻ ; de Rochebrune ✻ ; Ameline, avocat ; Lapersonne ✻ ; Bonnaire ; Bacot; Bertauld ✻, *conseiller à la Cour Royale*; Casimir d'Héricy ; Durand, *notaire* ; Deslongchamps, *président du tribunal de 1re. instance* ; Bechet-Peschardière ; Donnet, *banquier* ; Urbain Vautier ; Luard-Laffinal ; Roger de la Chouquais ✻, *président à la Cour Royale* ; Levardois, *avoué* ; Georges Simon, *avocat* ; Seigneurie, *ancien notaire* ; Macé ✻ ; Bayeux fils, *avocat* ; P. Lecavelier : Bouilly aîné ; Ed. Jobert ; de Boislambert, *avocat*, Cauvet ; Hamard ; Lemanissier ; Poignant, *notaire* ; de Bernetz ; Fourneaux, *docteur en médecine* ; Léon Coursaune ; Marcel-Rousselin ✻, *procureur-général* ; Le Peletier Dumoncel ; Prenpaim ; Dénise ; Lecerf, *professeur à la faculté de droit*.

Conseil municipal de Bayeux.

MM. Aubrée ; Tardif, *député* ; Gourdier des Hameaux, O. ✻ ; Chonaux-Dubuisson ; Letellier ; Pluquet ; Vimont ; Leharibel de Courteuil ; Vernet ✻ ; Mariette du Mesnil ; Duval ; Couerpel ; Sausrefus ; Gats ; Joret-Desclosières ; Gauquelin-Despallières ; Pillet-Desjardins fils ; Jean-Delamare ; Bessin ; Pigache ; Jourdain ; Delarue ; Faucon-Delalande ; Lécuyer ; Letual ; Douesnel ; Lesénécal.

Conseil municipal de Falaise.

MM. Le Baillif fils ; Canivet, *doct.-méd.* ; Charpentier, *tanneur* ; Demieux-Demorchêne ; Briquet ; Rossignol, *avocat* ; Lecouturier, *ancien magistrat* ; Forget, *régent de réthorique* ; Berville, *huissier* ; Dubourg, père ; Davois-Gonthier ; Leclerc ✻, *ancien député* ; Ch. Morel, *juge de paix* ; Galleron, *procureur du Roi* ; Labbé, *avocat* ; Le Donné, *notaire* ; Deslandes ; Bazire père, *négociant* ; Lemeneur-Doray ; Appert-

Tiger; Hure; Serant, *juge de paix*; de Bazoches; Duhamel, *d. médecin*; Bouquerel; Heuzey, *avocat*.

Conseil municipal de Lisieux.

MM. Leroy-Beaulieu; Bloche; Ricquier; Boursin; Dulong; Cosnard; Roger; Gouin; Fournet; Manoury; Houlette; Perrault; Begouen; Daufresne; Thorel; Roussel; Chauvel; Labbey; Formeville; Leveneur; Cordier; Demortreux; Jeanne; Durosey; Thillaye d'Hendreville; Simon; Le Bret-du-Desert.

Conseil municipal de Pont-l'Evêque.

MM. Payant-Valencourt; Delaunay; Loisnel; Angot; Isabel de la Blotterie; Aubrée; Oriot; Lecouturier: Lecerf; Alleaume; Tullon; Cefèvre-Esnault; Dufour; Quillet; Taillefer; Adolphe Isabel.

Conseil municipal de Vire.

MM. Moulin, O. ✻; Barbot; Dupont; Bouchard; Lenormand; Gosselin; De Gournay; Rocherullé-Deslongrais; Lalouel; Heurtault; Maurice, *procureur du roi*; Boivin-Montigny; Juhel-Pondegrenne; Lebesnerais-Vergeois; Hébert-Desroquettes; Bocher; Duraud, Adel; Brouard-Desmarais; Mury; Legrain; Lioult-Gastebois; Lelievre; Drouet-Debaise.

Conseil municipal d'Honfleur.

Lecarpentier; Lelièvre-Mondelot; Stonestreet; Julienne; Leroux; Huet; Auber; Bérard; Hébert-Desroquettes; Hameliu-Postel; Manneville; Lecerf; Fils; Pouettre; Marais de Beauchamps; Letorey; Bourdel; Guerard; Lecerf, brasseur; Lacoudraix; Lachèvre; Bailleul; Lamare-Piquot.

Conseil municipal de Condé.

Deprepetit; Tariel; Lamotte; Guillonet; Hebert; Legeay; Boisne; Vaulgeard; Bridet, aîné; Neron, aîné; Bazin-Leconte; Dumont; Bônière; Colein-Dubusq; Brisollier-Dupré; Guillet; Gervais-Callais; Demorieux-Planville;

Decauville-Lachenée ; Delaferté ; Dudesert ; Lemasson de Lalande ; Gourjon.

Conseil municipal d'Isigny.

MM. Desmoles ; Lerebour ; Brunet ; Voisin ; Lechartier ; Gosselin ; Romain ; Belliard-Delisle ; Lenormand ; Lecointe ; Lepetit ; Desmarest ; Boistard ; Jouet ; Lerochais ; Fortin.

(La ville d'Orbec n'a pas encore renouvelé son conseil municipal.)

COMMISSAIRES DE POLICE.

Caen : MM. Violard, Grachard, Bichot et Bernier. *Bayeux* : M. Le Forestier. *Falaise* : MM. Robin et Tiger. *Lisieux* : MM. Gosselin et Dutheil. *Honfleur* : M. Patry. *Vire* : M. Feray. *Condé* : M. Hébert. *Orbec* : M. Ozanne.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES DES HOSPICES.

Caen : MM. Lefevre-Dufresne ✱, *maire* ; Thierry ; Lentaigne-Logivière ; Lecerf ; Delacodre ; Duclos-Leblanc.

Bayeux : MM. Letellier, *maire* ; Hébert-Dornal ; Tardif, *député* ; Douesnel-Dubosq ; Lefèvre ; Couespel.

Falaise : MM. . . . . *maire* ; Leclerc ✱, *député* ; Briquet ; Labbé ; Lecouturier ; Tocville.

Cesny-Bois-Halbout : MM. Ballière, *maire* ; Rivière ; Beaunieux ; Ballière ; Coudray ; Auger fils, *secrétaire*.

Lisieux : MM. . . . . *maire* ; Lebret-du-Désert, *avocat* ; Durosey, *médecin* ; Leroy-Beaulieu, *avocat* ; Thillaye-d'Hendréville ; Le Myre-de-Villers.

Orbec : MM. Lacroix, *maire* ; Laillier ; Picard ; Bonnard ; Delauney ; Noël.

Pont-l'Evêque : MM. . . . . *maire* ; Mouillard ; Taillefer ; Isabel-Desparcs ; Véron de Sainte-Marie ; Paulmier.

Honfleur : MM. Lecarpentier, *maire* ; Bouffet ; Coudre-la-Coudrais ; Demarget ; Aubert ; Delamare-Piquot.

Vire: MM. Moulin O. ✻, *maire*; Lebrethon; Legrain; Dupont-Cotelle; Moulin-Dubourg; Lebouteiller.

Condé: MM. Deprépetit, *maire*; Denis-du-Dézert; Besnard-Beaupré; Scelles-Longrais; Vautier, *curé de Condé*; Vaullegeard.

RECEVEURS MUNICIPAUX.

MM. de Surosne, à Caen; Labbey, à Bayeux; Lebourg, à Isigny; Saulnier, à Falaise; Puchot, à Lisieux; Desroques ✻, à Pont-l'Evêque; Goupil, à Honfleur; Serand, à Vire; Scelles-Grainville, à Condé.

RECEVEURS DES HOSPICES.

MM. Durand, à Caen; Moutier, à Troarn; Allard, à Villers-Bocage; Delafontaine, à Bayeux; Levavasseur, à Falaise; Auger, à Cesny-Bois-Halbout; Vasseur, à Lisieux; Telles de la Potterie, à Orbec; Choppin, à St.-Pierre-sur-Dives; Desroques ✻, à Pont-l'Evêque; Quesney, à Honfleur; Roger, à Vire; Scelles-Grainville, à Condé.

RECEVEURS DES BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Caen: M. de Maugenest ✻. *Bayeux*: M. Ehrenfeld. *Isigny*: M. Lebourg. *Falaise*: M. Saulnier. *Lisieux*: M. Groult. *Orbec*: M. Delaunay. *Honfleur*: M. Hépineuze. *Vire*: M. Crespin. *Condé*: M. Scelles-Grainville.

OFFICIERS DE SANTÉ ATTACHÉS AUX HOSPICES.

Caen: MM. Trouvé ✻, *médecin en chef*; Lesauvage, *chirurgien en chef*. Bayeux: MM. Eudes ✻, Gauquelin-Despallières, *médecins*; Huard, *médecin suppléant*. Falaise: MM. Capelle, Bacon, Delange, *médecins*. Lisieux: MM. Hauzey, *médecin*; Caboullet, *médecin adjoint*; Accard, *chirurgien*; Henry, *chirurgien adjoint*. Orbec: MM. Delamare, *médecin*; Dauge, *chirurgien*. Pont-l'Evêque: M. Poullain,

médecin. Honfleur : MM. Luard , Bourdel , Bailleul , *médecins*. Vire : MM. Bouchard , *médecin* ; Monlien-Deperthou , *chirurgien*. Condé : M. Londel , *médecin*.

JURY MÉDICAL.

MM. Trouvé ✻ , Pellerin , *docteurs-médecins* ; Decourdemanche , Bisson-Jardin , Guérin et Pigache , *pharmaciens à Caen*.

COMMISSIONS SANITAIRES.

Caen : MM. Lefevre-Dufresne ✻ ; de Saint-Fresne , *médecin* ; Trouvé ✻ , *idem* ; Lesauvage , *idem* ; Decourdemanche , *pharmacien* ; Reguault ✻ , *capitaine de port* ; Motet , *idem* ; Lecerf ; Vautier ; Jobert aîné.

Adjoints de droit : MM. le Maréchal-de-camp, le Commissaire de marine , l'Inspecteur des douanes et le Sous-intendant militaire.

Bayeux : MM. Letellier ; Lance ✻ ; Vernet ✻ , *médecin* ; Eudes ✻ , *idem* ; Lecieux , *idem* ; Lepaulmier , *idem* ; Letual ✻ , *idem* ; Despallières , *idem* ; Pluquet , *pharmacien*.

Isigny : MM. Lechartier , *maire* ; Etienne ; Lenormand (Jacques) ; Jouet , *médecin* ; Senot , *pharmacien*.

Falaise : MM. Bacon père , *médecin* ; Capelle , *idem* ; Canivet , *idem* ; Duhamel , *idem* ; Bacon fils , *idem* ; Delange , *idem*.

Lisieux : MM. Durosey , *médecin* ; Hue , *idem* ; Caboullet , *idem* ; Quesnel , *idem* ; Leroy-Beaulieu ; Foubert de Laize ✻ , *lieutenant de gendarmerie* ; Simon , *médecin* ; Mondhard , *pharmacien*.

Honfleur : MM. Fallouard , Nicolle , Hébert-Desroquettes , Duval-Goupil , Triguilly , Coudre-Lacoudrais , Aubert.

Vire ; MM. Bouchard fils , *médecin* ; Saint , *officier de santé* ; Seigneur , *pharmacien* ; Debaise ; Vauloger ; Morice , *greffier du tribunal civil* ; Félix Desétables ; Gros-Duvernay.

PONTS ET CHAUSSÉES.

MM. Pattu ✻, *ingénieur en chef*: Pouettre, *ingénieur ordinaire de 1re. classe, chargé des arrondissemens de Pont-l'Evêque et de Lisieux.* Quesney, *ingénieur ordinaire de 1re. classe, chargé des arrondissemens de Vire et de Falaise.* Bardel, *ingénieur de 1re. classe, chargé des arrondissemens de Caen et de Bayeux.*

Officiers de port.

Honfleur: MM. Pillore, *lieutenant de port de 2e. classe.* Reguée, *maître de port de 1re. classe.*

Caen: MM. Renault ✻, *maître de port de 1re. classe.* Motet, *maître de port de 2e. classe.*

Isigny: M. Bellier, *maître de port de 3e. cl.*

Conducteurs embrigadés.

MM. Harrache, à Honfleur; Leguelle, à Lisieux; Morel, à Caen.

Conducteurs non-embrigadés: MM. Duclos, à Vire; Jeanne, à Bayeux; Delarue, à Isigny; Pichet, à Honfleur.

M. Després, *géographe.*

Piqueurs des routes départementales.

MM. Dumas, à Bayeux, pour les arrondissemens de Caen et de Bayeux. Piedavant, à Livarot, pour les arrondissemens de Lisieux et de Pont-l'Evêque. ..... à Falaise, pour les arrondissemens de Falaise et de Vire.

Préposés aux ponts à bascule: MM. Soyer, à Caen. Chuquet, à Lisieux. *Eclusier*: M. Hagron, à Honfleur.

MINES.

M. Hérault, *ingénieur en chef.*

BIBLIOTHÈQUES.

Conservateurs: MM. Hébert, à Caen. Galleron, à Falaise. Desmortreux, à Vire.

MUSÉES.

Galerie de peinture : M. Elouis, *conservateur.*

Muséum d'histoire naturelle : M. de Magneville ✻, *directeur* ; M. Chauvin, *conservateur.*

Ecole gratuite de dessin : M. Elouis, professeur.

Ecole gratuite d'architecture : M. Guy, professeur.

Jardin des plantes : M. Montaigu, *conservateur.*

Théâtre : M. . . . . , *directeur* du 7e. arrondissement théâtral.

ARCHITECTES.

MM. Haron-Romain, architecte du département ; Guy, architecte de la ville de Caen ; Lair-Beauvais, architecte de Bayeux ; Levavasseur, architecte de Falaise ; Cocagne, architecte de Lisieux ; Hervieu, architecte de Vire.

Commissaires-Voyers : MM. Varin, à Caen ; Lair-Beauvais, à Bayeux ; Levavasseur, à Falaise ; Cocaigne, à Lisieux ; . . . . à Pont-l'Evêque ; Devaucassel ✻, à Vire.

MAISON CENTRALE DE DÉTENTION.

MM. Diey, *directeur* ; Mangon de la Lande, *inspecteur* ; Groscol, *greffier* ; Guauquelin, *secrétaire comptable* ; N. . ., *aumônier* ; Raisin, *médecin* ; Lebidois, *chirurgien* ; Sergent, *pharmacien* ; Jardin, *entrepreneur.*

MAISON D'ARRÊT.

Caen : MM. Lehéribel, *aumônier* ; Raisin fils, *médecin* ; Lelarge, *chirurgien* ; Lavigne, *concierge.*

Bayeux : MM. . . . . *aumônier* ; Lecieux ; *médecin* ; Beaupoil, *concierge.*

Falaise : MM. . . . . , *aumônier* ; Bacon, *médecin* ; Hommais, *concierge.*

Lisieux : MM. Renoult, *aumônier* : Hauzey, *médecin* ; Latignant, *concierge.*

Pont-l'Evêque : MM. James, *aumônier*: Poullain, *médecin*, Simon, *concierge*.
Vire : MM. Lalouel, *aumônier*; Bouchard, *médecin*; Lebaron, *concierge*.

POIDS ET MESURES.

MM. Leconte, *vérificateur* de l'arrondissement de Caen; Bénard, *aide-vérificateur*; Leconte, *vérificateur*, à Bayeux; Corru, à Falaise; Poullain, à Lisieux; Dagneaux, à Honfleur; Urbain, à Vire.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Chambre de Commerce de Caen.

MM. Dumesnil-Dubuisson, *président*; N. Cavelier, négt.; Bouillie aîné, banquier; P. Leblond, fabr. de dentelles; J.-B. Bonnaire, *id.*; F. Manoury, négt.-armateur; Bacot, négt. Thomas Lemoine, négt.; Victor Lefrançois;; négt.; Deboislambert, avocat, *secrétaire-archiviste*.

Chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers de Bayeux.

MM. Letellier; Tardif; Driol; Mariette-Dumesnil; Lecreps-Lachaussée; Feret-Dulongbois; Bazire.

Chambre consultative de Lisieux.

MM. Houlette; Fourey; Buhot; Bénard; Hubert; Perrier.

Chambre consultative de Vire.

MM. Moulin, O. ✻; Juhel-Desmares; Maubanc; Hébert-Desroquettes; Durand; Lelièvre aîné.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES.

Caen.

MM. J.-B. Bonnaire, *président*; . . . . , *vice-président*; Aug. Lecrène; Alexandre Leroy; Lecavelier-Moisson; P. Leblond; Gervais; Helland; Augé; Hamon; Bompain. *Suppléans* :

MM. Perrin, Roger. *Secrétaire* : M. Hamel ; *huissier*, M. Gascoin.

Vire.

MM. Brouard-Desmarais, *président* ; Lelandais, *vice-président* ; Levergeois ; Desmortreux ; Pontois ; Laubé ; Barbot ; Robert. *Suppléans* : MM. Rault, Beaumont et Alais. M. Porquet, *secrétaire*.

COURTIERS DE COMMERCE ET AGENS DE CHANGE.

Place de Caen.

MM. Bazin, Mangon-Laforest et A. Pelletier, *courtiers de navires, d'assurances et interprètes* ; Busnel et Dufresne, *agens de change, courtiers de marchandises*.

Place d'Honfleur.

MM. Duval, Théodore Pellecat, Huet et Maquerel, *courtiers maritimes*.

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE.

MM. Deloges, *directeur général* ; Jules de Gournay, *commissaire du gouvernement*.

GARDE NATIONALE.

Caen.

État-Major. MM. de la Pommeraye ✻, *colonel* ; le vicomte de Tilly, O. ✻, *lieutenant-colonel* ; Macé ✻, *chef du 1er. bataillon* ; Paris ✻, *chef du 2e. bataillon* ; la Personne ✻, *chef du 3e. bataillon* ; Renouf ✻, *chef du 4e. bataillon* ; de Boislambert ✻, *major* ; Bidard ✻, *adjudant-major du 1er. bataillon* ; Michel, *id.* du 2e. ; Manoury, *id.* du 3e. ; Faye, *id.* du 4e. ; Durand, *officier-payeur* ; Regnault, *capitaine d'armement* ; Lelarge, *chirurgien-major* ; Lafosse, Chapron, Heuzey, Dan de la Vauterie, *chirurgiens-aides-major* ; Mondehard, *porte-drapeau* ; Hamard le Brethon, *id.* ; Mottelay ✻, *id.* ; Herrurier, *id.* ; Ricard, Loriot, Menuet et le Chevalier, *adjudans sous-officiers*.

Bayeux.

MM. Charles Deshameaux, O ✻, *chef de bataillon*; Philippe ✻, *adjudant-major*; Letual ✻, *chirurgien aide-major*; Couet, *sous-lieutenant, porte-drapeau. Sapeurs-pompiers*: MM. Fanet, *capitaine*; Vautier, *lieutenant*; Lamare-Piquot, *sous-lieutenant.*

Isigny.

MM. Plaisant ✻, *capitaine des chasseurs, commandant de la garde nationale*; Voisin ✻, *capitaine des grenadiers*; André, 1er. *lieutenant des grenadiers*; Lerebour, 2e. *lieutenant*, id.; Petit, 1er. *sous-lieutenant*, id.; Durand, 2e. *sous-lieutenant*, id.; Fortin, 1er. *lieutenant des chasseurs*; Etienne, 2e. *lieutenant*, id.; Michel, 1er. *sous-lieutenant*, id.; Etienne (Romain), 2e. *sous-lieutenant*, id. *Sapeurs-pompiers*: M. Lebourg, *sous-lieutenant.*

Balleroy.

Sapeurs-pompiers: M. Douesnel, *sous-lieutenant.*

Falaise.

Etat-Major. MM. Deslandes, O. ✻, *chef de bataillon*; Toutain ✻, *adjudant-major*; . . . *porte-drapeau*; Lapille, *adjudant-sous-officier.*

Sapeurs-pompiers: MM. Gourdel, *capitaine*; Coulibœuf aîné, *lieutenant*; Boursin fils, *sous-lieutenant.*

Lisieux.

Etat-Major: MM. Avrouin, O. ✻; *chef de bataillon*; Beuzelin, *adjudant-major*; Boultey ✻, *porte-drapeau.*

Sapeurs-pompiers: M. Thomas, *lieutenant.*

Pont-l'Evêque.

État-major: MM. Dubost, *capitaine-commandant.* 1re. compagnie: MM. Lecouturier, *capitaine*; Lefèvre-Thierry, *lieutenant*: Quillet, *id.*; Lempereur, *sous-lieutenant*; . . . *id.* 2e. compagnie: MM. Dubost, *capitaine*; Poupart,

lieutenant; Isabel (Adolphe), *id.*; Taillefer, *sous-lieutenant*; Legouis, *id.*

Sapeurs-pompiers : MM. Dubois, *lieutenant*; Lefèvre, *sous-lieutenant*.

Honfleur.

Etat-major : MM. de St.-Martin O. ✱, *chef de bataillon*; . . . . *adjudant-major*; . . . . . *chirurgien-aide-major*; Stonestreet, *sous-lieutenant, porte-drapeau*; Brière, *adjudant-sous-officier*.

Sapeurs-pompiers : MM. Anfray, *capitaine*; Gourdault, *lieutenant*; Duval, *sous-lieutenant*.

Vire.

Etat-major : MM. Delise, *chef de bataillon*; Lavigne, *adjudant-major*; Bouchard, *chirurgien-aide-major*; Mahias, *sous-lieutenant, porte-drapeau*; Dufour, *adjudant-sous-officier*.

Sapeurs-pompiers : MM. Hervieu, *capitaine*, Vaudry, *lieutenant*; Leclerc, *sous-lieutenant*.

Condé.

Etat-major : MM. Boisne, *chef de bataillon*; Guillouet, *adjudant-major*; Dumont, *lieutenant, porte-drapeau*; Calais (Félix), *adjudant-sous-officier*; Vaullegeard, *chirurgien-aide-major*.

Sapeurs-pompiers : MM. Deprepetit, *capitaine*; Malhère, *lieutenant*; Barbot, *sous-lieutenant*.

§ II. *Ministère de la Justice.*

COUR ROYALE DE CAEN.

Premier président : M. le baron Lemenuet, C. ✱.

Présidens de chambre : MM. Régnée ✱, Daigremont-St.-Manvieux ✱, Dupont-Longrais ✱, Roger de la Chouquais ✱.

Conseillers : MM. Maubant, de St°.-Marie ✱, Duhamel, Lefournier, Leclerc, Sauvage, Desprez, Deloges, Rousselin (Adrien), Seigneurie, Bertauld ✱, Regnault, Le Jollis de Villiers, Hubert (Benj.) ✱, Trébutien, De Gournay, Barbe-Lelongprey, Delangle fils, Lehot-Duferage, Lebienvenu-Dutourps, Régnée fils, Allard, Brunet, Delaville, Daigremont-St.-Manvieux fils.

Honoraires : MM. le baron Laigre de Grainville, Héot.

Auditeurs : MM. Hubert-Descotils, Goupil de Préfeln (Camille), Letellier de Vauville, Leferon de Longcamp, le baron de Fontenay, le comte d'Ymouville.

Parquet : M. Marcel Rousselin ✱, procureur-général.

Avocats-généraux : MM. Pigeon de St.-Pair, Charles de Préfeln, Binard.

Substituts : MM. Desessarts, Lemenuet (Ferdinand). *Secrétaire du Parquet* : M. Lavigne.

Greffe : MM. Bénard, *greffier en chef*; Bréhon, Berthelot, Mulot, Richard, Lavigne, Regnouf, *commis-greffiers*; Roussel, *expéditionnaire comptable.*

Composition des Chambres pendant la session de 1831 — 1832.

1re. *Chambre.* MM. Roger de la Chouquais ✱, *président*; Bertauld ✱, Regnault, De Gournay, Delangle, Régnée, Allard, Delaville, *conseillers.*

Conseillers-auditeurs : MM. Hubert-Descotils et Camille de Préfeln. *Avocat-général* : M. Binard.

2e. *Chambre.* MM. Dupont-Longrais ✱, *président*; Maubant, Duhamel, Le Jollis de Villiers, Trébutien, Lehot-Duferage, Lebienvenu-Dutourps, Daigremont-St.-Manvieux, *conseillers.*

Conseillers-auditeurs : MM. De Fontenay et D'Ymouville. *Avocat-général* : M. Charles De Préfeln.

3e. *Chambre.* MM. Régnée ✱, *président*; De Ste.-Marie ✱, Fournier, Leclerc, Desprez.

4e. *Chambre.* MM. Daigremont-St.-Manvieux ✱, *président*; Sauvage, Deloges, Adrien Rousselin, Seigneurie, Hubert (Benjamin), Barbe-Lelongprey, Brunet, *conseillers.*

Conseillers-auditeurs : MM. Letellier de Vauville, Leferon de Longcamp. *Avocat-général* : M. Pigeon de St.-Pair.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Tribunal de 1re. instance séant à Caen.

MM. Deslongchamps, *président*; Lhermite, *vice-président*; Roger, Marguerie, Le Bourguignon-Duperré, Vibert, *juges*; Marcellin Hubert, *juge d'instruction*.

Parquet : MM. Bouffey, *procureur du Roi*; Daigremont-St.-Manvieux, Laisné-Deshayes, *substituts*.

Greffe : MM. Tahère, *greffier en chef*; Legendre, Poussin, Marc, *commis-greffiers*.

1re. *section* : MM. Deslongchamps, *président*; Lebourguignon-Duperré, Vibert, *juges*; Laisné-Deshayes, *substitut*; Poussin, *commis-greffier*.

2e. *section* : MM. Lhermite, *vice-président*; Marguerie, Roger, *juges*; Daigremont-St.-Manvieux, *substitut*; Legendre, *commis-greffier*.

Tribunal de 1re. instance séant à Bayeux.

MM. Pezet ✱, *président*; Lélu, *juge d'instruction*; Le Neveu, Montégu, *juges*; Coueffin, Legambier et Adeline, *suppléans*; Bellier de la Boire, *procureur du Roi*; Douesnel-Dubosq, *substitut*; Pastey (Edouard), *greffier*; Pastey (Charles) et Pastey (Alexandre), *commis-greffiers*.

Tribunal de 1re. instance séant à Falaise.

MM. Brunet ✱, *président*; Fossey, *juge d'instruction*; Dubourg, *juge*; Quéru, De Haussaye, Heuzé, *juges-suppléans*; Galleron, *procureur du Roi*; Renault, *substitut*; Bocquet, *greffier*; Chardin, *commis-greffier*.

Tribunal de 1re. instance séant à Lisieux.

MM. Démortreux, *président*; Pannier, *juge d'instruction*; Fleuriot, Fauvel, *juges*; Lerat, *juge honoraire*; N..... Becquemont, *suppléans*; Formeville, *procureur du Roi*; . . . . *substitut*; Roques-Desvallées, *greffier*.

Tribunal de 1re. instance séant à Pont-l'Evêque.

MM. Quéru, *président*; Fouqueu-Sarrasin, *juge*; de Vauquelin, *juge d'instruction*; Mouil-

lard, Le Carbonnier, *suppléans*; Delaville, *procureur du Roi*; Bivel, *substitut*; Malandain, *greffier*; Dubreuil et Dufresney; *commis-greffiers.*

Tribunal de 1re. instance séant à Vire.

MM. Courtoise, *président*; Le Grain, *juge d'instruction*; Lefevre, *juge*; Maurice, *procureur du Roi*; Vauloger, *substitut*; Morice, *greffier*; Le Bouleux, *commis-greffier.*

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Tribunal de commerce de Caen.

Mrs. Bonnaire, *président*; Donnet, Lecesne, Vautier, Lecomte (Auguste), *juges*; Jardin (Auguste), Bouillie jeune, Gervais, Lemoine, *suppléans*; Devic, *greffier.*

Tribunal de commerce séant à Bayeux.

Mrs. Pluquet, *président*; Huvet, Groult (Clément), Féron, Nicolle, *juges*; Leboulanger (Marc), Etienne, Hamelin-Desétables, *suppléans*; Guelle, *greffier.*

Tribunal de commerce séant à Isigny.

Mrs. Gosselin, *président*; Destrais, Etienne, Choisy, *juges*; Voisin, Lerebours, *suppléans*; Michel, *greffier.*

Tribunal de commerce séant à Falaise.

Mrs. Brée aîné, *président*; Leclerc fils, Laignel-du-Jardin, Enguerrand, *juges*; Appert-Tiger, Legendre aîné, Davois-Gontier, *suppléans*; Renault, *greffier.*

Tribunal de commerce séant à Lisieux.

MM. Roger, *président*; Perrier, Houlette, Boursin et Cordier, *juges*; Decoster, Pannier Perrault et Bordeaux-Fournet, *suppléans*; Pains, *greffier.*

Tribunal de commerce séant à Honfleur.

MM. Goupil, *président*; Hébert-Desroquettes, Coudre-Lacoudrais, Mallet, Bénard, *juges*; Pottier (Alphonse), N.... *suppléans*; Douelle, *greffier.*

Tribunal de commerce séant à Vire.

MM. Maubanc, *président* ; Lelièvre, Juhel, Durand, *juges* ; Rocherullé-Deslongrais, Lehericey, *suppléans* ; Crespin, *greffier.*

Tribunal de commerce séant à Condé-sur-Noireau.

MM. Nérou-Gervais, *président* ; Colein-Dubusq, Bazin, Callais, Grandpré-Taullard, *juges* ; Vaulogé-Longpré, *suppléant* ; Davoult, *greffier.*

JUSTICES DE PAIX.

Arrondissement de Bayeux.

Bayeux : MM. Mutel, *juge* ; Postel, *greffier.*
Isigny : MM. Marie, *juge* ; Pophillat, *greffier.*
Balleroy : MM. Pesquerel, *juge* ; Dumerle, *greffier.*
Caumont : MM. Trolong-Dutaillis, *juge* ; Aupoix, *greffier.*
Ryes : MM. Coueffin, *juge* ; Tostain, *greffier.*
Trévières : MM. Baston, *juge* ; Martin, *greffier.*

Arrondissement de Caen.

Caen (*est*) : MM. Maurice, *juge* ; Burard, *greffier.*
Caen (*ouest*) : MM. Harivel, *juge* ; Bardel, *greffier.*
Bourguébus : MM. Lancelin, *juge* ; Halléy, *greffier.*
Creully : MM. Roberge, *juge* ; Nicolle, *greffier.*
Douvres : MM. Louis Marc, *juge* ; Samson, *greffier.*
Evrecy : MM. Gallery-Duboscher, *juge* ; Lemarchand, *greffier.*
Tilly-sur-Seulles : MM. Bernier, *juge* ; Hamel, *greffier.*
Troarn : MM. Ledard, *juge* ; Vrard, *greffier.*
Villers-Bocage : MM. Chennevière, *juge* ; Thezard, *greffier.*

Arrondissement de Falaise.

Falaise (1re. *section*) : MM. Morel, *juge* ; Eliette, *greffier*.

Falaise (2e. *section*) : MM. Séran, *juge* ; Legris, *greffier*.

Bretteville-sur-Laize : MM. Lebreton-Dehautmesnil, *juge* ; Cachelou, *greffier*.

Coulibœuf : MM. Guerne, *juge* ; Letellier, *greffier*.

Harcourt : MM. Dubois ✱, *juge*, Gouget, *greffier*.

Arrondissement de Lisieux.

Lisieux (1re. *section*) : MM. Lebailly, *juge* ; Groult, *greffier*.

Lisieux (2e. *section*) : MM. Asse-Beaumorel, *juge* ; Fauque-Monfleury, *greffier*.

Livarot : MM. Duchesne, *juge* ; Chéradame, *greffier*.

Méziden : MM. d'Harambure, *juge* ; Massue-Préfontaine, *greffier*.

Orbec : MM. Lemercier, *juge* ; Lesage, *greffier*.

St.-Pierre-sur-Dives : MM. Robillard, *juge* ; Dubourg, *greffier*.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Pont-l'Evêque : MM. Aubry, *juge* ; Allais, *greffier*.

Honfleur : MM. Lebrun, *juge* ; Hauvel, *greffier*.

Cambremer : MM. Helouin, *juge* ; Deville, *greffier*.

Dives : MM. Labbey, *juge* ; Hébert, *greffier*.

Blangy : MM. Cuvelier, *juge* ; Leconpte, *greffier*.

Arrondissement de Vire.

Vire : MM. Jugelé, *juge* ; Dupont, *greffier*.

Condé : MM. Roullin, *juge* ; Desmonts, *greffier*.

Aunay : MM. Beaudouin, *juge* ; Lengliney, *greffier*.

Bény-Bocage : MM. Youf, *juge* ; Loisel, *greffier.*

St.-Sever : MM. Hellouin, *juge* ; Gautier, *greffier.*

Vassy : MM. Goislard, *juge* ; Locard, *greffier.*

TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS.

Cour royale de Caen.

MM. Georges Delisle, *bâtonnier*, *chef de l'ordre*, Busnel, Chrétien père, *ancien bât.*, Delaville père, Simon père, *ancien bât.*, Thomine père, Devic, *ancien bât.*, Marc père, *ancien bât.*, Delaunay, Joyau, *ancien bât.*, Lecerf, Helie, Dupray, Legrip, Blin, Ameline, Pouilly, Poignant, Simon le jeune, *ancien bât.*, Thomine aîné, Chrétien fils, de Gournay, Alex. de Boislaunay, Castel, Lehot-Duferage, Lamache de la Besnardière, Fouques-Desmarais, de Saint-Jean, Miocque, Boscher, Simon (Georges), Bayeux, *secrétaire*, Laumonier, Costy, Turgot, Mabire, Boisard, Alexandre ✱, Houssaye, Bardout aîné, Bouet, Langlois, Duperré-Feuguerolles, Foucault, Valot, Bobier, Gervais, Deboislambert, Thomine (Auguste), Durand le Jametel, Courty, Tabourier, Marc fils, Demaulombe, Bardout (Paul), Londe, de Caumont, Seminel, Lepetit, Lemorieux, Devalroger, Marie, Lefebvre, Doublet, Dubois de Launay, Houlbey, Saint-Paul de Lingheard, Neveu, Deschateaux, Lelong, Lamoureux, Cosne, Lemenuet (Léon), Heland.

Stagiaires : MM. Bignon-Dufresne, Sénécal, Vallon, Dragon de Gomicourt, Mallet de Mallevoue, Maheust, Mariette-Norville, Epron de la Horie, Massieu, Lesaulnier, Regeot-Laroche, de Guerpel, de Villiers, de Marescot, Launay, Lepine, Provost, Dubisson, Dauvin, Hue, Lenoble, Jules Lefèvre, Besnard, Cauvet aîné, Duhamel, Lemaître, Leboucher, Collas, Cauvet jeune, Asse, Delahousserie.

Conseil de discipline : MM. Georges Delisle, *bâtonnier*, *chef de l'ordre*, Chrétien père, Simon père, Devic, Marc père, Lecerf, Ameline,

Thomine aîné, Simon (Georges), Bayeux, *secrétaire*.

Tribunal de Bayeux.

MM. Joret-Desclozières, *bâtonnier*, *chef de l'ordre*; Bunouf-Bunonville, Beaudouin père, Paysant, Coeffin, Lefèvre, Vimont, *ancien bât.*, Letouzé, Tavigny-Dulongprey, *ancien bât.*, Lécuyer, Desclozières fils, Carabœuf, Filet-Desjardins, Vimard, Chigouesnel, Dudouit, Moussard, Desjardins, Leforestier.

Stagiaires : MM. Féron, Ed. Pastey fils, Tallevau, Lerbroise.

Tribunal de Falaise.

MM. Briquet, *bâtonnier*; Dehaussey, Quéru, Heuzé, Labbé, Langlois, Sérant, Rivière, Rossiguol, de Hauteville.

Tribunal de Lisieux.

MM. Charles Leroy, Anseaume, *doyen*, à St.-Pierre-sur-Dives, Lebret-Dudezert, Chouel, à Orbec, Lhorionney, Becquemont père, Moisy-Lavalezerie, Becquemont fils, Bloche, Deschamps, Leroy-Beaulieu, Puchot, Bourdon, Hamelin, Roussel, Lebailly-Deslandes, à St.-Pierre-sur-Dives.

Stagiaires: MM. Moisy-Lavalezerie (Amédée), Tranchepain, Moisant.

Tribunal de Pont-l'Evêque.

MM. Mouillard jeune, *bâtonnier*; Tullou, *ancien bâtonnier*; Isabel-Despares, Marais de Beauchamps, Manneville, Hurel, à Honfleur; Paulmier, Aumont, Isabel-Lablotterie, Taillefer, Roné, Trolley, Lemétayer, à Pont-l'Evêque.

Tribunal de Vire.

MM. Maurice aîné, *bâtonnier*, Marie, Lebailly aîné, Lepelletier aîné, Lepelletier jeune, Lemarchand, Gosselin, Lenormand, Ozanne, Davoult, à Condé; Cauville-Lachesnaye, à Condé; Leloup, à Condé; Foucault de Banville, Gohier de Précaire; Lebailly jeune,

Sérand, Chemin, Jugelé, Gaupuceau, Scelles.
Stagiares : MM. Delalande et Bodin.

AVOUÉS.

Avoués près la Cour royale de Caen.

MM. Provost, Tabourier, Lemaire, Blin-Baron, Onfroy, Tragin, Rupalley, Liégard, Héot, Guéret-Desnoyers, Villain, Voisin, Després, Lepelletier, Desmares, Leroi, Jardin, Davy de Vierville.
Chambre de discipline : MM. Tragin, *président*; Liégard, *syndic*; Tabourier, *rapporteur*; Desmares, *secrétaire-trésorier*.

Avoués près le tribunal civil de Caen.

Mes. Lemore, Godard aîné, Dupont, Levavasseur, Godard le jeune, Jardin, Leconte fils, Levardois fils, St.-Germain, Regnouf, Julienne-Ducoudray, Hastain.
Chambre de discipline : Mes. Regnouf, *président*; Jardin, *syndic*; Godard l'aîné, *rapporteur*; St.-Germain, *secrétaire*.

Avoués près le tribunal civil de Bayeux.

Mes. Bessin, Baley, Gardin-Néry, Delarue, Tailpied, Joly, Castel, Barbey, Gouesmel, Deschamps, Frestel, Larosé-Longtaillis.

Avoués près le tribunal civil de Falaise.

Mes. Duvelleroy, Tirard, Blot, Lechevalier, Huet-Després, Galais, Leroy, Miquelard.

Avoués près le tribunal civil de Lisieux.

Mes. Dalgot, Delaporte, Jeanne, Bouquelon, Lefèvre, Lorieult, Yon, Delivet, Fauque, Chapel.

Avoués près le tribunal civil de Pont-l'Evêque.

Mes. Mouillard aîné, Dubuc, Quillet, Lecourt, Oriot, Aubrée, Avoyne et Lechevalier.

Avoués près le tribunal civil de Vire.

Mes. Barbot, Legouix, Madeline, Mitaine, Angoville, Boscher, Louise, Pichon.

HUISSIERS:

Arrondissement de Bayeux.

Chambre de discipline : Mrs. Boudet, *syndic*; Hébert, *rapporteur*; Hémel, *secrétaire*; Desjardins, *caissier*, Pelcoq, Havard et Tostain (François-Tranquille).

Mrs. Heuzebroc, Leberrurier, Boudet, Hébert (Jacques-Marin), Totain (Michel-Tranquille), Pelcoq, Lemoine et Fauvel, *audienciers à Bayeux.*

Desjardins, James, Vimard, Tanquerel, Lemétayer, Héroult, Troppé, Dupart, Havard, Hémel, Hébert (Baptiste-François), Poulain, Bertauld, Lainé, Bidot fils, Blancagnel, Piel, Mulot, Langlois, Mesnil, à Bayeux; Malherbe, à Saint-Vigor-le-Grand; Bidot père et Seigneurye (Prosper), à Balleroy; Roussel, Menard et Lecomte, à Caumont; Bailleul, Tostain (François-Tranquille), Lelion et Mellier, à Isigny; Malenfant, à La Cambe; Bazire, à Vouilly; Barbey et Lebellenger, à Trévières; Poitevin, à Formigny; Adeline, à Littry; Gruel, à Blay; Savary, à Bernesq; Varin à Ver; Dumont, à Longueville; Lebreton, à Saint-Martin-des-Entrées.

Mrs. Havard et Blancagnel, attachés au tribunal de commerce de Bayeux.

Arrondissement de Caen.

Chambre de discipline : Mrs. Marais, *syndic*; Fanet, *rapporteur*; Guilbert, *trésorier*; Tribouillard, *secrétaire*; Gascoin, Dubosq et Quesnot.

Audienciers à la Cour royale : Mrs. Marais, Julienne Ducoudray, Deamazures, Quesnot, Lecouturier, Lair, Busnel, Letulle.

Audienciers au tribunal civil : Mrs. Philippe, Guilbert, Piédaguel, Coltée, Briard.

Audienciers au tribunal de Commerce : Mrs. Gascoin, Delangle.

Huissiers : Mrs. Belbarbe, à Cairon; Letulle fils aîné, à Villers-Bocage; Doublet, à Argences; Louvet, à Caen; Poidevin, à Tessel;

Madeline, à Caen ; Dubois, à Caen ; Boujon, à Bretteville-l'Orgueilleuse ; Marie, à Bretteville-l'Orgueilleuse ; Dubosq, à Villers-Bocage ; Fanet, à Caen ; Godard, à Caen ; Levalois à Caen ; Gosse, à Douvres ; Dheruel, à Soliers ; Jardin, à Caen ; Tirard, à la Délivrande ; Parin, à Troarn ; Paisant, à Caen ; Lepareux, à Tilly ; Postel, à Caen ; Tribouillard, à Caen ; Lemoigne, à Hamars ; Leroux, à Luc ; Samson, à Sainte-Honorine ; Trébutien, à Troarn ; Bertauld, à Caen ; Hélain, à Caen ; Larose, à Caen ; Pagny, à Evrecy ; Roulland, à Caen ; Buhour, à Caen.

Arrondissement de Falaise.

Mrs. Saulnier, Jouenne, Parmentier, Lechevalier et Seron, *audienciers* ; Berville, Hue et Després, Rivière père, Leroux, Cachelou, Leroy-Rivière ✱, Rouillier, Beaunier, Chadot aîné, Rivière fils, à Falaise ; Bitot père, Hastain et Bitot fils, à Harcourt ; Leforestier, à Combray ; Coulibœuf, à Crocy ; Letellier, à Donnay ; Aulnay et Bourrienne, à Clécy ; Germain, Paguy et Mannoury, à Bretteville-sur-Laize ; Lemoine à Cauvicourt ; Tahère à Saint-Rémy, Truffaut à Ouilly-le-Basset, Béhue à Langannerie.

Arrondissement de Lisieux.

Mrs. Castel, Lelièvre, Bardou, Couturier, Bouttemont, Fertey, Guirard-Lambert et Cachelou, *audienciers* ; Lebas, Bazire, Moisson, Jehanne, Groult et Héroult à Lisieux, Levallois, Lecomte, Cachelou et Lemoine, à St-Pierre-sur-Dives, Fossey à Crèvecœur, Pouttre à Mézidon, Asselin et Glasson à Fervaques, Hurel, Boudin, Foucher, Hugot, Vanier et Cocherel à Orbec, Robillard et Boyer dit Bordelais à Livarot, Lesens à Courtonne-la-Ville.

Arrondissement de Pont-l'Evêque,

Mrs. Defrance aîné, Lehéricy, Defrance jeune, Mangeant, *audienciers* ; Vautier, Toscan, Pavie, Perrot, Guerard, Guilbert et Leblond à

Pont-l'Evêque, Droulin, Truand, Destin, Delauney, Gilles (Guillaume), Merieult et Babin à Honfleur, Braffin à Grangues, Olivier à St.-Eugène, Alleaume et Riquier à Blangy, Crevin, Helye et Vannier à Dozuley, Langlois à Beaumont, Lugan à Trouville, Leblanc à Dives, Legouez et Moutais à Cambremer, Letellier à Touques, Guérin à Annebault.

Arrondissement de Vire.

Mrs. Beaugeard, Legrain, Legot, Roger, *audienciers;* Bouchard, Legeay, *audienciers du tribunal de commerce de Vire;* Deschamps, Lannion, Girard, Rabot, Letellier et Gouix à Vire, Dubosq et Lemoisson à Aunay, Levallois à Saint-Georges-d'Aunay, Lecoute à Jurques, Delalande, Chénevière, Debon et Rocher à Condé, Etienne à Saint-Jean-le-Blanc, Lemarchand à Montchauvet, Flaust à Campeaux, Pepin et Mariette à Bény-Bocage, Eudes et Houssin à Saint-Sever, Poupion et Brouard à Landelles, Joubert à Clinchamps, Lebaron, Tirard * et Gosselin à Vassy, Poupion à Viessoix.

NOTAIRES.

Arrondissement de Caen.

Mes. Poignant, *certificateur;* . . . . ; Evrard, *certif.*; Boullin-St.-Amand; Durand; Delacodre, *certif.*; Bellivet, *certif.* à Caen; Lecarpentier, à Bény-sur-Mer; Morice, *certif.* à Creully; Blancagnel, *certif.* à Douvres; Leronget, à Colleville-sur-Orne; Lemasson fils, *certif.* à Evrecy; Eustache, à Ste.-Honorine-du-Fay; Delalande, à Cheux; Tahère, à Tilly-sur-Seulles; Hervieu, à Amfréville; Labbey, à Troarn; Moisy, Hoguais, à Argences; Langlois fils, *certif.* à Villers-Bocage; Danjon, à Bonnemaison; Hautement, à Noyers; Lesage, à Bourguébus; Langlois, *certif.* à May; Lepelletier, *certific.* à Bretteville-l'Orgueilleuse.

Arrondissement de Bayeux.

Mes. Vautier (Claude-François), *certif.*;

Pfistre-Duvant, *id.*; Larcher, à Bayeux; Prempain, à Balleroy; Marie, à Liugèvres; Thubeuf, *certif.* à Livry, Dupont à Caumont, Brunet, *certif.* à Isiguy, Feuillet à la Cambe, Pezeville dit Desforges à Lison, Vautier, *certif.* à Ryes, Leconte à Crépon, ... à Tour, Lelong, *certif.* à Bernesq, Dubosq à Trévières, Deschamps à Littry.

Arrondissement de Falaise.

Me. Belleucontre, *certif.*, Ledonné, *id.*, Lechâtelain, *id.* à Falaise, Bouquerel, *certif.* à Bretteville-sur-Laize, Ballière à Ouilly-le-Basset, Bellenger à Clécy, Boscher, *certif.* à Harcourt, Grachard, *id.* à Jort, Grusse à Tournebu, Hamelin, *certif.* à Saint-Sylvain, Pagny à Maizières, Lucas à Crocy.

Arrondissement de Lisieux.

Mes. Cosnard-Labretonnière, Bardel, *certif.* Daufresne, *certif.* à Lisieux, Piel, Ozières, *certif.* à Orbec, Sevestre à St.-Julien-le-Faucon, Harou à Moyaux, Paris à St.-Martin-de-Fresnay, Pichon à Glos, Colas à la Boissière, Metton, *certif.* à Livarot, Lamort-Laperelle, *certif.* à St.-Pierre-sur-Dives, Auger à Fervaques, Paysant à Mézidon.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Mes. David, Lecouturier, *certificateurs* à Pont-l'Evêque, Denis à Touque, Follebarbe à Beaumont, Vinnebaux à Blangy, Ferey, *certif.* au Breuil, Lebreton à Bonnebosq, Vallemont à Beuvron, Thiron, *certif.* à Cambremer, Noël, *id.* à Dozuley, Carel à Dives, Rosey à Annebault, Bérard, *certif.*, et Guérard à Honfleur.

Arrondissement de Vire.

Me. Dupont, *certif.*, Durand, Huet, *certif.* à Vire, Dufay à Aunay, Hoybel à St.-Georges-d'Aunay, Picard à Cahagnes, Lemoine à Bény-Bocage, Picard, *certif.* à St.-Martin-des-Besaces, de Prépetit, *certif.* à Condé-sur-Noireau, Davoult à *id.*, Loisel, *certif.* à St.-

Sever, Lehericey à Landelles, Bizey, Pigault, *certif.* à Vassy.

COMMISSAIRES-PRISEURS.

Bayeux : M. Filastre ; *Caen* : MM. Lepelletier, Mériel ; *Falaise* : M. Fleury ; *Lisieux* : MM. Jonquet, Graindorge ; *Pont-l'Evêque* : M. Lerosier ; *Honfleur* : M. Leroy ; *Vire* : M. Guérin.

§ III. *Ministère des affaires étrangères.*

Caen.

Consuls de S. M. Britannique : M. Brummel, (Pays-Bas) ; vice-consul : M. Victor Lefrançois, *id.*, (Etats-Unis).

Honfleur.

Vices-consuls : Mrs. Lecarpentier (Angleterre, Etats-Unis et Portugal) ; Lacoudrais (Autriche) ; Bénard fils (Suède et Norwège) ; Hébert-Desroquettes (Prusse) ; Théodore Pellecat (Pays-Bas et Danemark.)

§ IV. *Ministère de la guerre.*

Etat-Major de la 2e. subdivision de la 14e. division militaire.

MM. . . . . , maréchal-de-camp, commandant la subdivision.

Mangon de la Lande ✻, capitaine-aide-de-camp.

Duval ✻, capitaine d'artillerie.

Moulin ✻, chef de bataillon, commandant le génie dans le département du Calvados.

Intendance militaire.

M. Dupleix ✻, sous-intendant militaire de 2e. classe.

Subsistances militaires.

M. Rousseau, *agent comptable.*

Lits militaires.

M. Boutelion, *garde magasin.*

Convois militaires.

M. Loisel, *préposé*.

Chauffage.

M. Salomon, *préposé*.

Gendarmerie.

MM. Servatius ✻, colonel, commandant la 4e. légion.

Pisler O. ✻, *chef d'escadron*, a en.

Fesneau, *capitaine*, à Caen.

Lieutenans : MM. Dumets ✻, à Bayeux ; de Boisauné, à Falaise ; Foubert de Laize, à Lisieux ; Boyer, à Pont-l'Evêque ; Benoist, à Vire ; Carpentier, *lieutenant-trésorier*, à Caen.

Depôt de recrutement.

M. Carré ✻, capitaine au 10e. régiment de dragons, commandant le dépôt.

Dépôt de remontes.

MM. de la Fresnaye O. ✻, colonel, commandant le dépôt.

De Coulibœuf de Blocqueville ✻, capitaine au 2e. régiment de cuirassiers, adjoint au dépôt.

Delabarge, *capitaine* du dépôt.

Merle, *officier comptable* du dépôt.

§ V. *Ministère de la marine.*

Quartier de Caen.

MM. Cagnyé, sous-commissaire de marine à Caen, Bidard ✻, commis de marine.

Syndics : MM. Vauquelin, à Caen ; Thibout, à Sallenelles ; Robin, à Ouistreham, Marc ✻, à Bernières, Durand, à Port-en-Bessin.

M. Boullement, trésorier des invalides de la marine.

M. Prudhomme, professeur d'hydrographie, à Caen.

Officiers visiteurs de marine.

MM. Renault ✻, *ancien capitaine de frégate*;

Méuard, *capitaine au long-cours ;* de Baupte, *capitaine au long-cours ;* Bidard ✻, *commis de marine.*

Quartier d'Honfleur.

MM. Foré, sous-commissaire de marine à Honfleur ; Cressant, écrivain entretenu des classes.

Syndics : MM. Leroy, à Honfleur ; Jamet, à Villerville ; Lecroisey, à Trouville.

M. File, trésorier des invalides de la marine.

M. Pottier, prof. d'hydrographie, à Honfleur.

Officiers visiteurs de navires.

MM. Tréguilly et Vanier.

Sous-quartier d'Isigny.

M. de Gueydon, commis de marine à Isigny.

Syndic : M. Bellier.

§ VI. *Ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.*

ÉVÊCHÉ DE BAYEUX.

Mgr. Dancel (Jean-Charles-Richard), *évêque de Bayeux.*

Vicaires-généraux.

MM. Daudibert de la Villasse, Paysant, *agréés par le Roi ;* de Cussy ✻, Bauquay de Grandval, Beaumont, Chaillou, Jumel.

M. Michel, *secrétaire de l'évêché.*

M. Guérin, *sous-secrétaire.*

Chapitre de la Cathédrale (Notre-Dame).

Chanoines : MM. Daudibert de la Villasse, *vicaire-général, doyen ;* Delaunay-Dufondray ; *grand-chantre ;* . . . . . *vicaire-gén. et archidiacre de l'est, S. Doyen, théol.* ; Bauquay de Grandval, *arch. de l'ouest* : Bernard de la Chambinière, Beaumont, Michel ; Dajon-Lamare, *s.-chantre ;* Lefaucheux, Garcel ; Devy, *archiprêtre.*

CURES DU DIOCÈSE.

Arrondissement de Bayeux.

Communes.	MM. *Curés.*
Balleroy.	Michel.
Littry.	Fouques.
Vaubadon.	Guernier.
Bayeux (Notre-Dame).	Devy, *archiprêtre.*
Id. (St.-Patrice.)	Aubert.
Id. (St.-Exupère.)	Delafontaine.
Caumont.	Lebreton.
Livry.	Guy.
Isigny.	Legrand.
Crépon.	Fontaines.
Trévières.	Perrée.
Formigny.	Guérin. *
Tour.	Gallot.

Arrondissement de Caen.

Communes.	MM. *Curés.*
Caen (St.-Jean).	Lepage.
Id. (St.-Pierre.)	Montargis.
Id. (St.-Gilles.)	Hébert.
Id. (Vaucelles.)	Taillebos-Dupré.
Id. (St.-Etienne.)	Royer.
Id. (St.-Sauveur.)	Noël.
Id. (Notre-Dame.)	Beausire.
Fontenay-le-Marmion.	Hervieux.
Clinchamps.	Caguiard.
Creully.	Folloppe.
Douvres.	Bellée.
Bernières-sur-Mer.	Aubert.
Langrune.	Lefrançois.
Evrecy.	Hartel.
Tilly-sur-Seulles.	Lepetit.
Troarn.	Beaumont.
Argences.	Langlois.
Villers-Bocage.	Eudeline.
Epinay-sur-Odon.	Deslandes de Lavandie.

Arrondissement de Falaise.

St.-Sylvain.	Guérin.
Bretteville-sur-Laise.	Botet.
Fresné-le-Puceux.	Bonne.
Coulibœuf.	Laplanche.
Falaise (Ste.-Trinité).	Mouton.
Id. (Guibray.)	Letellier.
Id. (St.-Gervais).	Eudeline.
Lahoguette.	Harivel.
Harcourt.	Vautier.
Clécy.	Lecouteur.

Arrondissement de Lisieux.

Lisieux (St.-Pierre).	Farolet.
St.-Désir-de-Lisieux.	Jumel.
St.-Jacques-de-Lisieux.	Sauvage.
Courtonne-la-Meurdr.	André.
Livarot.	Follin.
Fervaques.	Jumel.
Le Mesnil-Mauger.	Lepesant.
Orbec.	Leboucher.
St.-Pierre-sur-Dives.	François.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Blangy.	Foubert-Despallières.
Cambremer.	Soyer.
Dives.	Guérin.
Honfleur (Ste.-Catherine.	Rivière.
Id. (St.-Léonard).	Pestel.
St.-Gatien.	Lefoyes.
Pont-l'Evêque.	Delanney.
Beaumont.	Blin.

Arrondissement de Vire.

Aunay.	Suriray.
Cahagnes.	Guernier.
St.-Georges-d'Aunay.	Labbé.
Bény-Bocage.	Juhel.
Letourneur.	Levoivenel.
Condé-sur-Noireau.	Vautier.

Saint-Sever.	Dupont.
Landelles et Coupigny.	Calbris.
Vassy.	Maupas.
Vire (Notre-Dame).	La Coudre.
Id. (Ste.-Anne.)	Bazin.
St.-Germain-de-Tallevende.	Surbled.

ÉGLISE CONSISTORIALE RÉFORMÉE.

Consistoire.

M. Martin Rollin, président. *Membres laïques* : MM. Lecerf, professeur à l'école de droit, secrétaire; Auguste Osmont; Dan de la Vauterie, docteur-médecin; Dieu de Bellefontaine; Bacot, négociant; Seigneurie, ancien notaire; Nicolas Lecavelier, négociant; Dumoncelles; Leboitteux.

Pasteurs : MM. Rollin et Olive, à Caen; M. Frossard, à Condé-sur-Noireau.

ACADÉMIE ROYALE DE CAEN.

Recteur : M. Marc.
Inspecteurs : MM. l'abbé Rousseau ✻. Edom.
Secrétaire : M. Lelaidier.

FACULTÉ DE DROIT.

M. Georges Delisle, *doyen.*
M. Lelaidier, *secrétaire.*

Professeurs.

MM. Marc, Lecerf, Demolombe, professeurs de Code civil.

M. Deboislambert, professeur de procédure civile et de législation criminelle.

M. Georges Delisle, professeur de droit romain.

M. N**, professeur de Code de commerce.

M. Bayeux, suppléant, est chargé provisoirement du cours.

M. N**, professeur de droit administratif.

Suppléant : M. Bayeux.

Appariteur : M. Tiberge.

FACULTÉ DES SCIENCES.

M. Thierry, *doyen.*
M. Delafoye, *secrétaire.*

Professeurs.

Mathématiques : M. Bonnaire fils.
Chimie : M. Thierry.
Physique : M. Delafoye.
Histoire naturelle : M. Eudes-Deslongchamps.
Appariteur : M. Hubert.

FACULTÉ DES LETTRES.

M. l'abbé de La Rue ✻, *doyen.*

Professeurs.

Philosophie : M. Charma est provisoirement chargé du cours.
Littérature latine : M. Maillet-Lacoste.
Littérature française : M. Vaultier.
Histoire : M. l'abbé de La Rue ✻.
Littérature grecque : M. Bertrand.
Suppléant du professeur d'histoire : M. Latrouette.
Appariteur : M. Vielle.

ÉCOLE SECONDAIRE DE MÉDECINE.

M. Raisin, *directeur.*
M. Louis Bacon, *secrétaire.*

Professeurs.

M. Godefroy, *professeur honoraire.*
Anatomie et médecine opératoire : M. Ameline.
Pathologie chirurgicale : M. Raisin.
Physiologie et accouchemens : M. Lebidois fils.
Matière médicale et pharmacie : M. Bacon.
Clinique médicale : M. Trouvé.
Clinique chirurgicale : M. Lesauvage.
Pathologie médicale et thérapeutique : M. Lafosse.
Médecine légale et hygiène publique : M. Vastel.

Suppléant de la chaire de clinique chirurgicale : M. Leprestre.

Suppléant de clinique médicale : M. Faucon.

COLLÉGE ROYAL DE CAEN.

M^rs. l'abbé Daniel, *proviseur*; Cabrié, *censeur*; l'abbé Paulmier, *aumônier*; Roger, *économe*.

Professeurs.

Philosophie : M. Cassin ; *Sciences physiques* ; M. Bonnaire père ; *Mathématiques spéciales* : M. Masson ; *Histoire* : M. Letellier ; *Rhétorique* : M. Bertrand ; *Seconde* : M. Turgot ; *Mathématiques élémentaires* : M. Amiot ; 3e. Lebailly ; 4e. M. Maisonneuve ; 5e. M. Quesnault-Desrivières ; 6e. M. Trébutien.

Maître de langue anglaise : M. Weatecroft.

Maître de dessin : M. Elouis.

Collége de Bayeux.

Principal : M. Chesnon.

Régens.

Philosophie : M. Petron ; *Rhétorique* : M. Pilet ; 2e. M. Thiébault ; 3e. M. Bures ; 4e. M. Vincent ; 5e. M. Lebaron ; 6e. M. Lebourguais ; 7e. Deslandes ; *Mathématiques* : M. Osmont.

Collége de Lisieux.

Principal : M. Durier.

Régens.

Philosophie et Mathématiques : M. N. . . . ; *Rhétorique* : M. Letellier ; 2e. M. Chatelet ; 3e. ; M. Houel ; 4e. M. Doublet ; 5e. Lecarpentier ; 6e. M. Lerendu ; 7e. M. Bouet.

Collége de Falaise.

Principal : M. Papineau.

Régens.

Philosophie : M. Forget ; *Rhétorique* : M. . . . ; 2e. M. Papineau ; 3e. M. Guillemard ; 4e. M. Des-

prés; 5e. M. Gail; 6e. M. Robillard; 7e. M. Choisy. *Mathématiques* : M. Paris.

Collége de Vire.

Principal : M. l'abbé Dumont.

Régens.

Philosophie, l'abbé Dumont ; *Rhétorique*, M. l'abbé Scelles ; 2e., M. Tassilly ; 3e. M. Mesange ; 4e., M. Féderique ; 5e., M. Roger ; 6e. et 7e., M. Deschamps ; *Mathématiques*, M. Morice.

Maîtres de pension.

MM. Bérard, Mutel, Loyauté, Blot, Meston, à Caen ; Gilain, à Argences ; Bertrand, à Condé-sur-Noireau ; Doulceron ✻, à Honfleur.

§ VII. *Ministère des finances.*

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

MM. Delanney, *directeur* ; Guilloteau, *inspecteur.*

Duchesne, *contrôleur principal* à Caen, chargé de la ville de Caen, des communes de Mondeville, Cormelles, Ifs et Allemagne, et des cantons de Bourguébus et de Troarn.

David, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Caen, chargé des communes de Hérouville, Epron et St.-Contest, et des cantons de Douvres, Creully et Ryes.

Formigny, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Caen, chargé des cantons de Balleroy, Caumont, Tilly-sur-Seulles, et de la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.

Housset, *contrôleur de* 2e. *classe*, à Caen, chargé des communes de Bretteville-sur-Odon, Louvigny et Venoix, et des cantons d'Evrecy, Villers-Bocage et Aunay.

Lentaigne, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Falaise, chargé de la ville de Falaise et des cantons de Bretteville-sur-Laize, Coulibœuf et Falaise, 1re. section.

Bauldry, *contrôleur de* 2e. *classe*, à Falaise,

pour les cantons de Falaise, 2e. section, Harcourt et Condé.

Modérat, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Vire, pour les cantons de Bény-Bocage, Saint-Sever, Vassy et Vire.

Lepelletier, *contrôleur de* 2e. *classe*, à Pont-l'Evêque, pour les cantons de Blangy, Dozuley, Honfleur et Pont-l'Evêque.

Delalonde, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Bayeux, pour les cantons de Bayeux, Isigny et Trévières.

Durand, *contrôleur de* 1re. *classe*, à Lisieux, pour la ville de Lisieux, les communes de Saint-Jacques et Saint-Désir, et les cantons de Lisieux, 1re. division, Livarot et Orbec.

Lebesnier, *contrôleur de* 2e. *classe*, à Lisieux, pour les cantons de Lisieux, 2e division, Mézidon, Saint-Pierre-sur-Dives et Cambremer.

Surnuméraires : MM. Bréard-Lalande, Josse et Voisin-Larivière.

CADASTRE.

M. Simon aîné, géomètre en chef.

Employés de confiance du géomètre en chef.

MM. Méhédin, ancien géomètre de 1re. classe; Marie (Adjutor), *idem*.

Géomètres de 1re. *classe.*

MM. Aubert, *délimitateur*; Damien, *triangulateur*; Simon jeune, Prieur, Desprès, Guillard, Peschet, Robert, Lenourichel, Minot, Godefroy, Letellier, Lefèvre, Castel.

Géomètres de 2e. *classe.*

MM. Hallot, Castillon, Lefrançois, Adeline.

RECEVEURS DES FINANCES.

M. de Rigny ✻, *receveur général.*

Receveurs particuliers : MM. Varin, à Bayeux; Taigny, à Falaise; Begouen, à Lisieux; Gilfotiu, à Pont-l'Evêque; Berrurier, à Vire.

Payeur du département : M. Amédée Housset.

PERCEPTEURS.

LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS COMPREND 183 PERCEPTIONS (1).

Arrondissement de Bayeux : 32 perceptions.

MM. Morel, percepteur de Balleroy ; Lacheze, p. de Bayeux ; Lebreton, p. de Briqueville ; Tumerel, p. de Caumont ; Renouf, p. de Crouay ; Youf, p. de Cormolain ; Ricard, p. de Cartigny-l'Epiney ; Debonnaire, p. de Saint-Germain-du-Pert ; Desfosses, p. de Commes ; Mallet, p. de Bazenville ; Roussel, p. d'Etreham ; Carlié, p. de Canchy ; Thomasse, p. de Formiguy ; Bouquet, p. de Hottot ; Lebourg, p. d'Isigny ; Boutry, p. de Juaye ; Morel, p. de la Cambe ; Lelu, p. de Littry ; Cardine, p. de Livry ; Leprestre, p. de Mosles ; Guelle, p. de Grandcamp ; Duclos-Mesnil, p. de Neuilly ; Lesénécal, p. de Monceaux ; Adam, p. de Ryes ; Couespel, p. de St.-Vigor-le-Grand ; Hamel, p. de Saon ; Jourdain, p. de St.-Loup-Hors ; Desruisseaux, p. de Trévières ; Pillet, p. de Vaucelles ; Froschhammer, p. de Ver ; Planquette, p. de Bernesq ; Tostain-Goville, p. de Castillon.

Arrondissement de Caen : 42 perceptions.

MM. Bertauld, percepteur d'Airan ; Duport, p. d'Argences ; Mesnil, p. de Carcagny ; Basly, p. d'Herouvillette ; Rocancourt ✻, p. de Béni-sur-Mer ; Roussel, p. de Bernières-sur-Mer ; Baton, p. de Bretteville-l'Orgueilleuse ; Vautier, p. de Bretteville-sur-Odon ; Lemoigne, p. de Bourguébus ; Denis ✻, p. de Bénouville ; Danne, p. du 1er. arrondissement de la ville de Caen ; Bertauld, p. du 2e. arrondissement de la

(1) La composition de ces perceptions se trouve dans les trois précédens annuaires ; on s'est borné à indiquer dans celui-ci le nom du percepteur et celui du chef-lieu de la perception.

même ville ; Lecoq , p. de Cagny ; Gaugain , p. de Clinchamps ; Moulin , p. de Cléville ; Desclais ✻ , p. de Curcy ; Delalande , p. de Saint-Agnan-Lemalherbe ; Daigremont , p. de Cheux; Dargouges , p. de Creully ; Criquet , p. de Cairon ; Quetron , p. de Douvres ; Dherou , p. d'Evrecy ; Verel, p. de St.-Martin-de-Salleu ; Durand , p. d'Hermanville ; Picot de Magny , p. d'Hérouville ; Leroy , p. de Cormelles-le-Royal ; Fallue , p. de Langrune ; Savary , p. de Mathieu ; Huë , p. de Coulomba; Chesnon , p. de Mondeville ; Renée, p. de Noyers ; Christophle p. de Ranville ; Doublet-Lafosse , p. de St.-Germain-la-Blanche-Herbe; Bâton, p. de Sannerville; Moutier , p. de Troarn ; Bourienne , p. de Tilly-sûr-Seulles ; Ledru , p. de Thaon ; Bouet , p. de Petiville ; Duport de Lisle , p. de Vieux ; Mahyer , p. de Verson ; Allard , p. de Villers-Bocage ; Pinsseau , p. de Tournay.

Arrondissement de Falaise : 21 perceptions.

MM. Tiger , percepteur de St.-Laurent de Condel ; Gallard , p. de Bretteville-sur-Laize ; Auger, p. de Cesny-Boishalbout ; Guérin-Duclos, p. de Clécy : Tiger , p. de Crocy ; Quettier , p. de Coulibœuf ; Lafontaine , p. de Condé-sur-Laison ; Deconlibœuf , p. à Falaise ; Surbled , p. d'Harcourt : Pichon , p. de Jort ; Vauquelin , p. à Acqueville ; ..... p. à Sassy ; Leger , p. p. d'Ouilly-le-Basset ; Lépy , p. de Bons ; Goubin , p. de Fontaine-Lepin ; Crespin , p. de Lesfart ; Lethatelain , p. de St.-Martin-du-But ; Guesnon, p. de St.-Sylvain ; Aubert , p. d'Urville ; Mannoury , p. de St.-Pierre-Canivet ; Osmond , p. de Versainville.

Arrondissement de Lisieux : 33 perceptions.

MM. Lemaître-Desmares , percepteur de Biéville ; Legras , p. de Méry-Corbon ; Pierre de Jeuteville, p. de Crèvecœur ; Hébert-Durocher, p. de Saint-Julien-de-Mailloc ; Cuviguy , p. de Letilleul; Héroult , p. à Douxmarais ; Bloceau , p. de Fervaques ; Debernier , p. de Garnetot ; Monroult , p. de Lisieux ; Mouton , p. d'Ouilly-du-Houley ; Forget , p. de Lessard et le

Chêne ; Jourdain-Duverger, p. de Mesnil-Durand; Carcassonne, p. de Livarot ; Dumarets, p. de Lisores ; Malfilatre, p. de Mesnil-Mauger ; Kerebours, p. de Lécande; Avroult, p. de Moyaux ; Dejort, p. de Marolles ; Lerat, p. de Meulles ; Mesley, p. de Mézidon ; Adam Fontaine, p. de N.-D. de Courson; Pépin, p. de N.-D. de Fresney; Delarcher, p. d'Orbec ; Dorléans, p. de la Boissière ; Daufresne, p. d'Hermival-les-Vaux; Moissard, p. de Glos; Perinne, p. de Saint-Germain-de-Livet ; Choppin, p. de St.-Pierre-sur-Dives ; Bouneserre, p. de Sainte-Marguerite-de-Viette ; Alexandre dit Lamotte, p. de St.-Julien-le-Faucon ; Lepoissonnier, p. de Tordouet ; Goupil, p. de Tortisambert ; Mazier fils, p. de Vieuxpont.

Arrondissement de Pont-l'Evêque: 33 perceptions.

MM. Pimont, percepteur de Gonneville-sur-Honfleur ; Quetel, p. de Basseneville ; Deschamps-Lecomte, p. de Beuvron ; Fosse, p. de Bonnebosq ; Lebreton, p. de Beaufour; Canoville, p. de Beaumont ; Mannoury, p. de Bonneville-la-Louvet; Leprovost, p. de Blangy ; Denis, p. de Criqueville ; Hauvel, p. de Cambremer ; Apvrille, p. de Dives ; Marguerit, p. de Dozuley ; Lecomte, p. de Danestal ; Moutier, p. de Fourneville ; Vimard, p. de Gonneville-sur-Dives ; Guerin, p. d'Honfleur ; Pannier, p. de Hottot ; Debret, p. de Leaupartie ; Hurel, p. du Breuil ; Caplain, p. de Manerbe ; Poubelle, p. de Notre-Dame-d'Estrés ; Desroques *, p. de Pont-l'Evêque ; Lebouis, p. d'Ecquemauville ; Dupont-Glace, p. de Victot ; Coquet de Genneville, p. de Reux; Fouchaux, p. de Launay ; Dufresney, p. de St.-Martin-aux-Chartrains ; Boisard, p. de St.-André-d'Hebertot ; Letenneur, p. de St.-Gatien ; Hébert, p. de St.-Pierre-Azif ; Ermenoult, p. de St.-Hymer ; Liard, p. de Touques ; Quetel, p. de Tourgeville.

Arrondissement de Vire: 32 perceptions.

Mrs. Angot, percepteur d'Aunay ; Villemer,

p. de Burcy ; Piquenard, p. de Clinchamps ; Foucaux, p. de la Gravière ; Edeline, p. de Cahagnes ; Grivel de Labinetière, p. de Condé-sur-Neireau ; Lachaux-Larivière, p. de Landelles ; Ballat, p. de Bény-Bocage ; Lethuit, p. du Tourneur ; Goislard de la Droitière, p. de Letheit ; Rondel, p. de Neuville ; Hurel, p. de Pont-Farcy ; Desrues, p. de la Chapelle Engerbold ; Langevin, p. de St.-Sever ; Duhamel, p. de St.-Martin-des Besaces ; Saillofest, p. de St^e.-Marie-Lomont ; Labbé fils, p. de Jurques ; Boullement, p. de St.-Jean-Leblanc ; Durand, p. de *Maisoncelles-la-Jourdan* ; Murie, p. de Tallevende-le-Grand ; Collin, p. de Vire ; Le Bourgeois, p. de Vassy.

Enregistrement et Domaines.

M. Ceillier, *directeur.*

Inspecteurs : MM. Mangon de la Lande, insp. de 1re. classe, et Folloppe, insp. de 2e. classe, à Caen.

Vérificateurs : MM. Decouespel, à Vire ; Hue, à Caen ; Lapouyade, à Pont-l'Evêque, et Dachés à Bayeux ; 1er *commis* : M. Ceillier fils.

Garde-magasin du timbre : M. Copineau. *Receveur du timbre extraordinaire* : M. Godet. *Timbreur* : M. Delaunay. ~~Madame Lefèvre~~, *tourne-feuille.*

Conservateurs des hypothèques : MM. Degand, à Caen ; Chardon, à Bayeux ; Desmoutiers, à Falaise ; Michel ✱, à Lisieux ; Lecordier, à Pont-l'Evêque ; Andouillé, à Vire.

Receveurs : MM. Le Royer, à Caen (actes civils, successions et timbre) ; Beschet-Peschardière (actes judiciaires, domaines et timbre) ; Sergent, à Argences ; Violette, à Creully ; Castel-Duboulay, à Evrecy ; Belleau, à la Délivrande ; le Saulx, à Tilly-sur-Seulles ; Cavelier de Mocomble, à Villers-Bocage. — Levavasseur, à Bayeux (actes civils, successions et timbre) ; Binot, à Bayeux (actes jud., dom. et timbre) ; Despujol, à Balleroy ; Boistard, à Isigny ; Leboucher, à Trévières. — Tocville, à Falaise

(actes civils et success.) ; Révérend-Duménil, à Falaise (actes jud., dom. et timbre) ; L'honorey, à Harcourt ; Champin, à St.-Silvain. — Joret, à Lisieux (actes civils, successions et timbre) ; Heurtaut-Morandière, à Lisieux (act. jud., dom. et timbre) ; Renault, à Livarot ; Miare de la Blardière, à Orbec ; Fleury, à St.-Pierre-sur-Dives. — Legrand, à Pont-l'Evêque ; Leroy-Desbarres, à Blangy ; Duprelle, à Cambremer ; Lecourt-Cantilly, à Dives ; Bordes, à Honfleur. — Letourneur, à Vire ; Doucet, à Aunay ; Vallegeard, à Condé-sur-Noireau ; Leconte, à St.-Sever.

Surnuméraires : MM. Denize et Beschet-Peschardière fils, à Caen ; Quesnel, à Lisieux ; Allain, à Vire ; Folloppe fils, à Bayeux ; Baillargence, à Pont-l'Evêque.

DOUANES.

1re. *Partie du Calvados comprise entre la Touques et la Vire.*

Inspection de Caen.

Service sédentaire.

MM. Lebrun, *inspecteur* ; Chuppin, *receveur principal* ; de Classé, *sous-inspecteur* ; Horeau, *contrôleur aux entrepôts* ; Pagart, *commis principal à la navigation* ; Dieuavant, de Bernières, Philippe, Degrieu, *vérificateurs* ; Simon, *receveur aux déclarations.*

2e. *Partie du Calvados, comprise entre la Touques et la Seine.*

Inspection d'Honfleur.

Service sédentaire.

MM. Van Oosterom, *inspecteur* ; Gallet de Santerre, *receveur principal* ; Oursel, *sous-inspecteur sédentaire* ; Lelièvre, *contrôleur aux entrepôts* ; Fossard, *commis principal à la navigation* ; Divet, Stonestreet, Dufetel, *vérificateurs* ; Lecomte, *receveur aux déclarations.*

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Caen.

MM. Rageot-la-Roche, directeur du département ; Clausier (Dominique), contrôleur de comptabilité, chargé du service de l'arrondissement de Caen ; Clausier (Auguste), 1er. commis de direction (contrôleur de ville) ; Périer-Desboquaires et Gauthier, contrôleurs ambulans ; Lébe-Gigun, receveur principal ; Mme. Limare, entreposeur des tabacs et des poudres ; Willemin, contrôleur de ville ; Rochon, *idem* ; Drogy, *idem*.

Bayeux.

MM. Courant, directeur d'arrondissement ; Lecouteulx de Vertron, receveur principal entreposeur des tabacs et des poudres ; Chatain, contrôleur de ville.

Falaise.

MM. Loisel, directeur d'arrondissement ; Maisnier, receveur principal entreposeur des tabacs et des poudres ; Bonvilliers, contrôleur de ville.

Honfleur.

MM. Bouffey, directeur d'arrondissement ; Fruger, receveur entreposeur ; Morel, contrôleur de ville.

Lisieux.

MM. Péeters, directeur d'arrondissement ; Tabarie, receveur principal entreposeur des tabacs et des poudres ; Royer, contrôleur de ville.

Vire.

MM. Duhaffont, directeur d'arrondissement ; Lachaud, receveur entreposeur ; Lefebvre, contrôleur de ville.

Marque d'or et d'argent.

MM. Willemin, contrôleur ; Lébe-Gigun, receveur ; Nicolas, essayeur.

Octrois.

MM. Lebourlier de Saint-Martin, préposé en chef, à Caen; Turgis, *idem*, à Bayeux; Lemerle, *idem*, à Falaise; Lamy, à Honfleur; Hervieu, à Vire.

POSTES.

MM. Foy, directeur à Caen; Baliste, sous-inspecteur; Daubert ✻, directeur à la Délivrande; Guillemin, à Tilly-sur-Seulles; Julien, à Troarn; de Camusat, à Villers-Bocage; de Creuzat, à Bayeux; Malherbe, à Balleroy; Fortin, à Isigny; Mme. Roland, à Falaise; Mlle. Hamard, à Harcourt; Verdun, à Langannerie (hameau d'Urville); Hubert, à Lisieux; Hudry, à Croissanville; Goupil, à Livarot; Gasnier, à Orbec; Bonneloy, à Pont-l'Evêque; Amet, à Dives; Langlois, à Dozuley; Mme. Fils, à Honfleur; Biette, à Touques; Roland, à Vire; Rivière, à Aunay; veuve Lemarchand, à Condé-sur-Noireau; Asselin, à St.-Sever.

Employés (*à Caen*): MM. Guillard, 1er. *commis*; D'Astre, 2e.; Davy, 3e.; Vintras fils, 4e.; de Folin, 5e. *Surnuméraires*, MM. Philippon, Behague.

FORÊTS.

3e. *Conservation forestière.*

Inspecteur de 1re. *classe à la résidence de Caen*: M. Samson-Deschamps.

Sous-inspecteur: M. de Pousort, à Bayeux.

Gardes-généraux: MM. Lelarge, à la résidence de Vire; Brée, à la résidence de Falaise.

Arpenteurs: MM. Deby, à Balleroy; Férault-Larue, à Roucamp.

LOTERIES.

MM. Dulac, *inspecteur divisionnaire* à Caen; Delagervezée, *sous-inspecteur*.

CHANGEMENS

SURVENUS DEPUIS L'IMPRESSION.

Par ordonnance du 5 décembre 1831, le chef-lieu du canton de Dives est transféré à Dozuley.

Page 148. L'ordonnance du Roi qui organise les bataillons du canton de Ryes, est du 8 décembre 1831.

Par ordonnance du 19 décembre 1831, la commune de Quesnay est réunie à celle d'Etrées-la-Campagne (canton de Bretteville-sur-Laize).

Le Mesnil-Oury et St.-Martin-des-Noyers (canton de Livarot) sont réunis *sous le nom de St.-Martin-du-Mesnil-Oury*.

Le Tilleul est réuni à St.-Georges-en-Auge (canton de St.-Pierre-sur-Dives).

NOUVELLES NOMINATIONS DE MAIRES ET D'ADJOINTS.

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

Communes.	MM. *Maires.*	MM. *Adjoints.*
Hérouville	. . . .	Buot
Cormelles	. . . .	Provost
Esquay	Nourry	. . . .
Hamars	Blanchard	Lebissonnais
Vieux	. . . .	Hobey
Loucelles	Morin	Leboaisne
Arry	Roger	Binet
Lelocheur	Lebaron Delisle	Dauge

ARRONDISSEMENT DE FALAISE.

Fontaine-le-Pin	Desvaux	Haulard
Grimbosq	Vivien	Delaunay
Vendeuvres	Letellier	Coisel
St.-Quentin	Pitron	Pitron
Aubigny	Pillet	Révérend

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE.

Saint-André-d'Hebertot	Marmion	Rebut
Beuvron	Delahais	Vallée
Blangy	Leudet	Lecordier-Dumesnil
Brevedent	Leudet	Hérichon
Saint-Philbert-des-Champs	. . . .	Corneille
Goustranville	Bosquain	. . . .
Gerrots	Martin-Lacouture	. . . .
Coudray	. . . .	Gamare-Perrée
Villers-sur-Mer	Duval	. . . .
Touques	. . . .	Mulot
Basseneville	Fleury	. . . .
Pont-Fol	Laclôture-Fontaine	. . . .
Manerbe	Brout	Gosset
Corbon	Aumont	Poubelle

TABLE

DES MATIERES.

A.

Académie royale de Caen, *pages* 220
Adjoints aux maires, 174
Administration, 101
Administrations militaires, 215
Agens de change, 200
Agriculture, 153
Architectes, 198
Assurance contre l'incendie, 100 et 200
Aumôniers, 198
Avocats, 208
Avoués, 210

B.

Bayeux (Précis historique sur la ville de), 33
Bibliothèques publiques, 197.
Bibliothécaires, *id.*
Bureaux de bienfaisance (receveurs des), 195
Bureaux de la préfecture, 168

C.

Cadaste (géomètres du) 224
Calendrier, 7
Chambres de commerce, 199
Clergé, 217
Colléges communaux, 222
Colléges électoraux, 115
Commissaires de police, 194
Commissaires-voyers, 198
Commissaires-priseurs, 215
Commissions administratives, 194
Commissions sanitaires, 196
Concierges des maisons d'arrêt, 198
Conseil de préfecture, 168
Conseil général, 171
Conseils d'arrondissement, 172

Conseils municipaux, 192
Conseils de prud'hommes, 199
Conservation forestière, 231
Consistoire, 220
Consuls, 215
Contributions directes, 223
Contributions indirectes, 230
Cour royale, 203
Courtiers de commerce, 200
Cures, 218

D.

Dépôt de remontes, 216
Dépôt de recrutement, *id.*
Détention (maison centrale de), 198
Direction des contributions directes, 223
Directions générales, 32
Douanes, 229

E.

Ecole gratuite de dessin, 198
Ecole gratuite d'architecture, *id.*
Eglises de Bayeux, 59
Enregistrement et Domaines, 228
Etat-major de la subdivision, 215
Evêché, 217

F.

Finances (receveurs des), 224
Foires, 159
Forêts, 231

G.

Galerie de peinture, 198
Gardes nationales, 122 et 200
Géomètres, 224
Gendarmerie, 216
Grains (prix des), 135
Greffiers de la Cour royale, 205
Greffiers des Tribunaux de 1re. instance, 204
Greffiers des Tribunaux de commerce, 205
Greffiers des Justices de paix, 206

H.

Halles (quantité de grains vendus aux) 156
Huissiers, 211
Hydrographie (professeurs d') 216

I.

Industrie et Commerce, 159
Ingénieurs (voyez ponts et chaussées) »
Instruction primaire, 120
Intendance militaire, 215

J.

Jardin des plantes, 198
Juges de paix, 206
Jury médical, 196

L.

Loteries, 231

M.

Maires, 174
Maisons d'arrêt, 198
Maison centrale de détention, id.
Marchés, 166
Marées, 8
Marine, 216
Marque d'or et d'argent, 230
Météorologie, 92
Mines, 197
Ministères, 31
Musées, 198

N.

Notaires, 213

O.

Octrois, 231
Officiers de port 179